LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Vol. 55—No 10

JEUDI 8 JUIN 1967

PRIX 10¢

Dimanche dernier, 4 juin 1967, en la salle du conseil de ville de St-Boniface, en présence d'invités de Mount Royal, Qué., et de St-Boniface, Man., et de représentants des Unions des Municipalités du Québec et du Manitoba, il y eut une impressionnante cérémonie de jumelage des deux Cités. Après lecture par l'échevin Joseph St-Hilaire d'une résolution adoptée le 4 juin par le conseil de la ville cathédrale à l'effet que Mount Royal et St-Boniface se jumellent publiquement, le greffier adjoint Fernand Marion lut la proclamation officielle de ce jumelage et invita les deux maires à en accepter les principes: "Mayor Reginald Dawson, do you acknowledge the principles as stated in the proclamation as those of the twinning of your City with the City of St. Boniface? — I do. — Monsieur le maire Joseph Guay, reconnaissez-vous les principes énoncés dans la proclamation comme les principes du jumelage de votre Cité avec la Ville de Mount Royal? — Oui, je les reconnais". Immédiatement après cette acceptation, les deux maires apposèrent leur signature (photo ci-dessus) et les sceaux de leurs cités respectives sur la proclamation officielle, sous le regard attentif de Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. De semblables cérémonies ont souligné le lendemain 5 juin les jumelages de Portage-la-Prairie, Man., et Joliette, Qué., et de McGregord, Man., et Ormstown, Qué. (Photo Perrin du Manitoba)

Solennel jumelage, dimanche dernier, de Saint-Boniface et Ville Mont-Royal

L'Union des Municipalités de Québec consacre une grande partie de ses efforts, en cette année du Centenaire de la Confédération, à intensifier la compréhension mutuelle entre Québecois et Canadiens des autres provinces par le jumelage de 27 de ses municipalités avec autant de municipalités des autres provinces de l'Atlantique au Pacifique. C'est pourquoi, vendredi dernier, une forte délégation de Québécois arrivait à l'aéroport de Winnipeg pour réaliser la partie "québécoise-manitobaine" de ce vaste Projet du Centenaire de l'UMQ, c'est-à-dire le triple jumelage St-Boniface-Ville Mont-Royal, Joliette - Portage-la-Prairie, Ormstown-McGregor.

La délégation québécoise fut reçue à sa descente d'avion par S. H. le maire Joseph P. Guay, de St-Boniface, M. Richard Wankling, président de l'Union des Municipalités du Manitoba et échevin de Fort Garry, et un fort groupe d'autres personnalités municipales. Parmi les 10 représentants de l'UMQ et les 38 délégués des 3 municipalités québécoises intéressées au jumelage Québec - Manitoba, on remarquait MM. Georges Hébert, président de l'UMQ et maire d'Arvida, Marcel d'Amour, vice-président de l'UMQ, président du comité des jumelages de cet organisme et maire de Hull, Reginald Dawson, maire de Ville Mont-Royal, le Dr Camille Roussin, maire de Joliette, Bruno Beaulieu, maire d'Ormstown, Rosario Blanchet, attaché de presse auprès de l'UMC, Alfred McGuinness, membre de la Commission du Centenaire qui favorise ce programme de jumelages par une appréciable subvention, etc.

Conférence de presse

M. Georges Hébert donna une conférence de presse à l'aéroport. Après avoir rappelé que les Québécois ont deux fois gardé le Canada aux Canadiens contre l'envahisseur américain, soit en 1776 et en 1813, il expliqua que les Canadiens français d'aujourd'hui sont autant, et même plus Canadiens qu'à ces dates historiques. C'est dans cet esprit que l'UMQ apporte son message de bonne entente et d'appel à une plus grande compréhension mutuelle dans un Canada uni dans la diversité, en cette année 1967.

Il fit ensuite un tour d'horizon des événements majeurs qui se passent présentement au Québec où les minorités, par exemple, volent leurs droits scolaires entièrement respectés (qu'il s'agisse de minorité protestante, ou juive, ou neutre ou athée), et se réjouit que le Manitoba par son Bill 59 se joigne à la belle province pour prendre avec elle la première place au sein d'une Confédération canadienne moderne par ses réalisations et unie par ses lois respectant les minorités.

Enfin il rappela qu'en février 1966 une forte délégation de représentants des municipalités du Manitoba se rendit au carnaval de Québec et invita les maires et échevins du Québec à venir dans l'Ouest. C'est à cette invitation que nous répondons aujourd'hui, grâce au travail préparatoire des 3 jumelages par MM. Marcel d'Amour et Richard Wankling, conclut-il.

Tous se rendirent ensuite au parlement pour une visite officielle. Puis à 6 h. il y eut réception et banquet offerts aux visiteurs par le gouvernement provincial. L'hon. Duff Roblin, premier ministre, dans son discours qui plut aux Québécois par sa saveur "parfaitement bilingue", vanta le gouvernement municipal qui est "le plus ancien et le plus près du peuple", vanta l'Expo "dont nous sommes fiers parce que c'est une grande réalisation canadienne . . . qui a pris forme dans la belle province", et vanta enfin le jumelage "qui est un moyen unique de faire ressortir les points communs entre les différentes parties du Canada".

A Saint-Boniface

Durant la journée de samedi, les Québécois eurent l'occasion de visiter en détail toute la région métropolitaine. Puis ils se séparèrent en trois groupes, les uns se dirigeant vers Portage-la-Prairie et McGregor, les autres demeurant "en ville" pour la grande cérémonie qui aurait lieu à St-Boniface le lendemain, dimanche 4 juin. Cette journée commença par l'assistance à la messe de 10 h. 30 à la basilique et un dîner offert par la ville cathédrale au Niakwa Motor Hotel, au cours duquel le maire Guay remit au maire Dawson les clefs de St-Boniface, signe traditionnel d'amitié et de confiance. De 2 h. à 4 h. eut lieu la visite détaillée de St-Boniface: de chacun de ses quartiers résidentiels, de sa partie industrielle et commerciale, des principales insitutions, le tout agrémenté d'une leçon d'histoire qui, comme le dira plus tard le maire Dawson, "fut impressionnante au plus haut point".

Enfin, vers 4 heures, tous se rendirent à l'hôtel de ville où déjà s'étaient groupés les échevins, plusieurs fonctionnaires, des citoyens invités spécialement pour l'occasion, dont Son Exc. Mgr Maurice Baudoux qui occupa la place d'honneur entre les maires Guay et Dawson sur l'estrade. C'est à ce moment que M. et Mme Papineau entrèrent . . . vêtus à la mode de 1867, aux applaudissements des spectateurs Ces personnages, que Mgr Baudoux appellera par la suite M. Papineau et Mme MacDonald pour mieux souligner le caractère de la cérémonie du jumelage, étaient l'échevin Edward Turner et son épouse, née Marguerite Garnier. Cette dernière portait une robe confectionnée par sa soeur Gabrielle (Mme Georges Blanc) selon des photos d'époque.

Les échevins prirent place à l'endroit qu'ils occupent habituellement lors des séances du conseil de ville et, près d'eux, on remarquait MM. Marcel d'Amour et Richard Wankling, vice-président de l'UMQ et président de l'UMM. Le maire Guay présenterait plus tard aux visiteurs, parmi le groupe des invités, le chef de police Russell, l'hon. juge Alfred Monnin, les commissaires métropolitains Bernie Wolfe et Jack McGurran, le député Laurent Desjardins, les Pères Roméo Bédard et Ludger Guy, etc.

Dès les premières paroles du maire Guay, on comprit que toute la cérémonie se déroulerait sous la bannière d'un bilinguisme intégral, tant il passait facilement du français à l'anglais, et vice versa. Il rappela d'abord brièvement l'origine historique de ce projet de jumelage St-Boniface - Ville Mont-Royal et s'empressa de souhaiter officiellement la bienvenue à son collègue le maire Reginald Dawson et aux citoyens de sa ville qui l'accompagnaient. Puis il expliqua en détail le blason dont Mgr Taché avait doté la ville cathédrale. Ces armoiries, dit-il, décrivent à la perfection le caractère pluraliste de notre Cité: trèfle (Irlandais), rose (Anglais), fleur de lis (Français), agneau (Canadien français dont le patron Jean Baptiste porte l'Agneau), et autres détails qui démontrent qu'à St-Boniface on reconnait l'intangibilité des droits des minorités; enfin, la devise elle-même, "Salus a Cruce", rappelle le caractère profondément religieux de cette Cité surnommée ville cathédrale.

Résolution historique

Après ces explications du maire Guay, l'échevin Joseph St-Hilaire lut (en anglais et en français) la résolution adoptée le 4 juin dernier par le conseil de ville lors d'une assemblée spéciale:

Considérant que la nation canadienne est formée en majeure partie de deux groupes ethniques d'origines distinctes;

Considérant que ces deux groupes ethniques sont fiers du pays de leurs ancêtres, de leurs ancêtres, de leur langue, de leur histoire, de leurs exploits et de leurs traditions;

Considérant que pour ne former qu'une seule grande, forte et fière nation, chaque concitoyen du Canada doit faire un effort réel pour comprendre et accepter les coutumes et les traditions d'origine de l'autre groupe;

Considérant qu'il est désirable et souhaitable qu'une compréhension mutuelle naisse et croisse dans le coeur de tous les Canadiens sans distinction de race ou de religion;

Considérant que le jumelage de cités ou de villes dont les origines raciales sont différentes l'une de l'autre est un excellent moyen d'extérioriser ses sentiments d'expression pour faire connaître ses cultures et ses traditions;

Considérant que Son Honneur le Maire R. J. P. Dawson, de Mount Royal, et Son Honneur le Maire Joseph P. Guay, de St-Boniface, ont entrepris des pourparlers en vue de jumeler les municipalités de Mount Royal et de St-Boniface;

(Suite à la cinquième page)



Le R. F. Joseph-H. Bruns, Marianiste, surintendant de la division scolaire St-Boniface, vient d'être nommé membre du comité d'éducation pédagogique du personnel enseignal par l'hon. Dr George Johnson, ministre de l'Instruction publique. Il terminera le terme d'office du Dr W. Lorimer, sous-ministre de l'Instruction publique, qui, avant sa nomination, était membre du comité susmentionné à titre de représentant de l'Association des Surintendants du Manitoba.

Une nouvelle instruction liturgique simplifie certains actes du culte

CITE DU VATICAN — Le culte eucharistique fait l'objet d'une instruction du Consilium pour l'application de la réforme liturgique et de la congrégation des rites, comportant près de 10,000 mots. Le document porte la date du 25 mai, fête du Saint-Sacrement, et entre en vigueur le 15 août prochain, fête de l'Assomption.

L'instruction réaffirme "la perpétuité de la foi" de l'Eglise dans l'Eucharistie, elle simplifie certains actes du culte en les adaptant aux principes de la réforme liturgique conciliaire.

La première partie est consacrée aux principes pastoraux sur le culte du mystère eucharistique et la nécessité d'enseigner aux fidèles la doctrine du Saint-Sacrement.

La deuxième partie apporte toute une série d'instructions dont certaines constituent une innovation. C'est ainsi que la communion au calice est permise pour les époux à leur messe de mariage, pour les néophytes adultes à la messe qui suit le baptême, ainsi qu'aux confirmés adultes à la messe de la confirmation. Cette communion sous l'espèce du vin est admise aussi pour les abbesses à la messe de bénédiction, pour les proches des deux sexes à la messe de profession religieuse, pour les parents, les membres de la famille et les bienfaiteurs qui participent à la messe d'un nouveau prêtre.

La communion sous la seule espèce du vin peut être donnée, avec l'autorisation de l'évêque, à ceux qui, pour raisons de santé, ne peuvent la recevoir sous l'espèce du pain.

L'instruction établit que la communion peut être donnée aux fidèles, soit agenouillés, soit droits, suivant le choix que feront les autorités territoriales compétentes.

C'est le prêtre célébrant qui doit donner la communion et la messe ne doit pas se poursuivre tant que la communion des fidèles n'est pas achevée. D'autres prêtres ou diacres pourront aider au besoin le célébrant. Les fidèles qui célèbrent le dimanche ou une fête d'obligation la veille au soir, suivant la concession faite par le St-Siège, peuvent s'approcher de la Sainte-Table même s'ils ont déjà communié le matin.

Pour les messes du samedi soir permettant aux fidèles de s'acquitter de leurs obligations dominicales, il est recommandé aux pasteurs d'instruire les fidèles sur le sens de la concession qui leur est faite afin que le sens du dimanche ne soit pas dénaturé.

Il est prescrit de veiller, surtout dans la construction de nouvelles églises, à ce que le tabernacle soit "solide et inviolable" et qu'une lampe brûle en permanence devant l'autel du Saint-Sacrement.

La diffusion de la messe par radio ou par télévision de même que la prise de photographies pendant les offices devront se dérouler avec la plus grande discrétion pour que la prière des fidèles ne soit pas troublée.

Une recommandation particulière est faite aux pasteurs pour que, dans les lieux de villégiature notamment, des messes soient célébrées pour les étrangers selon leurs coutumes. Il faudra veiller cependant à ce que les fidèles puissent dire et chanter ensemble en latin, les parties de l'ordinaire de la messe.

L'instruction demande que la participation des fidèles aux chants soit développée dans la célébration dominicale et que l'on donne autant que possible la préférence à la messe chantée.

Enfin, la célébration de la messe est interdite pendant l'exposition du Saint-Sacrement.

Les Canadiens sont invités à prier pour la paix au M.-O.

Les chefs des Eglises catholique, anglicane et unie du Canada viennent de publier une déclaration conjointe invitant les Canadiens à prier et à travailler pour le rétablissement de la paix entre l'Etat d'Israël et les Etats arabes au Moyen-Orient. Ils assurent aussi de leur soutien le gouvernement canadien dans ses efforts pour "éviter l'effusion de sang" et "jeter les bases d'une paix durable". Voici le texte de cette déclaration et les noms des trois signatures:

"Une fois de plus le Moyen-Orient, terre historique, berceau de la civilisation, est dans un état de bouleversement et est menacé par la guerre. Les chrétiens du Canada sont invités à prier avec leurs frères du monde entier pour que les chefs des nations affectées, guidés par la lumière de Dieu, s'emploient à trouver une paix juste et honorable. Nous invitons tous les chrétiens à prier pour la paix dans le monde et à travailler en ce moment, de toutes leurs forces pour l'établissement de la paix au Moyen-Orient.

"En lançant cet appel pour la paix, nous sommes conscients de l'anxiété et de l'inquiétude de nombreux citoyens canadiens d'origine juive et arabe. Nous sommes également conscients de pouvoir compter de nombreux amis dans les deux groupes. Comment ne pas souligner les nombreuses richesses d'un héritage religieux partagé en commun par les disciples de Mahomet, de Moïse et du Christ.

"Nous apprécions l'heureuse initiative de paix entreprise par les chefs de notre gouvernement et voulons les assurer de notre soutien dans ces efforts constructifs pour éviter l'effusion de sang et pour jeter les bases d'une paix durable.

"Nous sommes reconnaissants du rôle de gardien de la paix assumé par les Canadiens au Moyen-Orient durant les dernières années. Nous espérons sincèrement que les voies de la modération sauront prévaloir et que les Nations unies auront l'occasion de découvrir une solution pacifique à la tension actuelle."

Archevêque Howard Clark,
primat de l'Eglise
anglicane du Canada

Mgr Louis Lévesque,
président de la Conférence
catholique canadienne

Dr Wilfrid Lockhart,
modérateur de l'Eglise
unie du Canada.



Mme Aimé Normandeau, de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, St-Boniface (Parc Windsor), a été réélue présidente diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques au cours du 4e congrès annuel de cet organisme, samedi dernier 3 juin, au Collège de St-Boniface. Les autres membres du conseil diocésain 1967-68 sont: Mme A. Jutras, ex-présidente, Mme M. Dumaine, 1ère vice-présidente, Mme A. Dufault, 2e vice-présidente, Mme R. Lavallée, 3e vice-présidente, Mme G. Ayotte, secrétaire-archiviste, Mme H. Chartier, secrétaire - correspondante, et Mme A. Bourgeois, trésorière. M. l'abbé B. Bélanger, curé de Somerset, demeure l'aumônier. Mlle Hélène Blais, de Transcona, et Mme Marcel Jamault, de St-Boniface, espèrent copiler à temps, pour publication la semaine prochaine, un résumé des multiples rapports et le texte complet des résolutions du congrès.

Marianiste décédé

Nous venons d'apprendre la mort du R. P. Georges Tisserand, marianiste, à Art - sur-Meurthe (France), à l'âge de 58 ans, à la suite d'un infarctus au coeur. Né dans les Vosges (France), le Père Tisserand vint au Canada en 1946. Il devait y passer près de 19 ans. Il a d'abord exercé les fonctions d'aumônier à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface, Manitoba. Il vint ensuite à St-Romuald, Qué., à la Villa Chaminade, où il fut maître des novices durant 5 ans. En 1954, il était nommé aumônier à l'Institut Ste-Marie de St-Anselme. C'est alors qu'il commença sa carrière de prédicateur de retraites de jeunes et de communautés. Le Père Tisserand était un prédicateur très goûté et un directeur de conscience fort apprécié. Il était retourné en France en septembre 1965.

Les faits saillants du budget fédéral

Voici les faits saillants du budget fédéral:

- Aucun changement quant à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.
- Suppression, à compter du 1er septembre, de la taxe fédéral de vente de 12 p.c. sur tous les médicaments.
- Réduction tarifaires de 20 à 15 p.c. sur les importations de produits pharmaceutiques et restrictions des droits de dumping.
- Le reste de la taxe de vente de six p.c. sur les machines servant à la production est supprimé dès maintenant, 10 mois plus tôt que prévu.
- Légère recrudescence provisoire de chômage prévue cette année avec réduction pour l'an prochain.
- Déficit budgétaire prévu de $740,000,000 pour l'année financière 1967-1968, soit le plus élevé depuis celui de $791,000,000 en 1961-1962.
- Dépenses prévues de $9,700,000,000 et revenus prévus de $8,960,000,000.
- Aucun changement dans la taxe frappant les tabacs, liqueurs, bières et vins.
- Le produit national brut devrait s'accroître de 6.5 à 7 p.c. cette année, dont 3 p.c. à cause de la hausse des prix.
- La taxe de vente de 12 p.c. est abolie sur les matériaux devant servir à la construction de résidences d'étudiants d'université bâties par des sociétés de la couronne provinciales.
- La caisse de sécurité de la vieillesse aura un fonds de $538,600,000, comparativement à $109,000,000.
- Importations de margarine permises dans le cas de personnes souffrant d'allergies.
- Les antiquités fabriquées plus de 100 ans avant leur importation seront exemptées de droits; elles devaient auparavant avoir été fabriquées avant le 1er janvier 1847.
- Suppression de la taxe de vente sur les appareils respiratoires prescrits par un médecin, de même que sur les chaussures et appareils servant aux personnes qui souffrent d'infirmité ou de malformation du pied.
- Réduction des tarifs douaniers sur la levure, la téquila, certains vêtements sacerdotaux et autres articles.

Les Chats français sortiront-ils?

Les gens de langue anglaise à Winnipeg semblent beaucoup plus enthousiasmés du Cercle Molière que les citoyens de St-Boniface. M. Frank Morriss, de la "Tribune", a consacré récemment plusieurs lignes à la prochaine pièce du Cercle: "Chat en Poche". Il a aussi fait l'éloge de Jean-Guy Roy qui, avec l'aide du M.T.C., a fait deux ans d'études à l'Ecole Nationale, puis a enseigné l'art dramatique dans un collège à Montréal; et nous traduisons: "Il devrait être un atout important dans cette liste de directeurs que nous avons dans notre région". Le directeur du "Chat en Poche" est évidemment très bien coté et considéré par le M.T.C.

Mais plus important, c'est l'ardeur qui pousse ce jeune directeur à quitter Montréal, où il pourrait être beaucoup mieux rénuméré, afin de faire vivre le théâtre à St-Boniface, car il croit à la richesse culturelle du milieu. Il est entouré d'un groupe de jeunes gens qui montrent autant d'entrain que lui, autant de capacités que les chansonniers de Panorama 67 sur qui ils ont déjà l'avantage de quelques expériences théâtrales. Pour une pièce tant attendue, espérons que la foule sera aussi nombreuse, sinon supérieure, à celle qui vint se ravir à Panorama 67.

Feydeau, auteur du "Chat en Poche", est certainement avec Molière le plus grand comique français. Ses pièces figurent d'ailleurs au répertoire des grands théâtres de tous les pays. Chez lui, la farce n'exclut pas cependant, comme dans bien des vaudevilles, l'analyse pénétrante du sujet. Le tragique chez lui se lie au comique, ce qui me semble être le critère du génie.

Jean-Guy Roy, en plus d'être homme de théâtre, est à ses heures chansonnier. Il a fait un stage à la Boite à chansons "Le Patriote", à Montréal. Espérons que St-Boniface viendra à son tour chanter un véritable artiste et se féliciter d'avoir assisté à une soirée comique de tenue artistique et de calibre professionnel.

Jean-Guy Roy

Vive Panorama 67

Après avoir félicité les organisateurs et les participants de ce Gala du 27 mai, à la station radiophonique de St-Boniface le lundi 29, j'emprunte le moyen de ce journal pour que des Manitobains soient heureux de savoir ce qu'un Québécois présent a ressenti pendant Panorama 67 au théâtre Playhouse. Je m'adresse spécialement à ceux qui n'étaient pas à l'écoute de l'émission "De tout et de rien".

A Marcel Gosselin, celui qui chante "Que c'est beau la vie" avec tant d'assurance, il faudrait être égoïste pour ne pas dire merci. En ce vingtième siècle où nous sommes si peu de chose, étant mêlés à tant de conflits mondiaux, il fait bon d'entendre un tel chant.

David Dandeneau, continuez votre travail, et qui sait . . . peut-être que ce vent qui nous aide à vivre nous poussera non pas à la Manic où la vie est si isolée, mais dans des boites à chansons afin de donner libre cours à nos ébats.

Il est certain que pendant le spectacle nous n'avons eu aucun désir de mourir. Nous nous devions tant d'admirer et surtout d'encourager trois vraies "miladies", les Fantaisies.

Et vous, Gérald Allard, allez allez, mais pas trop vite. Prenez le temps de vivre et donnez-nous beaucoup de vos charmantes chansons. Nous ne sommes pas vieux, même à soixante ans, nous vivons tous dans le siècle présent. Et il faut dire que c'est formidable de se le laisser répéter, surtout par un bonhomme dynamique comme vous l'êtes, Paul Dégagné.

Nous vous avons retenu, Léo Dufault, même si vous avez voulu prendre l'autoroute no 4. Allez de droite à gauche, allez droit devant vous. Roulez sur terre, une automobile, si bolide soit-elle, n'est pas un avion, vous le savez. Votre travail mérite d'être encouragé, votre simplicité vous donne une grande personnalité. Votre présence en scène rappelle celle d'un chanteur choyé au Québec, on le nomme Marc Gélinas.

L'été nous donne à tous le désir de l'évasion. On veut même se rendre à St-Tropez où l'on pourrait absorber en grande quantité un délicieux vin d'été. Surtout si nous sommes entourés de charmantes et dynamiques jeunes filles ressemblant à Monique Ducharme. Elle nous a véritablement eu, la petite charmeuse!

On peut vraiment dire que le Manitoba possède deux véritables dames de la chanson. Après nous avoir donné Gisèle Mackenzie, voilà que Suzanne Jeanson fait son apparition, intimidée à son entrée en scène, mais certaine de son charme. Nous et beaucoup d'autres n'hésiterons pas à marcher quelques milles en vue d'applaudir son grand talent. Mademoiselle, votre petit accent mis en grand chantier vous ferait connaître comme une Pétula canadienne. Et pourquoi pas?

Les printemps de ton pays, qui sont aussi ceux de centaines de personnes, valent bien l'honneur d'être chantés. Une interprétation de valeur que ta poésie, Louis Dubé. Il est rare chez un amateur de voir une aussi bonne tenue en scène.

Et comme dessert, voilà de la véritable poésie. On m'a dit souvent chez les gens du spectacle: si notre numéro n'est pas commercial, il n'y a aucune ouverture possible. Mais la poésie, la vraie, n'est pas du tout commerciale! Elle est comme la vôtre, chers 123. Vous nous permettez un petit conseil: "Enfin, que l'on vous reconnaisse comme de véritables troubadours!". Le jour où vous irez à la guerre, il vous faudra une rose à la boutonnière, et ainsi nous sommes persuadés que vous gagnerez bien des batailles.

Pour ma part, je me demandais ce que je verrais et entendrais d'intéressant à Panorama 67. Je fus ravi de voir et d'entendre des jeunes s'exprimer si facilement dans le langage du vieux vieux Molière. Pierre Villemure déclarait dans un journal de Worcester, Mass., en fin d'année 66, que ce qui reste de Français au Québec équivaut à des perles. Il ne serait pas exagéré de dire ici que ce qui est Français au Manitoba n'est pas autre chose que des saphirs ou des émeraudes. Ne soyez pas timides, Franco-manitobains, vous avez des batailles à gagner. N'oubliez pas que si vous les faites en chantant, tout ira beaucoup plus vite.

Venez nous visiter au Québec, chansonniers manitobains. Nous vous recevrons aussi bien que nos moyens nous le permettront.

Un Québécois,
Jean Arnaud.



Ci-dessus l'on voit le groupe des personnes qui reçurent leur diplôme de l'Institut de Personnalité fondée et dirigée par M. Jean-Guy Leboeuf, de Montréal, lors de la grande soirée qui terminait le lundi 29 mai au Centre St-Louis de St-Boniface les quinze semaines consécutives du Cours: de gauche à droite, première rangée, Armand Debbane, Sr Rose Bouchard, Sr Cécile Durand, Sr Marie-Rose Tougas, M. Jean-Guy Leboeuf, Sr Rose Boulet, Mme Edwardine Verreault, Sr Marie-Cécile Dufault, Sr Marie Tougas et Georges Lévesque; deuxième rangée, Gisèle Isabey, Agathe Gosselin, Irene Burdz, Marie-Ange Ayotte, Marie Bernardin, Marie-Antoinette L'Heureux, Sr Béatrice Dubuc, Lucille Gauthier, Sr Marie-Jeanne Dandurand, Yvette Laurencelle, Sr Yvette Jamault, Hélène De Cruyenaere et Stella Halpin; troisième rangée, Dr Amédée Isabey, Paul Fournier, Joseph Robidoux, Renald Laurencelle, Roland Philippe, Roméo Delorme, Camille Phaneuf, Adolphe Huot, Louis Marcoux, Patrick Halpin, Ernest Drouin, Sam Neamtan et Louis Perrin. Ont aussi reçu un diplôme (in absentia): M. Clément Benjamin, MM. et Mmes François Gagnon, Maurice Noël et Raymond Tétrault.
(Photo Lorraine Perrin)

Place aux femmes

Le journaliste assiste professionnellement à tant de congrès, de banquets, de discours, qu'il peut devenir blasé malgré lui sous prétexte qu'il entend du déjà dit et qu'au fond on ne l'a invité que pour obtenir à prix facile une excellente publicité. Mais parfois, heureusement, certaines exceptions soulèvent d'abord son intérêt, puis son enthousiasme. Avouons que tel fut le cas samedi soir dernier, lors du banquet de clôture du 4e congrès annuel diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, au collège de St-Boniface.

Elles étaient au nombre de 150, au milieu desquelles s'étaient glissés ici et là quelques maris sérieux. Toute la journée elles avaient écouté des rapports, pris part à des discussions animées, adopté des résolutions, tenu des élections, pour enfin participer à la messe et goûter l'homélie. Pourtant elles n'étaient que fraicheur et gaieté après toutes ces heures harassantes, décidées plus que jamais à la fin d'un tel congrès de sortir de l'anonymat, de redorer le blason de leur Ligue qui groupe déjà 891 femmes du diocèse, de prendre leur place dans le champ de l'apostolat laïc. On n'eut qu'à écouter, à la fin du repas, celles qui présentèrent ou remercièrent les deux orateurs pour comprendre qu'il faudra désormais compter sur elles, faire place aux femmes catholiques de langue française, que l'apostolat laïc est une réalité qu'elles veulent vraiment pousser jusqu'à ses meilleurs résultats pour l'Eglise et la Société, la société familiale et paroissiale et scolaire comprise.

Mais surtout, leur porte-parole à toutes, conférencière invitée, exprima ces grandes vérités de façon particulièrement éloquente et convaincante. Mère de cinq enfants, institutrice bilingue, intéressée activement dans les oeuvres paroissiales, les activités sportives de la jeunesse et les initiatives du Club 4-H, présidente locale de la Ligue et maintenant 3e vice-présidente diocésaine, elle exprima sans embages que la Ligue des Femmes Catholiques est un mouvement très moderne, à la page, bien au fait des besoins de l'Eglise postconciliaire, un mouvement jeune et progressif dont chacune des membres veut jouer sa part d'engagement du laïcat féminin dans le monde d'aujourd'hui.

La conférencière prouva que ce mouvement appuie sa doctrine, son programme et son action apostolique sur les textes mêmes du Concile, textes étudiés avec soin et bien compris, mais d'une compréhension qui dépasse le froid intellectualisme et donc pousse à l'action de façon méthodique, ordonnée.

Enfin, elle crut bon d'adresser deux mots spéciaux aux aumôniers et aux maris. Aux premiers elle osa rappeler, sans gêne aucune, que les femmes entendent exercer leur apostolat "laïc" avec eux, non sous leurs ordres. Donc qu'ils soient des veilleurs, des éveilleurs, des guides, mais qu'ils acceptent que les membres de la Ligue gardent leur autonomie de pensée et d'action dans le champ d'apostolat qui leur est propre . . . au niveau des réalités temporelles. Aux maris elle demanda clairement qu'ils acceptent que leurs épouses travaillent à leurs côtés pour le bien même de l'Eglise et de la Société, selon la devise du mouvement: "Pour Dieu et pour le Canada!" En d'autres mots, qu'ils sachent encourager, non bouder leurs femmes au service de la Ligue.

Ces paroles fermes expriment bien le climat nouveau de l'Eglise où les laïcs se voient acceptés comme tels dans le champ de l'apostolat, mais aussi où la femme jouit d'un statut d'élévation et de dignité pas suffisamment accepté, peut-être, dans le passé. Il est consolant de méditer ces paroles, de constater cette attitude . . . qui rejoint celles des Jeunes Travailleurs qui, eux aussi, brisent les chaînes de l'anonymat, se groupent sous le signe de l'amitié, exercent une fructueuse influence chrétienne dans leur milieu de travail.

L'Expo 67 affirme la valeur des Canadiens français

OTTAWA — M. W. E. Lambert, professeur à l'université McGill, a déclaré que l'Expo 67, ainsi qu'une génération d'adolescents révoltés pouvaient être une solution à la séparation culturelle qu'il a appelée "le problème actuel le plus critique au Canada."

"L'Expo est d'abord un effort canadien-français", a dit le professeur Lambert au cours d'une entrevue, lors d'une réunion de l'Association des psychologues canadiens à l'université Carleton "L'Expo a ouvert les yeux à nombre de Canadiens anglais."

L'Exposition universelle, a-t-il ajouté, aidera le Canadien français à prouver qu'il est un aussi bon citoyen que n'importe qui d'autre.

"Les frictions entre les deux groupes ethniques du Canada cesseront, a-t-il dit, dès que les Canadiens français seront sûrs d'eux-mêmes et que les Canadiens anglais les considéreront comme des individus et non plus, superficiellement, comme des Français."

Nouvelle génération

Les jeunes, a dit le professeur Lambert, peuvent comprendre mieux que leurs parents leurs camarades qui prennent des drogues comme le LSD ou qui fument la marijuana.

"Ils constatent qu'il s'agit de problèmes que chacun doit régler à sa façon et ils peuvent voir et tolérer bien des solutions qu'ils n'adopteraient pas nécessairement pour eux-mêmes."

Pour ces jeunes, les différences raciales sont insignifiantes. Ils accordent moins d'importance à leurs origines personnelles. Ils sont décidés, et c'est une excellente chose.

"Un enfant bilingue, à double racine, est un excellent exemple de cette théorie", a ajouté le professeur Lambert. "Cet adolescent pourra plus facilement acquérir la certitude objective que les gens, au fond, sont les mêmes."

TORONTO — Lady Baden-Powell, épouse du fondateur du scoutisme, visitera le campement des guides à l'Expo 67, le 28 juillet, a-t-on annoncé à l'assemblée annuelle des Guides du Canada.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Dernier recensement

OTTAWA — Les statistiques officielles du recensement de 1966, que vient de rendre publiques le Bureau fédéral de la statistique, révèlent que la population canadienne est de 20,014,880 âmes. En 1961, elle était de 18,238,247.

En cinq ans, la population du Québec est passé de 5,259,211 à 5,780,845.

Il y a eu augmentation de la population partout, sauf au Yukon, dont la population est tombée de 14,628 à 14,382.

Les chiffres sont les suivants pour les autres provinces (ceux de 1961 sont entre parenthèses): Ontario: 6,960,870 (6,236,092); Terre-Neuve: 493,396 (457,853); Ile-du-Prince-Edouard: 109,535 (104,629); Nouvelle-Ecosse: 756,039 (737,007); Nouveau-Brunswick: 616,788 (597,936); Manitoba: 936,066 (921,686); Saskatchewan: 955,344 (925,181); Alberta: 1,463,203 (1,331,944); Colombie-Britannique: 1,873,674 (1,629,082); Territoires du Nord-Ouest: 28,738 (22,998).

Canadiens français à l'ONU

QUEBEC — M. Jean Iliovici, chef de la section des services de protection sociale aux Nations unies, a déclaré à Québec que l'ONU regrette de ne pas compter assez de Canadiens français dans ses programmes d'assistance technique. M. Iliovici a attribué cette difficulté de recruter des experts francophones au fait que l'ONU doit aller les chercher dans les pays où l'on a beaucoup besoin d'eux, c'est-à-dire que les universités et les diverses administrations qui les emploient ne peuvent se passer d'eux, même temporairement.

Les missions d'experts pour lesquelles les Nations unies réclament des Canadiens français sont d'une durée variable, mais d'au moins un an. Elles concernent surtout les pays africains de langue française et certains pays d'Amérique latine et d'Asie.

Nouvel index de la presse canadienne

REGINA — Un système d'index comprenant un fichier de références sur les milliers d'articles qui paraissent dans 15 quotidiens canadiens-anglais sera bientôt complété au campus Régina de l'université de la Saskatchewan. L'index canadien des nouvelles qui doit être publié régulièrement à la fin de cette année, servira de guide de références pour les divers articles et rubriques publiés dans 16 journaux canadiens.

Les rubriques doivent être classées par sujets et par titres, et fournir un résumé court de l'article, ainsi que le nom du journal dans lequel celui-ci a été publié, en plus de la date, de la page et de la colonne où on peut le retrouver.

L'Académie Française et le dictionnaire

L'Académie Française a l'intention d'accélérer les "travaux du dictionnaire". Une séance du jeudi vient d'être consacrée tout entière — et sans respecter le moins du monde l'ordre alphabétique — aux termes en usage dans cette science nouvelle qu'est l'informatique et aux emprunts fait au vocabulaire anglo-saxon.

C'est ainsi que l'Académie a repoussé fuel-oil et lui préfère, si l'on ose dire, mazout. Elle condamne marketing au profit de commercialisation; royalties au profit de redevances; engineering au profit de génie industriel. Le standard doit être remplacé par la norme, et l'adjectif standardisé par normalisé. Seul le standard téléphonique, consacré par l'usage, garde droit de cité.

En revanche, les Immortels acceptent bulldozer, à condition qu'on prononce "bouldozeur" et pipe-line(mais on pourra dire aussi oléoduc pour un conduit destiné aux liquides).

Le terme vulcanologie sera réservé au traitement du caoutchouc, tandis que la volcanologie restera la science des volcans, chère à Haroun Tazieff. Et l'automation est condamnée au profit de l'automatisation ou de l'automatique, suivant les cas.

Enfin, l'Académie a arrêté la définition de termes nouveaux de formation française:

Informatique: Science du traitement rationnel, notamment par machines automatiques, de l'information considérée comme le support des connaissances et des communications dans les domaines technique, économique et social.

Logistique: Partie de l'art militaire dont l'objet est de fournir aux forces armées cé qui leur est nécessaire pour subsister, faire mouvement et combattre.

Ordinateur: Machine automatique qui permet d'effectuer, dans le cadre de programmes ou de structures préétablis, des ensembles d'opérations arithmétiques et logiques à des fins scientifiques, administratives ou comptables.

L'aéronautique à Paris

PARIS — Le Salon international de l'aéronautique et de l'espace est la plus grande manifestation du genre au monde dans le domaine de l'aviation.

Et celui de cette année était le plus important jamais organisé.

Pas moins de 522 exposants y participaient, en effet, soit 100 de plus que lors du dernier Salon, il y a deux ans. (Cette manifestation n'a lieu, en effet, que tous les deux ans.)

Lorsqu'il ferma ses portes, le 27e Salon avait attiré plus d'un million de visiteurs, dont plus de 2,000 journalistes, pour une bonne part spécialisés, et qui y sont venus de presque tous les pays du monde.

Le Salon de l'aéronautique est réalisé par un organisme français, l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales.

Le personnel directeur qui organise cette manifestation "monstre" compte en tout . . . dix personnes!



Avant de créer 27 nouveaux cardinaux, le 29 mai dernier, portant ainsi le Sacré-Collège à 120 membres, soit son plus gros contingent de l'histoire de l'Eglise catholique, Paul VI lève (photo ci-dessus) ses bras pour bénir la foule qui se pressait sous sa fenêtre sur la vaste place St-Pierre de Rome. Les jets d'eau des fontaines ont permis au photographe de NCWC de donner à cette photo un aspect tout spécial.

27 nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN — Par la récente promotion cardinalice, qui porte le nombre des cardinaux au chiffre record de 120 — soit les 27 nommés, plus 93 existant auparavant — le pape provoque au sein de la Curie et dans les rangs de la diplomatie pontificale une véritable vague de fond qui amènera de nombreux changements.

Huit prélats de Curie, dont les chefs des deux sections de la secrétairerie d'Etat, NN. SS. Antonio Samore et Angelo Dell'Acqua, font partie de la promotion avec les détenteurs de postes importants, tels que ceux des secrétariats de la Congrégation pour la doctrine de la foi et de la Congrégation des sacrements. Un Français figure parmi leur nombre, Mgr Gabriel Garrone, qui est déjà pro-préfet de la Congrégation des séminaires. C'est le seul qui est assuré de rester à son poste. On pense que Mgr Samore recevra une autre charge importante. Quant à Mgr Dell'Acqua, on estime généralement qu'il sera nommé pro-secrétaire d'Etat.

Ces nominations entraînent nécessairement de nombreuses mutations, car il va falloir donner des remplaçants aux nouveaux cardinaux et nommer notamment un substitut et un secrétaire de Congrégation des affaires extraordinaires. Pour ce dernier poste, on songe tout naturellement à Mgr Agostino Casaroli, qui était sous-secrétaire. Pour le poste de substitut, que le pape actuel occupa de longues années avant d'aller à Milan comme archevêque, plusieurs noms sont mis en avant. Mais il est impossible à l'heure actuelle de prévoir quel sera celui sur lequel s'arrêtera le choix du Saint-Père. Sera-ce Mgr Emmanuelle Clarizio, nonce à St-Domingue, qui fut secrétaire du futur Paul VI pendant la guerre?

Cinq nonces ou internonces — Espagne, Hollande, Suisse, Portugal, Italie et un délégué apostolique (Etats-Unis) — figurent dans la nouvelle promotion cardinalice. Parmi eux, deux non-italiens, Mgr Antonio Riberi, Madrid, qui est Monégasque, et Mgr Maximilien du Furstenberg, Lisbonne, qui est Belge. Ces postes dont les titulaires reçoivent traditionnellement la pourpre après un certain nombre d'années de fonctions vont se trouver vacants.

Onze archevêques et un évêque résidentiels, dont trois Américains, deux Français, un Allemand, un Argentin, un Bolivien, un Indonésien, un Polonais et deux Italiens entrent dans le Sacré-Collège. La nomination de Mgr Carol Wojtyla, archevêque de Cracovie, mérite une mention particulière, car, suivant les voeux de certains, elle placera un autre cardinal aux côtés de l'archevêque de Varsovie, Stephan Wyszynski. Mais cette nomination, dit-on à Rome, ne devrait pas être considérée comme un amoindrissement de la situation de ce dernier prélat.

A noter aussi l'attention particulière que le pape a eue pour la France en comblant, sans attendre, le vide créé à Lyon par le départ pour Rome du cardinal Jean Veuillot et en élevant du même coup à la pourpre le nouvel archevêque primat des Gaules, Mgr Alexandre Renard.

L'admission au sein du Sacré-Collège de 12 représentants de l'épiscopat du monde entier renforce le caractère représentatif, sur le plan pastoral, du Sacré-Collège qui voit ainsi s'accroître son caractère de conseil du Souverain Pontife. De même, la nomination de 15 prélats non italiens, dont un religieux suisse, le Père Benno Gut, et d'un Anglais, Mgr Francis Brennan, doyen du tribunal de la Rote, accentue l'internationalisation du Sacré-Collège, au sein duquel les prélats italiens ne seront plus que 37 sur un total de 120.

Caractère international

L'Eglise catholique possédait 93 cardinaux. Le Sacré-Collège avait compté le plus grand nombre de membres de son histoire — 103 — après le premier et seul consistoire tenu par le pape Paul VI, en février 1965, alors que 27 nouveaux princes de l'Eglise avaient été créés.

Aucun Canadien n'a été nommé, mais quatre Américains ont été créés cardinaux.

A la suite de la nomination des nouveaux cardinaux, le Sacré-Collège comptera sur 120 membres: 78 Européens (dont 37 Italiens, 10 Français, 6 Espagnols, 5 Allemands, 3 Belges, 3 Anglais, 2 Polonais, 2 Portugais et 2 Suisses), 10 Asiatiques et 5 Africains, 17 Ibero-américains, 9 Canadiens et Américains et un Océanien.

Les membres de la nouvelle promotion cardinalice sont âgés pour la plupart de 60 à 70 ans. Le plus jeune d'entre eux, Mgr Carol Wojtyla, a 47 ans, NN. SS. Carlo Grano, nonce en Italie, et Nicolas Fasolini, archevêque de Santa Fé, en Argentine, ainsi que le Père Benno Gut, ont plus de 80 ans.

Voici la liste des nouveaux cardinaux:

Mgr Nicolas Fasolino, archevêque de Santa Fé, en Argentine.

Mgr Antonio Riberi, nonce en Espagne.

Mgr Giuseppe Beltrami, internonce en Hollande.

Mgr Alfredo Pacini, nonce en Suisse.

Mgr Gabriel Garrone, propréfet de la Congrégation des séminaires.

Mgr Eugenio Vagnozzi, délégué apostolique aux Etats-Unis.

Mgr Maximilien de Furstenberg, nonce au Portugal.

Mgr Antonio Samore, secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Mgr Francesco Carpino, secrétaire de la Congrégation des sacrements.

Mgr José Clemente Maurer, archevêque de Sucre, Bolivie.

Mgr Pietro Parente, secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Mgr Carlo Grano, nonce en Italie.

Mgr Angelo Dell'Acqua, substitut de la secrétairerie d'Etat.

Mgr Dino Staffa, pro-préfet du Tribunal de la signature apostolique.

Mgr Pericle Felici, ancien secrétaire général du Concile, pro-président de la Commission pour la réforme du droit canon.

Mgr Pierre Veuillot, archevêque de Paris.

Mgr Corrado Ursu, archevêque de Naples.

Mgr Alfred Bengsch, évêque de Berlin.

Mgr Justinus Darmayuwana, archevêque de Semerang, en Indonésie.

Mgr Carol Wojtyla, archevêque de Cracovie.

Mgr Michele Pellegrino, archevêque de Turin.

Mgr Alexandre Renard, évêque de Versailles, qui devient archevêque de Lyon.

Le Père Benno Guy, Suisse, abbé primat des Bénédictins confédérés.

Mgr John Joseph Krol, archevêque de Philadelphie.

Mgr Patrick Louis O'Boyle, archevêque de Washington.

Mgr John Patrick Cody, archevêque de Chicago.

Mgr Francis C. Brennan, qui préside le tribunal de la Rote, tribunal du Vatican qui s'occupe des mariages.

Nombre de catholiques aux Etats-Unis

NEW YORK — Le nombre de catholiques aux Etats-Unis s'élève à 46,864,910 en 1967, ce qui équivaut à plus de 23 pour cent de la population du pays.

En outre, il est de 12,000,000 supérieur à celui de 1957, d'après le "Catholic Directory" publié récemment.

Le nombre de prêtres catholiques aux Etats-Unis est de 59,892, soit une augmentation de 699.

Il est avantageux d'apprendre les langues avant six ans

MONTREAL — Il est avantageux de commencer l'apprentissage de deux ou trois langues avant l'âge de six ans, avant que chaque hémisphère du cerveau soit par trop spécialisé. C'est ce que déclarait au cours du weekend le Dr Wilder Penfield, lors d'une causerie qu'il prononçait au Pavillon Dupont de l'Expo, dans le cadre du congrès de l'Association canadienne d'orthophonie et d'audiologie.

Un tel apprentissage précoce, contrairement à ce qu'ont prétendu les tenants d'un nationalisme étroit, ne nuit aucunement à la qualité des langues parlées ensuite par le sujet: en effet, la connaissance qu'un enfant acquiert d'abord d'une langue se ramène à un jeu ("set") intégré, cohérent, fait d'un certain nombre de mots, auquel l'enfant réagit comme à un tout. Passant par exemple à une autre langue en cours de conversation, l'enfant passe à l'usage d'un autre jeu comme s'il avait appuyé sur un commutateur: il se sert alors uniquement de cette seconde langue, sans emprunter d'éléments à l'autre jeu ou langue, que ces éléments soient des mots, une manière de construire la phrase, des inflexions, etc.

Il peut certes arriver qu'au tout début de l'apprentissage d'une seconde langue, une certaine contamination se fasse d'une langue à l'autre: il s'agit d'un phénomène transistoire, pouvant survenir avant que le jeu n'ait vraiment pris forme. L'enfant peut apprendre ainsi très tôt deux ou trois langues, sur la base de l'acquisition de réflexes conditionnés, tout comme il peut, dans la même période de sa vie, apprendre et à conduire un véhicule et à jouer du piano, sans que l'un de ces apprentissages nuise à la qualité de l'autre.

En outre, la personne qui a appris sans peine — sans avoir dû s'y consacrer comme à une matière qui demande effort — plus d'une langue à un âge tendre, acquiert du coup une capacité plus grande qu'autrement d'apprendre encore d'autres langues, capacité qui demeure des années et des années après.

Pour ce faire, l'enfant a mis à profit des aires encore inutilisées de son cerveau, autres que celles dont il s'est servi pour commencer l'apprentissage d'un premier langage. Si l'enfant ne commence pas à se servir de ces aires pour une seconde langue, il se trouve alors à y établir quand même des circuits, consacrés uniquement à la connaissance non-verbale, et ce dernier processus finit par entraver la capacité d'apprentissage linguistique.

Faute d'un apprentissage précoce (avant l'âge de six ans ou faute de mieux celui de huit ans, encore qu'il y ait eu des cas-limites où il était encore temps à douze ans) d'autres langues, le sujet trouvera toujours difficile, pénible, d'apprendre une autre langue, et n'arrivera jamais à être tout à fait à l'aise dans l'usage de la nouvelle langue.

Le Dr Penfield a souligné qu'il n'avait d'abord appris que l'anglais (de naissance, il est américain), qu'il avait étudié vers l'âge de vingt ans l'allemand et le français, puis, à 33 ans, l'espagnol, mais qu'il n'avait jamais pu malgré tout être tout-à-fait à l'aise en se servant de ces langues. Par contre, séjournant en Allemagne, il avait fait fréquenter six semaines durant à ses enfants une maternelle à enseignement bilingue, français et allemand: le matin, on se servait d'une langue et l'après-midi, de l'autre. Et à la maison, les enfants continuaient à se servir de l'anglais. Résultat: ils furent très tôt et sont restés très à l'aise dans l'usage de ces trois langues.

Le Dr Penfield a aussi rapporté le cas suivant: il y a environ un an, il a suggéré à une jeune femme qui lui demandait conseil sur la façon de faire apprendre plus d'une langue à son enfant de trois ans, de parler à l'enfant dans la langue A au rez-de-chaussée et dans la langue B à l'étage que comportait son logis. Un an après l'enfant est à l'aise dans les deux langues et s'il se trouve avoir commencé une conversation, dans la langue B, à l'étage, et descendre l'escalier sur ces entrefaites sans cesser de parler, il enchaine sitôt dans l'escalier, par réflexe conditionné, dans la langue A, sans que son parler garde alors quoi que ce soit de la langue B.

C'est en raison des mêmes facteurs, de souligner le Dr Penfield, qu'un enfant subissant une lésion grave à l'hémisphère du cerveau dont il se sert déjà pour parler et devenant de ce fait incapable de parler, peut surmonter son aphasie, réapprendre à parler, en se servant de l'autre hémisphère intact, tant que cet autre hémisphère est encore libre de spécialisation, soit comme c'est le cas pour l'apprentissage en douceur et de bonne qualité d'une seconde langue, avant l'âge de six ans, assez souvent jusqu'à celui de huit ans.

Si l'aphasie ainsi causée survient alors que le sujet est trop âgé, a plus de six ou huit ans, le mal est irréparable: il n'y a alors pas de récupération de la parole.

Le Prix du Centenaire au Dr Wilder Penfield

OTTAWA — Le Dr Wilder Penfield, chirurgien mondialement connu de Montréal, recevra pour sa contribution "au bien-être des Canadiens et de la communauté mondiale" le prix de $50,000 que la Banque Royale du Canada donne à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Agé de 76 ans, le Dr Penfield est président de l'Institut Vanier de la famille. Il est le fondateur de l'Institut neurologique de Montréal, qu'il a dirigé jusqu'en 1960.

Le prix de $50,000 non-imposable, ainsi qu'une médaille d'or, lui seront remis le 17 juin lors d'une réception à l'Expo.

Un comité indépendant de six personnes a choisi le Dr Penfield parmi 135 Canadiens. La Banque n'était pas au courant du choix avant l'annonce officielle qui en a été faite récemment.

Originaire des Etats-Unis, le Dr Penfield est devenu Canadien en 1934. Il est au courant de son choix depuis deux semaines. Le secret ne lui a pas pesé trop lourd: "Après tout je suis médecin", a-t-il fait remarquer.

Le Dr Penfield a fait de la recherche sur le langage, la mémoire, l'épilepsie, la migraine et la paralysie. Il a réédité 240 articles médicaux, écrit 12 livres dont deux romans.

Le Dr Penfield avait été mis en nomination par deux professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique. Lorsque le comité de sélection lui a annoncé la nouvelle, le Dr Penfield croyait qu'on venait lui dire que le candidat qu'il avait lui-même soumis — M. Tom Patterson, fondateur du Festival de Stratford — était le gagnant.

La Banque Royale du Canada offrira ce prix au moins durant les cinq prochaines années. L'hôtel des Monnaies du Canada a frappé la médaille qui accompagne le prix.

Bonnes relations entre la CUC et les coopératives du Québec

OTTAWA — Les directeurs de l'Association des coopératives canadiennes d'expression anglaise — la Co-operative Union of Canada — ont exprimé la semaine dernière leur satisfaction des excellentes relations qui les lient à leurs collègues de langue française.

Le Conseil canadien de la coopération, qui groupe les sociétés coopératives canadiennes-françaises, a déménagé son siège social de Québec à Ottawa, en 1965.

Dans leur rapport au congrès grès annuel de la CUC, les directeurs de cette organisation ont déclaré que la proximité de leurs collègues francophones a permis des relations amicales beaucoup plus étroites entre les deux groupes.

"Les décisions se font bien plus rapidement maintenant que nous sommes voisins", de dire les directeurs.

"Le mouvement coopératif canadien a de la chance d'avoir réussi à créer un tel degré de compréhension harmonieuse entre les deux groupes nationaux."

Le rapport révèle en outre que:

- le projet de nommer un organisateur d'habitation coopérative à plein temps est sur le point d'être réalisé;
- les syndicats feront bientôt appel à l'assurance coopérative sur une échelle bien plus grande, grâce à un programme élaboré dans ce but;
- les cours d'éducation du consommateur font maintenant partie des programmes d'éducation syndicale de fin de semaine;
- un comité chargé d'étudier les structures des coopératives de consommateurs au Canada est en voie de formation. Ce comité fait suite à une décision prise lors d'une conférence qui a réuni les dirigeants des principales sociétés coopératives;
- une étude entreprise par le comité des recherches du CUC a révélé que le Canada est en retard sur la plupart des autres pays en ce qui concerne des cours universitaires sur la coopération;
- un séminaire, traitant du logement coopératif et public, sera organisé cet automne par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective (CIRIEC). La date et le lieu du séminaire ne sont pas encore connus.

D'autre part, les sociétés coopératives du Canada ont été invitées à "respecter les principes fondamentaux de la coopération".

C'est ce qui ressort du rapport présenté par les directeurs de l'association des coopératives canadiennes d'expression anglaise — la Co-operative Union of Canada — au congrès annuel. Le rapport précise qu'une enquête internationale, entreprise par l'Alliance coopérative internationale, groupant 58 pays, a recommandé l'adoption de six principes de base.

Les directeurs déclarent dans leur rapport: "Nous recommandons que toutes les coopératives du Canada étudient attentivement le rapport de la commission de l'ACI et que les programmes et méthodes d'opération des coopératives canadiennes soient soumis à un examen constant, afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux principes reconnus de la coopération."

Les principes en question sont les suivants:

— Affiliation libre et volontaire;
— Contrôle démocratique;
— Peu ou pas d'intérêts sur le capital-actions;
— Le surplus des bénéfices appartient aux membres;
— Encouragement de l'éducation;
— Croissance par l'entraide entre coopératives.

Le rapport de la Commission royale Carter risque d'avoir des résultats désastreux pour les sociétés coopératives, selon un rapport présenté par les directeurs de la Co-operative Union of Canada.

En soulignant les avantages dont bénéficient les coopératives sur le marché canadien et en en ignorant les désavantages, le rapport Carter a fourni aux adversaires des coopératives des "armes d'autant plus dangereuses, qu'elles portent le cachet de l'authenticité que leur confère leur source."

Les directeurs ont toutefois ajouté que le mouvement coopératif devrait envisager sérieusement d'accepter les recommandations du rapport, si celui-ci pouvait être appliqué intégralement, "ce qui est douteux".

Plan "décennal" de la division Rivière-Seine

Le mardi 30 mai dernier, un groupe de personnalités de la division scolaire Rivière-Seine présenta au comité des projets de construction du ministère d'Education un mémoire d'une extrême importance. Il s'agit d'un programme "décennal" proposé par la commission scolaire, qui tient compte du bien et du progrès de la gent écolière, et aussi des responsabilités envers les contribuables de la division et de la province. Le docteur P. F. Doyle, président de la commission scolaire, était accompagné d'autres membres de la commission, de l'inspecteur, du nouveau surintendant, du secrétaire.

Dès le début du mémoire, on apprend que cette Division, large de 15 milles et longue de 90 milles, s'étend de La Salle au nord-ouest à Woodridge au sud-est et comprend les municipalités de La Broquerie, Ste-Anne, Taché et Ritchot, une partie de la municipalité de MacDonald, une partie "métropolitaine" à St-Norbert, et une partie d'un territoire non-organisé. La population totale est d'environ 13,000, et l'évaluation pour fins d'impôts scolaires s'élève à $12,000,000. La population étudiante actuelle est de 3,528, soit 745 étudiants au niveau secondaire et 2,783 élèves au niveau élémentaire (ci-inclus les deux jardins d'enfants à St-Norbert et Ste-Anne-des-Chênes). Ce nombre s'élèvera à 3,820 pour l'année scolaire 67-68 et, semble-t-il, à 5,000 d'ici cinq ans. Le nombre actuel des professeurs est de 152.

Après ces données générales, le mémoire étudie le cas particulier de chacune des régions et écoles de la division. Chaque fois, qu'il s'agisse de fermetures d'écoles existantes, de construction de nouvelles écoles, d'agrandissement des facilités actuelles, de centralisation projetée, il est évident que les décisions proposées sont le fruit d'études sérieusement approfondies, basées sur les faits les plus évidents, appuyées aussi sur des statistiques objectives. Sans donner ici en détail chaque cas particulier et les raisons qui ont poussé à telle ou telle décision, voici la conclusion du mémoire:

"Les écoles suivantes seront fermées dès que d'autres commodités auront été fournies: St-Labre, Sandilands, Ross, St-Roch, Pinewood, Heatherdale, Laramée, Riel, Queen Elizabeth et Cartier.

"L'école suivante demeurera, mais se limitera à la maternelle et aux années 1, 2, 3 et 4: Ste-Geneviève.

"Les écoles suivantes demeureront, mais on n'y enseignera qu'au niveau du jardin d'enfants et des années 1, 2, 3, 4, 5 et 6: Woodridge, Richer, Isle-de-Chênes et La Salle.

"L'école de St-Adolphe demeurera, mais, avec les agrandissements requis, se transformera d'école secondaire en école à cours élémentaire et intermédiaire.

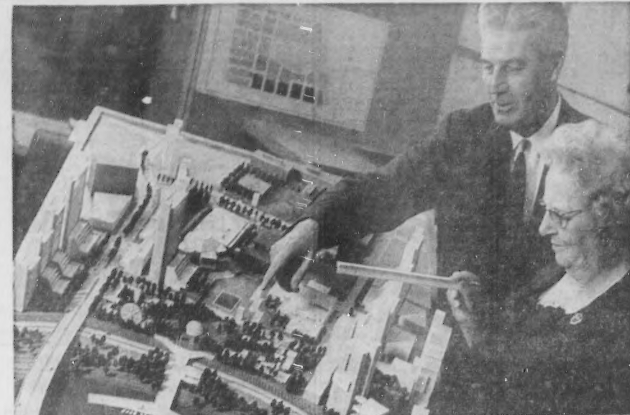
"Les écoles élémentaires suivantes seront agrandies: La Broquerie, Ste-Anne et Lorette.

"L'école élémentaire suivante sera construite pour jardin d'enfants et les années 1 à 4 inclusivement, avec agrandissement futur possible: au Parc La Salle de St-Norbert.

"Les écoles secondaires suivantes seront agrandies: Ste-Anne et St-Norbert."

Selon l'ordre des priorités, les constructions devraient être entreprises le plus immédiatement possible à Woodridge, La Broquerie (élémentaire), Ste-Anne (élémentaire), Isle-de-Chênes (élémentaire), Parc La Salle (élémentaire) et Richer (élémentaire); et au plus tard dans un an à Ste-Anne (secondaire), St-Adolphe (élémentaire et intermédiaire), St-Norbert (secondaire) et Lorette (élémentaire).

Tous ceux qui s'intéressent à ce programme "décennal" de la Division devraient demander à la commission scolaire une copie de ce rapport, dès qu'il aura reçu l'approbation du comité des projets de construction du ministère de l'Instruction publique.



M. Earle Simpson, directeur du renouvellement urbain de Winnipeg, explique ci-dessus à Mme Lillian Hallonquist, échevin et président du comité du conseil de ville à ce sujet, la maquette détaillée d'un projet quinquennal de rajeunissement de Winnipeg à l'est de la rue Main jusqu'à la rivière Rouge, entre les rues Rupert et Bannatyne. Ce projet, qui est la première partie d'un plan encore plus vaste pour toute cette partie de la ville, fut annoncé publiquement par S. H. le maire Stephen Juba, le jeudi 1er juin, lors d'un grand souper groupant le comité du renouvellement urbain et auquel participaient des représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Il s'agit d'intégrer un immense ensemble culturel et récréatif de 25 acres à la Place des Arts actuellement en construction en face de l'hôtel de ville, rue Main. On y aménagera le nouveau "Manitoba Theatre Centre", un parc semblable aux Jardins Tivoli de Copenhague, au Danemark, une promenade le long de la Rouge, des places d'amusement public avec restaurants et club nautique, des nouvelles rues et routes dont deux seraient reliées par ponts à St-Boniface, etc. Le coût d'achat du terrain, de la destruction des édifices existants et du nettoyage serait de $8,200,000. Le maire Juba a laissé entendre qu'une société privée internationale est prête à investir $100,000,000 si la ville approuve immédiatement le projet et n'en retarde pas la réalisation. (Photo Winnipeg Free Press)

Panorama '67

Plusieurs personnes intéressées aux activités des JFM nous ont demandé ce que nous ferions avec les profits de notre grande soirée du 27 mai, au théâtre Playhouse. Pour les renseigner, il nous fait plaisir d'exposer les revenus et les dépenses de Panorama '67:

Dépenses

Decors	$ 70.00
Piano (loyer)	20.00
Orgue (loyer)	75.00
Accessoiristes	104.00
Eclairagiste	24.00
Permis	12.50
Orchestre	150.00
Théâtre Playhouse	380.00
Secrétariat	10.00
Publicité	43.00
Billets	20.00
Amplificateur	20.00
Teléphones	10.00
Son	90.00
Photos	5.00
Voyages	15.00
Menus dépenses	26.00
Taxe	25.50
TOTAL	$1,100.00

Revenus

Vente de billets	$ 970.00
Déficit	$ 130.00

Denis Collette, président,
Division de St-Boniface.

L'avocat manitobain et la langue française

Le 2 juin dernier, il y eut une séance spéciale de la cour du Banc de la Reine pour admettre 21 candidats au Barreau du Manitoba. Les 8 juges de la cour du Banc de la Reine étaient présents, et c'est le juge en chef G. E. Tritschler qui présida la cérémonie.

Les candidats furent présentés à la cour par l'hon. Sterling Lyon, procureur général, W. P. Filimore, H. B. Monk, I. J. R. Deacon, E. B. Pitblado, B. A. Thomson et Erwin Dorfman.

L'hon. juge R. G. B. Dickson, dans son discours, profita de l'occasion pour souligner la nécessité qui s'impose aux avocats manitobains de faire des efforts pour apprendre le français. A noter que le juge Dickson et son épouse sont des membres assidus de l'Alliance Française, qu'ils maîtrisent bien la langue de Molière, et que leur fils est actuellement étudiant en France grâce à une bourse d'étude du gouvernement français.

Les cours au Collège de St-Boniface

Philosophie 48.331

Dans le vieux cours classique on enseignait la philosophie durant les deux dernières années des Arts, ce qui explique les noms Philosophie I et Philosophie II accordés même aujourd'hui aux années finales du Collège. Une année on étudiait la logique, la critique, la métaphysique générale; l'année suivante c'était la cosmologie, la psychologie, la théodicée et la morale. Il y a une trentaine d'années, au Collège de St-Boniface, puis dans certaines autres institutions, on a commencé à offrir la logique, la critique et la psychologie une année plus tôt, ce qui étendait à trois années l'étude de cette matière. Puis on introduisit il y a une dizaine d'années des cours d'histoire de la philosophie: ancienne, moderne et contemporaine, de telle sorte qu'aujourd'hui il y a un total de six cours en philosophie au Collège, permettant ainsi à un élève qui le désire d'y obtenir un "major".

Le cours 48.331 qu'on enseignera à la prochaine session d'été est celui d'histoire de la philosophie moderne, depuis le XVIe siècle jusqu'au milieu du XIXe. On le décrit comme suit: "Une vue d'ensemble de la philosophie moderne, avec insistance sur l'empirisme anglais, le rationalisme européen, la philosophie critique de Kant et l'idéalisme allemand".

Le professeur cet été sera M. Georges Allaire, ancien élève du Collège, bachelier-ès-arts de l'Université de Manitoba et licencié en philosophie de l'Université Laval de Québec. A cette dernière institution, M. Allaire a eu le précieux avantage d'étudier la philosophie quelque temps sous la direction de M. Charles de Koninck qui s'était acquis une réputation internationale dans le domaine de la philosophie.

Etant donné que les cours d'histoire de la philosophie relèvent un peu du domaine de l'histoire et diffèrent ainsi des autres cours de philosophie, le "minor" est ordinairement constitué des cours 48.123 (introduction comprenant la logique, la critique, la psychologie), 48.220 (métaphysique) et 48.330 (morale). De plus, l'étudiant régulier du Collège doit suivre chacun de ces trois cours, car on les considère essentiels à sa formation humaniste. La personne dépourvue de notions philosophiques peut difficilement se prévaloir d'une culture en humanités et y supplée bien maigrement par des lectures d'extraits d'Aristote, de saint Augustin, de saint Thomas ou encore de Platon, de Descartes et, encore moins, de Jean-Paul Sartre. Une connaissance sérieuse de la philosophie ne peut être simplement encyclopédique et purement érudite.

Ludger Guy, S.J., doyen,
Collège de St-Boniface.

L'Oecuménisme

"Toutes les personnes intéressées à l'oecuménisme sont invitées à une conférence sur le sujet, le dimanche soir 11 juin, à 8 h., dans le gymnase du collège de St-Boniface. Sous les auspices de Son Exc. Mgr Antoine Hacault et de la Commission Diocésaine d'Oecuménisme, cette conférence sera donnée par le R. P. Jean Roche, S.J., du Centre d'Unité chrétienne de Lyon, annoncent MM. Roger Levasseur et Hubert Balcaen, au nom des Anciens du Collège.

Il est à souhaiter qu'un très grand nombre de personnes se rendront à cette pressante invitation. Le prix d'entrée n'est que d'un dollar. La valeur du sujet traité ("L'oecuménisme: moi et l'autre"), la réputation du conférencier, les problèmes de notre milieu pluraliste, voilà autant de motifs d'aller écouter, apprendre, pour agir.

Cette conférence de dimanche aura été précédée, dans la journée de samedi, par "une journée d'étude et de formation oecuménique", de 9 h. 30 a.m. à 4 h. p.m. au Niakwa Motor Hotel. Au cours de cette journée, un groupe de laïcs tentera de répondre aux questions suivantes, avec l'aide précieuse du Père Roche: Croyez-vous que l'oecuménisme peut apporter une solution à nos problèmes contemporains? Si oui, à quels problèmes? Pour quelles raisons? De quelle maniere? . . . Dans l'après-midi on se demandera plus spécialement: Quels aspects de notre "culture" devons-nous partager avec les non-catholiques pour être véritablement oecuméniques?

Comme le disait samedi dernier M. l'abbé Léo Couture, curé de St-Norbert, aux congressistes de La Ligue des Femmes Catholiques: "Venez entendre le Père Roche, un spécialiste du véritable oecuménisme. Venez decouvrir la vraie pensée de l'Eglise sur cette grave question de l'heure. On a déjà trop d'oecumaniaques, il nous fait davantage d'oecuménistes qui se nourrissent de l'esprit de l'Eglise Vatican II."

Les Jeunes Libéraux

La deuxième rencontre annuelle des Jeunes Libéraux de St-Boniface eut lieu le jeudi 1er juin dans la chambre Cartier de l'hôtel Marion. L'orateur invité était M. Graeme Garson, directeur du Parti Libéral du Manitoba. M. Michel Ludwick lui souhaita la bienvenue; M. Ludwick est le président de l'Association Libérale de St-Boniface.

Il y eut élections et les résultats furent les suivants: président, M. Jim Wyndels, en troisième année d'Arts à United College, avec majeurs en Science Politique et Histoire; 1er vice-président, M. Bernie Gautron, St-Vital; 2e vice-président, M. Jack Laferty, Transcona; secrétaire, Dianna McGavin; trésorier, M. Mike Meckling; directrice de publicité, Rosemary Brown.

Cette réunion fut suivie d'une heure sociale. Il y avait 45 personnes présentes.

Georges Cesari

Le peintre Georges Cesari, de Nice, France, est au Manitoba depuis quelques mois. Son séjour à Brandon, chez ses amis M. et Mme Henry Francq, est rendu plus agréable par le fait que des personnalités de la région lui ont commandé plusieurs peintures. Son talent remarquable ne cesse de provoquer les éloges les plus méritées.

Une surprise agréable était réservée à M. Cesari la semaine dernière, alors qu'il reçut une lettre du directeur du journal de Rome "La Sonda", dont voici un extrait: "Je ferai prendre quelques toiles en votre atelier de Nice, pour les transporter à l'Exposition internationale des deux mondes de Spoleta, qui aura lieu du 30 juin au 15 juillet, où vous avez été désigné pour représenter la France sous le haut patronage de la revue 'La Sonda'. A Spoleta sera représenté tout le monde de la peinture, de la musique et de la culture."

Félicitations à M. Cesari.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

A l'assemblée du 5 juin, les frères de notre Conseil se sont choisis de nouveaux officiers pour le terme 1967-68. Voici les résultats: Grand Chevalier, Philippe Jeanson; Député Grand Chevalier, F. McCarthy; Chancelier, Richard Labossière; Secrétaire-archiviste, Alphonse Girard; Secrétaire - trésorier, J.-L. Jubinville; Avocat, Marcel Proulx; Cérémoniaire, Germain Jeanson; Syndics, Wilfrid Morin (3 ans) et Joseph Pelletier (2 ans); Gardes intérieurs, G. Champagne et Norbert Fontaine; Gardes extérieurs, Henri Simard et Ronald Rondeau.

Le sang nouveau apporté au Conseil devrait susciter de nouvelles énergies et fournir au nouveau Grand Chevalier tout le support dont il aura besoin pour soutenir la bonne renommée du Conseil Goulet. Le président des Six Points est le frère Antoine Girard.

Nos félicitations au nouvel exécutif et nos remerciements sincères au frère Napoléon Gagnon et à son ancien exécutif.

RIGOLETTO

Club des 200 de l'A.E.C.F.M.

1—M. A. Neyron (Western Plumbing)	$ 25.00
2—M. Albert Dubé, St-Boniface	25.00
3—M. Maurice Prud'homme, St-Boniface	25.00
4—Juge Louis Deniset, St-Boniface	25.00
5—M. J. A. Duhamel, St-Boniface	25.00
6—M. Clément Benjamin, St-Boniface	25.00
7—Dr H. Guyot, St-Boniface	25.00
8—M. Emile Pelletier, St-Boniface	25.00
9—M. Edgar Fourneaux, St-Boniface	25.00
10—M. Maurice Gauthier, St-Boniface	25.00
11—M. Léo Loiselle, St-Boniface	25.00
12—Dr Armand Laurin, St-Boniface	25.00
13—M. Etienne Bohémier, St-Boniface	25.00
14—M. Guy Morier, St-Boniface	25.00
15—M. Brunelle Léveillé, St-Boniface	25.00
16—Dr Clément Lavoie, St-Boniface	25.00
17—M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	25.00
18—M. Henri Lane, St-Boniface	25.00
19—Mme Virginie Smith, St-Boniface	25.00
20—M. Roland Couture, St-Boniface	25.00
21—Juge Alfred Monnin, St-Boniface	50.00
22—Mme Germaine Grandpierre, Winnipeg	25.00
23—Anonyme, St-Boniface	25.00
24—M. Gérard Rémillard, St-Norbert	25.00
25—M. Raynald Labossière, St-Léon	50.00
26—Ayotte Realty, St-Boniface	25.00
27—Mlle M. Constant, St-Boniface	25.00
28—Mme J. Ratto, Bruxelles	25.00
29—M. Lucien Guénette, St-Boniface	25.00
30—M. Albert Vielfaure, La Broquerie	25.00
31—Dr J.-M. Huot, St-Boniface	25.00
32—Dr André Molgat, St-Vital	$25.00
33—Centrale des Caisses Populaires, St-Boniface	25.00
34—Anonyme	25.00
35—Union Nationale Française, St-Boniface	25.00
36—Dr P.-E. LaFlèche, Winnipeg	25.00
37—M. Joachim Caron, St-Boniface	25.00
38—M. James Stanners, St-Boniface	25.00
39—Ass. Commissaires Ecoles de langue française	25.00
40—Dr H.-R. Ducharme, St-Boniface	25.00
41—Hon. Roger Teillet, Ottawa	25.00
42—M. E.-J. Bernuy, St-Boniface	25.00
43—M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, St-Boniface	25.00
44—Mme J.-L. Désilets, Powerview	25.00
45—Ernst, Liddle & Wolfe Ltd., Winnipeg	25.00
46—A. Huot Limitée, St-Boniface	25.00
47—Lafrenière Sheet Metal, St-Boniface	25.00
48—Pharmacie Préfontaine, St-Boniface	25.00
49—M. le juge Léon Bénard, Winnipeg	25.00
50—Jules Couture, St-Boniface	25.00
51—Bruno Lagacé, Winnipeg	25.00
52—Rév. Soeurs St-Joseph, Powerview	25.00
53—Alfred Roy Trading Co., St-Jean-Baptiste	25.00
54—Dr E.-J. Jarjour, Winnipeg	25.00
55—Mme John Caswell-Davis, St-Boniface	25.00
56—Hon. Duff Roblin, Winnipeg	25.00
57—Duvenaud C. M., Minnedosa, Man.	25.00

TOTAL à date: 57 membres.

Nouvelles franco-manitobaines

C'est vendredi prochain, 9 juin, qu'une trentaine de manitobains et manitobaines de langue française, répondant à l'appel de l'AECFM, vont se réunir pour étudier ensemble les problèmes de notre groupe. Le but général englobe non seulement le côté éducatif et culturel mais aussi le côté économique, social et civique. Bien des franco-manitobains sont convaincus qu'il nous faut en 1967 partir sur des bases solides et ces bases ne pourront être obtenues sans la participation entière des franco-manitobains. Cette réunion groupera des franco-manitobains de toutes les couches sociales et sera sans aucun doute la première d'une nombreuse série. Il est grand temps que l'on revoit la position de notre groupe et que l'on prenne les décisions et les initiatives qui s'imposent si nous voulons maintenir d'une façon vivante le fait français au Manitoba. Nous avons d'innombrables associations et organisations qui, chacune dans leur sphère, font de leur mieux pour maintenir notre langue et notre culture. Toutefois, il y a bien souvent dédoublement et, automatiquement, les résultats sont de ce fait affaiblis. Peut-être serait-il nécessaire de revoir toute notre structure, face aux problèmes des franco-manitobains.

Les 30 franco-manitobains qui, en fin de semaine, vont discuter de toutes ces questions n'ont certes pas la prétention d'apporter les solutions efficaces pour résoudre ces problèmes, mais, le dialogue sera engagé et on peut s'attendre qu'un grand pas en avant sera fait.

Professeur de français

De nombreux instituteurs et institutrices bilingues seront demandés pour remplir des postes dans des écoles de nos divisions scolaires. Malheureusement, dans bien des divisions, il est très difficile de trouver des Canadiens français pour enseigner. L'AECFM lance un appel pressant à tout instituteur ou institutrice canadien-français de relever le défi et de répondre à l'appel des divisions scolaires afin que nos enfants puissent apprendre notre langue et notre culture. Il est quelquefois malheureux de voir certaines personnes préférer être engagées par des divisions scolaires où l'on enseigne le "French" au lieu du "Français".

Bill No 59

Cette loi manitobaine permet aux divisions scolaires d'enseigner à partir du mois de septembre prochain, plusieurs matières supplémentaires en français. Rappelez-vous, Franco-Manitobains que c'est à vous de demander à vos commissaires l'application de cette loi dans vos écoles où sont vos enfants. Vos demandes seront des encouragements pour ces personnes qui ont accepté les responsabilités d'être commissaires d'écoles.

Club des 200

La campagne du Club des 200 pour 1967 est lancée. Son Honneur le Juge Monnin a accepté d'être le président pour le secteur urbain et M. Roger Poiron de Somerset pour les secteurs ruraux.

Beaucoup d'entre vous serez approchés par lettre ou par téléphone. Nous comptons sur votre collaboration. Bien des groupes et organisations réussissent chaque année à obtenir les fonds nécessaires, car leurs membres sont convaincus des buts ou des causes qu'ils défendent. Pourquoi en serait-il autrement pour les Franco-manitobains?

A date nous avons 48 membres; il nous en faut 200. Serez-vous le 49ème?

Calendrier des activités

Les 9, 10 et 11 juin, le Cercle Molière présentera une pièce de Georges Feydeau, "Chat en poche", à 8 h. 30, à l'Académie St-Joseph de Saint-Boniface. Cordiale invitation à tous. Venez encourager les jeunes du Cercle. Cette pièce est dirigée par Jean-Guy Roy, gradué de l'Ecole Nationale du Théâtre de Montréal et annonceur au poste CKSB.

A l'occasion de la décoration des tombes, M. le Consul de France, la Ville de Saint-Boniface, les Anciens Combattants et les Dames Auxiliaires, branche no 15, ainsi que l'Union Nationale Française, déposeront une couronne à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur lors des deux dernières guerres. La population franco-manitobaine est invitée à assister à cette cérémonie.

Assurance-vie Desjardins

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un bon et joyeux anniversaire aux personnes suivantes: M. Olivier Lafond, St-Jean-Baptiste, du 15 juin; M. Maurice Therrien, Lorette, du 15 juin.

A la semaine prochaine.

A la semaine prochaine.

Croisade Billy Graham

Dimanche dernier, plus de 25,000 personnes vinrent entendre l'évangéliste Billy Graham donner le dernier sermon de sa Croisade Centenaire au Stade de Winnipeg. Cette foule dépassa donc le record de 22,465 établi en 1965 pour une joute de football. En tout, dans ses huit jours, l'évangéliste a attiré 126,300 personnes désireuses d'entendre son message "d'engagement pour le Christ". Près de 3,500, durant cette croisade, répondirent à sa demande, en s'avançant vers lui pour donner leur vie à Jésus-Christ.

Jack Willis, président de la Corporation Métropolitaine de Winnipeg, a présenté à M. Graham le Mérite des Visiteurs Distingués. M. Graham est seulement la quatrième personne à recevoir cette honeur.

Trois des sermons furent télédiffusés.

Ce dimanche, il y avait une chorale de 1,700 voix. M. Graham les remercia sincèrement et dit qu'il aimerait les faire venir à Londres avec lui, où il tiendra sa prochaine croisade.

Lors des cinq premiers sermons qui eurent lieu dans l'arène, plusieurs gens durent se rendre au stade, à cause des manques de places, afin d'entendre l'évangéliste par un système de haut-parleurs.

Les gens ne venaient pas seulement du Manitoba, mais de Tennessee, du Texas, de Kansas, et aussi des autres provinces du Canada.

Dimanche soir l'évangéliste quitta Winnipeg pour se reposer quelques jours avec sa famille, chez lui, à Montreat, N.C. Et c'est le 15 juin qu'il se rend à Londres pour sa prochaine croisade qui sera télédiffusée.

Sts-Martyrs-Canadiens

Il y aura retraite fermée à Villa-Maria pour les dames le 16-17-18 juin. Si vous êtes intéressée, appelez Mme Fernando Sanche à 253-5918.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu mardi prochain, le 13 juin, à 8 h. 30, à la salle paroissiale.

Félicitations à Mme Aimé Normandeau, élue présidente diocésaine de la L.F.C. lors de leur congrès annuel, à Mme Marcel Dumaine, élue première vice-présidente et à Mme Gérald Rajotte, élue secrétaire-archiviste.

Meilleurs voeux à M. et Mme Bertrand Morin qui célébraient leur 25ème anniversaire de mariage le samedi 3 juin par une messe célébrée dans l'église Sts-Martyrs-Canadiens.

Le Club Béliveau invite les membres et leurs familles à un pique-nique au Elm Beach Park le dimanche 18 juin.

L'information sur la valeur humaine et chrétienne des films

Le public connait depuis longtemps les cotes morales des films: Tous — Adultes et adolescents — Adultes — Adultes, des réserves — A déconseiller — A proscrire.

A partir de la semaine prochaine, on ne trouvera plus ces cotes dans les journaux et les revues. Au lieu de cotes, l'Office des Communications sociales (anciennement l'Office catholique national des Techniques de diffusion) donnera une information la plus nuancée possible sur la valeur humaine et chrétienne de chaque film.

Les appréciations de l'Office ne porteront pas sur la portée ou l'influence présumée des films, comme cela se produisait dans le cas des cotes morales. Elles mettront plutôt en valeur ce que les films pourront contenir de positif sur les plans humain et chrétien, sans négliger pour autant d'identifier les éléments répréhensibles qu'ils pourront comporter.

La perspective dans laquelle se place l'Office national en donnant ces informations en est une de pastorale. La mission qui lui est confiée par l'Episcopat, en effet, est avant tout d'aider à la formation de la conscience des usagers des moyens de communication sociale.

En adoptant cette nouvelle manière de procéder, le but de l'Office est donc de mieux éclairer les spectateurs, qui ont à décider eux-mêmes s'ils doivent voir ou non tel ou tel film. On lit, en effet, dans le décret conciliaire "Inter Mirifica": "Des devoirs particuliers incombent aux usagers, c'est-à-dire aux lecteurs, aux spectateurs et aux auditeurs, qui, par un choix personnel et libre, suivent les messages diffusés par les instruments de communication sociale".

Ainsi, la nouvelle présentation sur les films sera plus respectueuse de la conscience de chacun, en lui laissant le soin de juger de la portée de chaque film dans son propre cas, après avoir pris connaissance des appréciations fournies par l'Office.

Afin de rendre service notamment aux parents et aux éducateurs, l'Office fournira, en plus, des indications sur les films convenant soit aux enfants, soit aux adolescents.

Enfin, dans un souci d'ordre culturel et artistique, un comité de l'Office donnera son opinion sur la valeur esthétique de chaque film.

Office Catholique National des Techniques de Diffusion

Directeurs du CCC

Du 26 au 31 mai, se déroula le congrès du Conseil Canadien de la Coopération. Les élections des nouveaux directeurs eurent lieu le 30 mai avec les résultats suivants: M. Martin Légère, président, Nouveau-Brunswick; M. Théodore Préfontaine, vice-président, Saskatchewan; M. Armand-L. Godin, secrétaire, Québec; M. Roméo Martin, trésorier, Québec; M. François-J. Séguin, Ontario; M. Fernando Girard, Alberta; M. René-E. Toupin, Manitoba.

A CKSB

Programmes du réseau à compter du 11 juin au 9 septembre 1967

Lundi au vendredi
6.54- 6.59: Carnets de l'Expo
10.30-10.50: Présent
11.30-11.59: Les Joyeux Troubadours
1.30- 2.00: Au temps du 78 (L.M.V.): Arlequin et Colombine (M.J.)
2.00- 3.00: L'assiette à musique
4.31- 5.00: Présent et carnets de l'Expo
5.00- 5.30: Radio-Journal, etc.

Lundi soir
7.30- 8.00: Par monts et par vaux
9.45-10.00: Au bois du rossignolet
10.00-11.00: Les chefs-d'oeuvre de la musique

Mardi soir
8.00- 9.00: Bel Canto
9.30-10.00: Des livres et des hommes
10.00-11.00: Concert symphonique

Mercredi soir
8.30- 9.00: Femmes célèbres du Canada
9.30-11.00: Concert du mercredi

Jeudi soir
7.30- 7.45: Contes merveilleux
7.45- 8.00: Enfance d'écrivains
8.00- 9.00: Chansons de toujours
10.30-11.30: Chansonniers à la ronde

Vendredi soir
8.00- 8.30: Mantovani
8.30- 9.00: La musique ouvre l'oeil
9.30-10.00: Repos du guerrier
10.00-11.00: Jazz en liberté
11.00-12.00: Comédies musicales

Samedi
10.30-11.00: Fais ton baluchon
7.30- 8.00: La parole est d'or
8.00- 9.00: Salut les copains
9.30-10.00: Visite aux chansonniers
10.00-11.00: La tournée des grands ducs

Dimanche
9.30-10.00: Présent
6.30- 7.00: L'autre rive
7.00- 7.30: Expo Jeunesse
7.30- 9.00: Cabaret du soir qui penche
9.15-11.00: Cabaret du soir qui penche

Nouvelles émissions

St-Boniface est de nouveau dans l'arène de "Match intercités" le dimanche soir à 10 h. "Opération 67" le lundi soir à 7 h. 30 reprendra à l'automne. Entre-temps, Christian L. continue son concert populaire d'une heure tout l'été, à 8 h. le lundi soir.

Traditionnellement Radio-Canada nous offre durant les soirs d'été de bonnes émissions littéraires. Le menu est plutôt maigre en cette saison, mais il vaut la peine de signaler à 8 h. 45 le jeudi soir la série "Enfance d'écrivains". On a eu l'occasion d'y entendre dernièrement Edmonde Charles-Roux, le dernier Goncourt.

A propos du réseau, M. Miville et Mme Payette seraient bien avisés d'écourter les heures la prochaine saison. La formule a réussi mais elle s'use. Une demi-heure à chacun serait suffisant et épargnerait un flot de balivernes. Il est difficile d'avoir du goût et de l'esprit une heure par jour même par une formule éprouvée.

De passage à CKSB la semaine dernier un reporter de Radio-Lausanne (Suisse) pour la Communauté radiophonique de langue française.

Nos abords de gravier sont enfin pavés et offrent ample place de stationnement. Un cadeau de 21e anniversaire.

L'hon. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, vient de rendre public le détail d'un timbre commémoratif qui sera émis le 19 juillet à l'occasion des Jeux panaméricains qui se dérouleront à Winnipeg, du 22 juillet au 7 août. Ces jeux, qui ont lieu tous les quatre ans, ont été tenus tour à tour en Argentine, aux Mexique, aux Etats-Unis et au Brésil. Cette année, des milliers d'athlètes provenant de 32 pays de l'hémisphère occidental s'affrontent dans quelque 400 épreuves comprenant 24 genres de sport.

Ces jeux revêtent cette année une importance toute particulière vu qu'ils constituent l'un des événements marquants du programme national de célébration du Centenaire du Canada. Son Altesse royale le duc d'Edimbourg se rendra à Winnipeg pour en présider l'inauguration.

Le dessin de ce nouveau timbre de 5 cents a été exécuté par la maison Bridgens Limited de Winnipeg. Le timbre est de grand format horizontal et de couleur rouge sur fond blanc. On y voit un athlète en action, et, inscrits sur trois lignes à l'angle inférieur droit les mots: Jeux panaméricains, et de même, à l'angle gauche inférieur, Pan-American Games. Le mot Canada et le chiffre 5 sont placés verticalement à l'extrême gauche, et au bas et à droite figurent l'inscription: Winnipeg 1967, ainsi que le symbole des jeux de 1967. Les inscriptions sont de couleurs blanches sur fond rouge. La compagnie Canadian Bank Note Company Ltd. a tiré ce timbre à 25 millions d'exemplaires par le procédé de la gravure en creux sur acier.

Vu l'importance toute particulière que revêt cet événement, c'est le bureau de poste de Winnipeg qui en assurera le service des enveloppes Premier Jour.

Chronique de CBWFT

"Canadiana"

Sous le titre général de Canadiana, la chaîne française de télévision de Radio-Canada présente une série de 57 films de l'Office National du Film inspirés par le Canada, sa géographie, son histoire, ses bâtisseurs.

Jusqu'au 31 août inclusivement, tous les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, à 3 h. p.m., les téléspectateurs pourront donc vivre une sorte de vacances historiques où alterneront drames, récits d'aventures, voyages, essais sur l'histoire.

Ebloulssant spectacle

Dès cette semaine, une nouvelle série apparaît à l'horaire de télévision de Radio-Canada, le dimanche soir à 8 h. Cette émission remplace les **Beaux Dimanches** et son titre est **Festival estival.**

Pour la première de **Festival estival**, le 11 juin, vous assisterez à la célébration parisienne du vingtième anniversaire de l'UNICEF.

Au cours de cette émission, vous verrez au spectacle organisé par l'UNICEF à Paris avec le concours de l'ORTF, au théâtre de l'Alhambra, en présence de nombreuses personnalités internationales, comme le duc et la duchesse de Windsor, et du Tout-Paris comme Mmes Georges Pompidou et Maurice Couve de Murville, respectivement femme du premier ministre et du ministre des Affaires étrangères.

Cette émission, que déjà plus de 25 millions de téléspectateurs européens ont eu le plaisir de voir, permettra aux Canadiens de passer une soirée dominicale des plus agréables.

Lauréats du Concours national

Dans le cadre de **Festival estival** ce sera suivi à 9 h., du Concert des lauréats du Concours national de musique de Radio-Canada.

Ce gala a été présenté au Palais Montcalm, à Québec, le 18 mai dernier. C'est donc un enregistrement que vous verrez, dimanche. Et cet enregistrement a été réalisé par Pierre Morin, avec la collaboration du chef d'orchestre Jean Deslauriers et avec celle des deux hôtes de la soirée: Lizette Gervais et Henri Bergeron.

Les gagnants du Concours national de musique de Radio-Canada, cette année, sont: Carrol Anne Curry, soprano de Kitchener, en Ontario; Kathryn Wunder, violoniste de Weston, également en Ontario, et Henri Brassard, pianiste de Saint-Siméon, au Québec.

Des oeuvres de Beethoven, de Mozart, de Puccini, de Max Bruch et de Claude Debussy ont été inscrites au programme de ce gala.

"Jeunesse oblige Expo"

Louise Latraverse animera, à compter du 12 juin, et ce, chaque vendredi soir à 6 h., une nouvelle émission de la série Jeunesse oblige: **Jeunesse oblige Expo.**

La charmante Louise prendra ainsi la relève d'une autre jolie femme, Chantal Renaud, qui nous présentait, une fois la semaine, le Spécial Jeunesse oblige.

Comme nous le dit Suzanne Dansereau, du Service des émissions pour la jeunesse de Radio-Canada, **Jeunesse oblige Expo** sera une émission faite en studio, à Montréal. Mais, comme le titre l'indique, l'Exposition universelle de Montréal jouera un rôle important dans cette nouvelle série jeune.

Ce sera un peu le Club des Jnobs, mais sans concours. **Jeunesse oblige Expo** sera faite d'interviews, de rencontres avec des jeunes de tous les pays qui se rendront à Expo 67. Il y aura échanges d'idées entre ces jeunes. Il y aura aussi, des chansons, de la musique. François Cousineau dirigera les musiciens de **Jeunesse oblige Expo.** A l'occasion, un cinquième musicien, représentant l'un des pays, présents à l'Expo, se joindra à ce joyeux groupe.

Au poste CBWFT

JEUDI 8 JUIN
3.00—Mini-métrage
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robinson Crusoé
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Batman (Couleur)
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—Le Beau Sexe
10.00—Les Couche-tard (Couleur)
10.30—Temps présent
11.00—Police du port
11.30—Cinéma: "Lady Godiva"

VENDREDI 9 JUIN
3.00—La Main dans l'ombre
4.00—L'auberge de la licorne
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Francis au pays des grands fauves (Couleur)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Inspecteur Leclerc
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Au nom de Dieu": All. 1960. Comédie d'A. von Ambesser avec Gert Frobe et Karl-Heinz Bohm. Un voleur s'évade, se déguise en prêtre et est recueilli par un curé. Sans prétention. Scénario banal. Réalisation honnête. Personnages symathiques. Adultes et adolescents.
10.15—Votre choix
10.45—Le Pauvre matelot
11.00—Cinéma: "La Vie conjugale" (1ère partie: le mari): Fr. 1963. Drame psychologique d'A. Cayatte avec Jacques Charrier et Marie-José Nat. Les hauts et les bas de la vie d'un jeune couple qui finit par songer au divorce (version du mari). Réalisation habile quoique superficielle. Excellents interprètes. Eléments de réflexion. Scènes audacieuses. Adultes, des réserves.

SAMEDI 10 JUIN
4.00—Grangallo et Petitro
4.30—Images en tête
5.00—Rue de l'anse
5.30—Michel Vaillant
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—A la rencontre des grands musiciens (Schuman)
8.00—Visite à l'Expo (Couleur)
9.00—Mon pays, mes chansons
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Les Couche-tard (Couleur)
10.30—Bonheur conjugal
11.00—Cinéma: "Vie conjugale" (2e partie: la femme). Drame psychologique d'André Cayatte avec Marie-José Nat et Jacques Charrier. Les hauts et les bas de la vie d'un jeune couple qui finit par songer au divorce (version de l'épouse). Scénario un peu "dirigé". Réalisation soignée. Amour libre. Matérialisme. Adultes, des réserves.

DIMANCHE 11 JUIN
3.30—Du sport et des hommes (C) — Rugby
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Il y a un siècle, il y a un jour
5.30—L'heure des quilles
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Festival estival
10.00—Expédition à l'île de Pâques (Couleur)
10.30—Soucoupes volantes (C)
11.00—D'hier à demain

LUNDI 12 JUIN
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Nos frères des hommes
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Les Envahisseurs (Couleur)
9.30—Les Saintes Chéries
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Le Chat miaulera trois fois". Comédie de Steno, avec Francis Blanche, Ugo Tognazzi et Yvonne Furneaux. Une jeune patriote prend pour un héros un vulgaire trafiquant. Amusant et sans prétention. Interprètes dynamiques. Grivoiseries. Scènes osées. Adultes, des réserves

MARDI 13 JUIN
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Les Enfants de l'archipel (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Vidock
8.00—Haute tension (Couleur)
9.00—Les Cailloux
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-club: "Journal d'un fou". Drame psychologique réalisé et interprété par Rogio Coggio avec Dorothée Blank. Le déséquilibre mental d'un homme se manifeste dans son journal personnel. Recherches formelles ingénieuses. Réalisation inégale. R. Coggio remarquable. Obsessions maladives. Adultes.

MERCREDI 14 JUIN
4.00—Canadiana (Couleur)
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—L'Ane culotté
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Bell et Sébastien.
8.00—Cinéma du mercredi: "Qui êtes-vous M. Sorge". Film d'espionnage d'Yves Ciampi avec Thomas Holtzmann et Hans-Otto Meissner. Un journaliste établit un réseau d'espionnage soviétique au Japon. Souci d'impartialité. Récit attachant. Un peu confus. Bons interprètes. Thème pour adultes.
11.00—Cinéma: "Château de verre". Drame sentimental de René Clément, avec Michèle Morgan et Jean Marais. Après la rencontre d'un séducteur, une femme veut rompre avec son mari. Mise en scène remarquable. Interprétation nuancée. Passion illégitime montrée comme irrésistible. Déconseillé

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

La représentation des Chevaliers de Colomb à la procession de la Fête-Dieu à la cathédrale de St-Boniface fut assez considérable. On pouvait cependant voir plusieurs Chevaliers à la tête d'autres organisations. Comme vous voyez, les Chevaliers ne s'occupent pas seulement de chevalerie. "Bravo".

Nous croyons que l'historique offert par le comité de publicité est vraiment un écrit qui mérite d'être conservé et continué d'année en année. Si vous voulez vous en procurer un, adressez-vous aux membres du Club St-Michel. Je suis certain qu'ils se feront un devoir de vous en faire parvenir. Ils se vendent $1.00 chacun.

Nous remercions chaleureusement ceux et celles qui se sont dérangés pour venir au thé d'ouverture, le 28 mai dernier, du nouveau local du Club St-Michel. Nous aurions espéré qu'un plus grand nombre de Chevaliers soit présent à cause de la belle température. Beaucoup ont préféré se rendre à leur chalet d'été à la plage ou à la pêche, car c'était la première belle fin de semaine de la saison.

Un grand merci à Mgr Hacault qui dut venir de St-Adolphe pour bénir notre local et en même temps bénir les automobiles des personnes présentes. Un merci aussi à notre maire de St-Boniface, membre de notre conseil, qui a bien voulu couper le ruban. Mentionnons ici le frère Audette et son équipe de dames qui ont dû travailler très fort pour arriver à ces résultats. C'est grâce à elles si nous avons pu jouir d'une atmosphère de détente à l'entrée du local. N'oublions pas le groupe de Chevaliers qui a passé une partie de la journée du 27 mai à nettoyer.

Le 25 juin, au parc St-Vital, section no 5, aura lieu notre pique-nique annuel. Comme nous le disait le frère Chenier, il lui faut de l'aide. Bien entendu, frère Lucien, mais il faut demander et peut-être commander. Pour plus de détails, lisez votre prochaine lettre.

Ce n'est certes pas la responsabilité d'Après Tout de s'occuper de collection dans le Conseil St-Boniface et je doute fort que ce soit celle de Bistouri à Provencher. Taisons donc ces choses à qui de droit et pas de chantage non plus, car si nous vous avons reçus avec cordialité et courtoisie, c'est bien dans nos habitudes et nous sommes fiers que vous vous êtes plu chez nous,

car Après Tout.

L'autorité . . . aujourd'hui

MONTREAL — "L'autorité n'est plus un droit incontesté mais une responsabilité tout au plus, un service soumis au consensus universel", a déclaré le R. P. Florian Larivière, S.J., au cours d'une session d'étude des directeurs d'étudiants des collèges membres de la Fédération des collèges classiques.

Il a ajouté qu'il en est résulté un partage du pouvoir de décision, partage de bon aloi sans doute, mais qui constitue un changement important dans les structures administratives des séminaires et collèges.

Une personne pour les jeunes, possède l'autorité quand le pouvoir qu'elle exerce est accepté non pas en raison de la position de la personne mais en raison de la capacité de commander.

Ceux qui assument une charge, une fonction dans la hiérarchie collégiale, ne peuvent se départir de toute responsabilité. Ils ont des options à prendre et des directives à donner et ils doivent faire l'effort intellectuel de les expliquer ou de les justifier. En somme, il faut être assez lucide pour prévoir et assumer les conséquences de ses décisions. La prudence aussi bien que l'audace peut se justifier, elle ne demande pas moins de courage. Qu'une décision puisse être contestée, c'est ce qu'il faut admettre désormais; ce qu'il faut regretter, c'est l'absence de directives ou de décisions.

L'expérience du changement et des changements que nous avons vécue doit nous apprendre le sens du relatif. C'est dans la mesure où nous aurons acquis ce sens du relatif que nous pourrons accepter certains échecs, certaines incompréhensions. C'est dans ces perspectives que nous serons ouverts à l'expérimentation, à la recherche de solutions nouvelles, a conclu le Père Larivière, recteur du Collège Ste-Marie et ex-président général de la Fédération des collèges classiques. Sa conférence s'intitulait: "L'autorité face aux changements".

Ste-Amélie

Thé de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu son thé de recrutement, le dimanche 21 mai, au sous-sol de l'église. La présidente, Mme Berthe Denis, et Mme Agnès Vandenbosch, présidente du comité spirituel et liturgique, recevaient les invités. La présidente souhaita la bienvenue à Mgr Z. A. Bazykowski, de Dauphin et aux Soeurs Grises et Oblates, à Mme Marie Luke, invitée d'honneur, aux visiteurs de McCreary, Makinak et Kergwenan et aux membres et à leurs époux. Mme Marie Pinette, présidente du thé, présenta Mme M. Luke, qui donna un intéressant discours sur la formation des enfants.

En l'absence du directeur, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, l'on demanda à Mgr Bazykowski de dire quelques mots. Après la récitation des prières, un délicieux goûter fut servi.

Merci aux dames qui s'occupèrent de la décoration de la salle et des tables et à toutes celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire un succès de cet après-midi.

Mariage Grandbois-Foley

Le samedi 27 mai, à 3 h. 30 p.m., M. l'abbé André Gervais bénissait le mariage de Mlle Patricia Foley, fille de M. et Mme C. Foley, de Winnipeg, à M. Albert Grandbois. M. Amédée Pinette servait de témoin à la mariée qui fit son entrée en l'église au son d'un cantique exécuté par la tante du marié, Mme Agnès Vandenbosch. Mme J.-L. Corbel touchait l'orgue.

La mariée était ravissante dans sa courte robe blanche de dentelle de nylon décorée d'appliques et recouverte d'un manteau de dentelle double de tulle de nylon. Son voile court était retenu par une petite couronne. Elle portait un bouquet de roses roses.

La demoiselle d'honneur, Mlle Bonny Ielford, amie de la mariée, portait une robe bleu pâle de toile recouverte d'un manteau de dentelle blanc. Elle tenait un bouquet de roses rouges. Le garçon d'honneur était M. Hervé Grandbois, frère du marié. M. Lévis Grandbois servait aussi de témoin.

Après la cérémonie religieuse, les parents se réunirent chez les parents du marié pour une réception. Trente-cinq invités se rendirent ensuite à la salle du sous-sol de l'église où les membres de la L.F.C. servirent un délicieux souper. M. l'abbé Gervais proposa le toast à la mariée. Une soirée dansante, animée par la musique joyeuse de Len Chartrand, eut lieu dans la salle de Ste-Rose-du-Lac.

Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: M. et Mme Melvin Bjorklund, de Seven Sisters Falls, soeur et beau-frère de la mariée; M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James; Mme Marie Leperre, de Waterhen; M. Hervé Grandbois et Mlle Dorothy Gunner, de Winnipeg, ainsi que de nombreux parents de Ste-Rose-du-Lac et des environs.

Çà et là

Mme Ted Wolchuk, de Winnipeg, passa quelques jours chez ses parents.

Une soirée sociale, organisée par M. B. Pinette, eut lieu le dimanche 4 juin en l'honneur de Mlle Annette Zastre, de Ste-Rose-du-Lac, et de son futur époux. La somme de $125.00 leur fut présentée par Mlle Denise Altenburg.

Le dimanche soir 21 mai avait lieu une soirée sociale en l'honneur de M. Albert Grandbois et Mlle Patricia Foley, dont le mariage eut lieu le 27 mai. Une bourse substantielle leur fut présentée. Un goûter termina la soirée.

Mlle Delphine Rainville, de Darlingford, Man., Bryan Rainville et Dwayne Moar, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 21 mai chez leurs parents à Eddeptone et chez M. et Mme J. Shuttleworth.

Prompt rétablissement à M. Ted Wolchuk, hospitalisé à Winnipeg.

M. et Mme Mike Sul et leurs fils, David et Eddy, de St-Vital, sont venus conduire David et Daryl Wolchuk chez leurs oncle et tante, M. et Mme P. Labelle, où ils demeureront pour quelque temps.

M. et Mme Georges Burelle et leurs enfants, de Winnipeg, ainsi que M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, de Dauphin, visitèrent leurs parents durant la fin de semaine du 27 mai.

M. et Mme René Denis et leur fils, ainsi qu'A. Gagnon, Gérald Pinette, Raymond Verhaeghe et Hervé Grandbois, passèrent la fin de semaine du 27 mai chez leurs parents et assistèrent au mariage Grandbois-Foley.

M. E. Denis est retourné à son emploi à Winnipeg.

M. l'abbé A. Gervais, Mmes B. Denis, Alice et Marie Pinette et Agnès Vandenboch ont assisté au congrès annuel de la L.F.C. tenu à St-Vital les 28 et 29 mai.

La langue française en U.R.S.S.

M. Kasansky, conseiller culturel de l'ambassade soviétique en France, a fait récemment un exposé à un chroniqueur de l'Agence France Presse sur le système d'enseignement des langues vivantes en usage en Union Soviétique.

Le français, comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien, est enseigné bien entendu dans tous les établissements secondaires (2,446 écoles de dix ans, 869 écoles de huit ans, en République de Russie). Mais l'Union soviétique possède surtout des "écoles spécialisées" où l'enseignement est entièrement assuré dans la langue étrangère choisie par les élèves. Il existe par exemple une école spécialisée dans chaque arrondissement de Moscou.

L'enseignement des langues est poursuivi sous une forme spécialisée dans l'enseignement supérieur. A ce niveau, chaque établissement possède des programmes spécifiques permettant notamment l'acquisition de la terminologie propre à chaque spécialisation. L'étude du français est obligatoire dans les instituts d'art.

L'enseignement des langues est également organisé dans les cours du soir, souvent dans un but de perfectionnement, ainsi que dans les maisons de la culture. La télévision soviétique vient de diffuser les premières émissions d'un programme d'enseignement du français et de nombreux spectacles sont présentés en français: projection de films en version française au "Métropole" de Moscou, tournées de troupes de théâtre donnant des représentations en français dans toutes les grandes villes.

Il existe également des journaux imprimés en français, tels que "Les Nouvelles de Moscou" et un magasin de livres français.

N.-D.-de-Lourdes

Association de Pêche et Chasse

L'Association de Pêche et Chasse de Notre-Dame-de-Lourdes et de la région compte au-dessus de 95 membres. Le dimanche 28 mai avait lieu à Stephenfield un "Fish Derby". Malgré le temps inclément, 38 personnes y prirent part. Trois beaux prix furent offerts comme suit: 1er prix, Coupe, donnée par M. Joseph Sibilleau, gagné par André Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, Filet à poisson, donné par le magasin Union Commerciale, gagné par M. Popplestone, de Fannystelle; 3e prix, $3.00, donné par l'Association de Pêche et Chasse de Lourdes et de la région, gagné par M. René Monchalin, de Winnipeg.

Le dimanche 11 juin aura lieu, dans la région de Notre-Dame-de-Lourdes, un tir de citelles (gophers) organisé par l'Association de Pêche et Chasse. Tous les membres et non-membres sont cordialement invités à y assister.

Remerciements

Le comité tient à remercier sincèrement pour l'appui et l'encouragement des membres depuis la fondation de l'organisation.

Balle au camp

L'équipe de balle au camp va bon train. Le 1er juin, à Holland, l'équipe "Notre-Dame Braves" joua contre l'équipe de Holland. Après sept manches vivement contestées, l'équipe "Braves" remporta la victoire au compte de 6 à 5.

Le dimanche 4 juin, à Notre-Dame-de-Lourdes, l'équipe de Treherne se rendit à Lourdes. L'équipe "Braves" sortit vainqueur par un pointage de 16 à 10.

La prochaine partie aura lieu ce jeudi 8 juin à Notre-Dame-de-Lourdes entre les équipes de Somerset et des "Braves", à 7 h. 15 p.m. Venez encourager les joueurs.

Avis

A compter du samedi 10 juin, les élévateurs "Federal" et "Pool" seront fermés toute la journée jusqu'à nouvel ordre.

Ordination

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, conférera l'onction sacerdotale à Jean, fils de M. et Mme Clément Collet, le samedi soir 17 juin, à 7 h. 30, en l'église paroissiale. La cérémonie d'ordination du nouveau missionnaire oblat sera suivie d'un goûter servi au gymnase de l'école. Le lendemain, le R. P. Jean Hubert, O.M.I., célébrera sa première messe à 4 h. de l'après-midi.









Les Franco-manitobains qui ont suivi assidûment pendant 15 semaines consécutives le Cours de Personnalité dirigé par M. Jean-Guy Leboeuf, qui venait chaque semaine de Montréal et donnait son Cours à l'hôpital Taché de St-Boniface grâce à la généreuse hospitalité des Soeurs Grises, représentaient tous les âges et toutes les professions. Les quatre photos ci-dessus en donnent quelques éloquents exemples: Mme Edwardine Verreault fut l'inconstable aînée des mères de famille; Soeur Marie Tougas ne fut qu'une des nombreuses religieuses de diverses communautés qui suivirent fidèlement toutes les leçons; le docteur Amédée Isabey a démontré qu'un professionnel sait se mêler aux gens du petit peuple pour découvrir avec eux les secrets d'une personnalité capable d'influence saine dans le milieu; Mlle Lucille Gauthier et beaucoup d'autres jeunes travailleuses de bureaux, de laboratoires, etc., ont aussi relevé le défi et appris à vaincre la peur et le trac en public et à donner à leur vie une direction positive. (Photos Perrin du Manitoba)

Solennel jumelage, dimanche dernier . . .

(Suite de la première page)

Considérant qu'un tel jumelage favoriserait et faciliterait l'échange de citoyens entre les deux villes, afin de faire connaître l'Ouest du Canada aux gens de Mount Royal et le visage français du Québec aux résidants de St-Boniface;

Considérant que ce Conseil juge qu'il est d'intérêt général de jumeler la Ville de Mount Royal à la Cité de St-Boniface.

Il est résolu que ce conseil décrète, par la présente résolution, le jumelage de la Ville de Mount Royal, Province de Québec, à la Cité de St-Boniface, Province du Manitoba.

Ce conseil prie tous les hôteliers, moteliers, restaurateurs, marchands, ainsi que tous les citoyens de la Cité de St-Boniface, d'accueillir, d'une façon tout à fait particulière, les touristes et les voyageurs venant de la Ville de Mount Royal, Québec, qui séjournent ou passent dans notre cité et de faire en sorte que leur séjour ou leur passage soit des plus agréable.

Ce conseil désire aussi prier toutes les Associations de la Cité de St-Boniface, à jumeler leur organisme à leur association homonyme de la Ville de Mount Royal de sorte que le jumelage des deux cités ne se fasse pas seulement au niveau politique, mais qu'il se généralise parmi toute la population. Ce conseil demande aux dirigeants de ces associations de bien vouloir étudier la possibilité de commanditer l'échange de certains étudiants, et voir à organiser des rencontres entre les résidants des deux cités.

De plus, ce conseil désire inviter les parents de la Cité à favoriser l'échange d'étudiants entre les deux cités et à accueillir comme un membre de leur propre parenté tout étudiant de Mount Royal qui pourrait être appelé à séjourner dans leur famille.

Le Conseil Municipal de la Cité de St-Boniface désire offrir au Maire, aux Conseillers, aux Associations et à tous les résidants de la Ville de Mount Royal, Québec, la plus cordiale bienvenue dans la Cité de St-Boniface.

Assentiment des maires

M. Fernand Marion, greffier adjoint, lut ensuite la proclamation officielle et invita les deux maires Guay et Dawson à accepter les principes du jumelage de leurs cités: "Mayor Dawson, do you acknowledge the principles as stated in the proclamation as those of the twinning of your City with the City of St. Boniface? — I do. — Monsieur le Maire Joseph Guay, reconnaissez-vous les principes énoncés dans la Proclamation comme les principes du jumelage de votre Cité avec la Ville de Mont-Royal? — Oui, je les reconnais." Et alors, sous le feu des caméras, les maires Joseph Guay et Reginald Dawson apposèrent leur signature et les sceaux de leurs Cités respectives sur la proclamation officielle.

Désormais, ces deux Cités prendront tous les moyens pour développer entre elles une entente et une collaboration étroites, non seulement au niveau de l'autorité municipale, mais bel et bien dans tous les domaines (industriel, commercial, social, intellectuel, culturel) de façon à créer au sein même de leurs populations un commerce intellectuel et matériel qui leur permettra de se rencontrer, de se connaître, de s'apprécier davantage.

C'est ce que fit tout de suite ressortir le maire Dawson, en montrant le caractère très particulier de ce jumelage d'une ville à majorité anglaise dans une province à majorité française (Town of Mount Royal) avec une ville à majorité française dans une province à majorité anglaise (St-Boniface). Depuis notre arrivée à St-Boniface, dit-il, nous avons joui à merveille de la légendaire hospitalité cordiale de l'Ouest et nous avons reçu une impressionnante leçon d'histoire. Nous avons hâte de vous recevoir à notre tour en septembre prochain dans la Belle Province pour vous montrer notre ville incorporée le 21 décembre 1912 et fière aujourd'hui des boulevards et rues fleuries qui sillonnent ses 1837 acres de superficie. Copiant dans son urbanisme le plan même de Washington, liée à Montréal par le 2e plus grand tunnel du Canada (3.35 milles de longueur), cette ville de 22,000 âmes ressemble tellement à la vôtre par sa population: 75% anglophone et 25% francophone, 40% catholique, 48% protestante et 12% d'autres religions. (Des malins diraient plus tard au cours de cette journée qu'il y a tout de même une différence notable, Ville Mont-Royal étant plutôt semblable au "Tuxedo" du Grand-Winnipeg!)

Le maire Dawson conclut ses remarques en souhaitant que ce jumelage en l'année centenaire de la Confédération fructifie en une longue entente de deux Cités à la recherche d'idées nouvelles pour mieux servir leurs populations, particulièrement par l'échange d'étudiants. Puis il présenta un à un les membres de sa délégation: son épouse, un échevin, un marchand de langue française, deux fonctionnaires, un capitaine de "brigade des jeunes".

Le maire Guay répondit en présentant à son tour chacun des échevins de St-Boniface (MM. St-Hilaire, Ludwick, Softley, Gee, Hart, McKenzie, MacLean, Lonergan, Couture et Turner), puis il fit distribuer à chacun des visiteurs du Québec les armoiries de St-Boniface et les invita à venir signer le livre d'or. Enfin il nomma officiellement le maire Dawson "citoyen honoraire de St-Boniface", et ce dernier lui remit les armoiries de sa propre ville adoptées en juin 1944, "partant de blanc à la montagne verte flanquée de deux roses, symbolisant les fleurs de nos jardins, au chef d'azur à la couronne royale". Ce blason, à la devise "Regium Donum" (Don Royal) est l'oeuvre de feu Victor Morin, spécialiste en art héraldique.

Paroles de l'aîné

Mgr Baudoux, invité à dire les derniers mots de cette impressionnante cérémonie, prit un ton à la fois charmant et taquin pour expliquer sa présence en ce jour. C'est, dit-il, que St-Boniface a possédé son archevêque bien longtemps avant d'avoir un maire. Aussi, à titre d'aîné il souhaita la plus cordiale bienvenue au maire Dawson en cette ville de St-Boniface qui peut-être reçut sur son territoire en 1774 le découvreur La Vérendrye et qui, à la demande même de Lord Selkirk, reçut ses premiers missionnaires catholiques dès 1818. Son Excellence offrit spécialement au maire Marcel d'Amour, de Hull, un mot d'accueil "en notre ville qui, comme Hull, n'est pas une banlieue de la grande ville voisine". Chez nous, conclut-il en se tournant vers le maire de Ville Mont-Royal, dans notre vieille cité il y a compréhension grandissante entre les divers groupes religieux, linguistiques et culturels qui la composent. Nous croyons avoir raison d'être fiers de ce modèle offert au pays tout entier, modèle des relations vraies entre minorités et majorité.

Après ces paroles, tous se rendirent au Niakwa Country Club où, grâce aux nouvelles lois des liqueurs, la ville offrit un vin d'honneur "dominical" particulièrement apprécié. Suivit le grand banquet dû à la générosité de Canada Packers par son gérant général, M. Jack Wright. Ce banquet "à la bonne franquette", selon l'expression du maire Guay, fut particulièrement amical et joyeux. Aussi le maire de St-Boniface tint à faire innovation: au lieu d'obliger les invités de la table d'honneur à faire les discours d'usage, il invita plutôt des citoyens de sa ville et des visiteurs québécois perdus dans la foule des convives.

C'est ainsi que tour à tour MM. Marcel d'Amour, maire de Hull, Rosario Blanchet, attaché de presse auprès de l'UMQ, P. Roméo Bédard, rédacteur de La Liberté et le Patriote, Laurent Desjardins, député de St-Boniface, Richard Wankling, président de l'UMM, J. Desaulniers, de Ville Mont-Royal, Marcel Lambert, directeur général de l'UMQ, Bernard R. Wolfe et Jack McGurran, commissaires métropolitains, improvisèrent de courts messages dignes de l'occasion et pleins d'un canadianisme compréhensif. Naturellement les Québécois profitèrent de l'occasion pour mieux expliquer ce qui se passe dans la belle province (dont les séparatistes semblent avoir des émules dans les jeunes trouble-fête de Winnipeg), les politiciens mirent en lumière les hauts faits de leur parti ou corporation, mais tous s'entendirent pour expliquer les profondes leçons du jumelage d'une ville franco-manitobaine avec une ville anglo-québécoise et souhaitèrent que ce jumelage atteigne tous les niveaux de la population.

La journée se termina sous le signe d'un cadeau agréable à recevoir. En effet, le maire Dawson offrit au maire Guay "une céramique de Beauce" ornée en or de l'emblème de la Terre des Hommes. Le maire Guay promit que ce chef-d'oeuvre de l'artisanat québécois serait déposé, en souvenir de cette journée mémorable, au Musée de St-Boniface.

Et voilà, le jumelage est un fait accompli. Il ne reste plus, selon le mot du maire Guay, qu'à lui faire donner tout son rendement à tous les niveaux . . . de la chambre de commerce aux clubs sociaux et par l'échange culturel, particulièrement au niveau des étudiants.

Cinq jubilés d'or célébrés à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le jubilé d'or de MM. et Mmes Adolphe Lemoine et Ernest Fontaine et des Rév. Soeurs Paul-de-Césarée, Fernand-de-St-Joseph et Ephrem-des-Anges a été célébré magistralement le dimanche 4 juin. A 4 h. p.m., une messe solennelle fut concélébrée par M. l'abbé A. Couture, curé, avec le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., M. l'abbé Jean-Paul Fontaine et le R. P. Emilien Dorge, O.M.I. La chorale des religieuses et celle de la paroisse firent entendre des cantiques magnifiques.

Après la communion des jubilaires sous les deux espèces, les enfants et leurs familles, les frères et soeurs et les autres nombreux parents et amis s'approchèrent de la table sainte pour recevoir eux aussi la sainte communion. Une bénédiction spéciale envoyée par le Saint-Père fut remise à chaque dame jubilaire par M. le Curé et M. l'abbé Fontaine.

A l'issue de la messe, les quelque 200 invités se sont rendus à la salle paroissiale, décorée par les religieuses avec art, pour un succulent souper. M. Napoléon Comeau, de Letellier, neveu et cousin de plusieurs des jubilaires et maître de cérémonies, s'acquitta de sa tâche avec humour et savoir-faire. Le repas terminé, M. Marius Lemoine, benjamin de la famille A. Lemoine, lut une adresse à ses parents au nom de ses frères et soeurs. M. Maurice Brisson en lut une au nom des petits-enfants.

M. Comeau, après avoir fait mention de la bénédiction papale, lut des messages de félicitations et de bons souhaits venant du premier ministre du Canada, L. B. Pearson, et du chef de l'opposition, John Diefenbaker, puis Mlle Rita Lemoine lut une adresse destinée à tous les jubilaires. Le maître de cérémonies lut ensuite d'autres messages du lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Bowles, de MM. Duff Roblin, premier ministre de la province, Gildas Molgat, chef de l'opposition, et W. G. Jorgenson, candidat du comté au fédéral.

Le Père A. Lemoine se fit l'interprète particulier de la famille Lemoine et des paroissiens pour offrir souhaits et louanges à tous les jubilaires. M. l'abbé Fontaine, au nom de ses soeur et frère, exprima leurs sentiments à l'égard de leurs parents. Il mentionna que la bonne tante, Mme Ozina Lataille (née Lemoine), était venue de South Bridge, Mass., E.-U., pour ce mémorable anniversaire. M. l'abbé Fontaine formula des voeux à l'adresse de tous les jubilaires réunis en ce lieu. Le Père Dorge, renouvelant à son tour les souhaits de circonstances, sut trouver du nouveau pour intéresser l'auditoire pendant quelques instants.

Très délicatement, le maître de cérémonies invita les jubilaires à se lever en guise de remerciements pendant que tous applaudissaient chaudement en entonnant en choeur "Ils ont gagné leurs épaulettes". M. Comeau demanda à M. le Curé d'adresser la parole avant de réciter les grâces. En quelques mots, ce dernier se dit débordant de reconnaissance pour la joie et le bonheur de ses paroissiens, souhaita de voir bien d'autres fêtes semblables et qu'on continue de conserver toujours dans la paroisse le même esprit de foi, de générosité et de dévouement dont ont fait preuve les jubilaires, chacun dans sa sphère.

Après les grâces, le maître de cérémonies signala la présence de gens qui sont venus de très loin pour assister à l'extraordinaire anniversaire de quelqu'un des leurs: M. et Mme Liguori Dorge, d'Oakville, Ont., frère et belle-soeur de Mme Ida Lemoine; M. Léo Olivier, de St. Catharines, Ont., neveu de M. A. Lemoine et cousin de quelques autres; Irène et Eva Guertin, de la Colombie-Britannique.

Pendant qu'on débarrassa les tables, chacun, à tour de rôle, alla offrir ses souhaits et félicitations à chacun des héros de la fête, et l'on quitta la salle pour faire place à tous les autres parents et amis qui vinrent à leur tour offrir félicitations et souhaits aux jubilaires et prendre le thé avec eux de 8 h. à 10 h.

Dévoilement du cénotaphe

Le mercredi soir 14 juin aura lieu le dévoilement solennel du cénotaphe en l'honneur de ceux qui donnèrent leur vie au service du pays dont 22 de la localité. Les noms de ces derniers seront inscrits sur le monument.

L'Unité 304 des Vétérans de Ste-Agathe invite tout le monde en général et les camarades vétérans en particulier à assister à cette importante cérémonie dont le programme sera comme suit: à 8 h. p.m., rassemblement des vétérans, portant médailles et béret, pour une parade au son de la fanfare de l'Unité 60 de Fort Garry; à 8 h. 15, arrivée de l'hon. Roger Teillet, ministre des anciens Combattants, et des dignitaires municipaux; à 8 h. 30, chant de "O Canada" ou de l'hymne centenaire; mot de bienvenue par M. le maire; adresse par l'hon. Teillet, puis dévoilement du monument; poème du souvenir par un vétéran de la première grande guerre; "la dernière charge" jouée par le clairon de l'Unité 1 de Winnipeg; minute de silence; réveil; prières récitées par M. l'abbé J. Choiselat, curé de St-Adolphe, conjointement avec un ministre protestant; déposition de couronnes au cénotaphe en l'honneur des disparus par les différentes organisations présentes, puis par les parents, à tour de rôle, qui seront appelés par le maître de cérémonies, camarade I. Weir; inspection des vétérans et chant de "Dieu protège la Reine".

Décès

Tous furent attristés d'apprendre le décès de Mme Auguste Hébert (Cécile Guertin), native de Ste-Agathe, survenu le lundi 29 mai à Detroit, E.-U., à l'âge de 69 ans. Les funérailles eurent lieu à St-Hyacinthe, Qué., le 1er juin. Son frère, Samuel, de Ste-Agathe, et ses soeurs, Irène et Eva, de la Colombie-Britannique, se sont rendus aux funérailles.

Parents et amis de Ste-Agathe offrent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées par ce décès.

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 24 mai, la Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée mensuelle à l'Institut Collégial, sous l'habile direction de la présidente, Mme Paul Aubry. Après la lecture du procès-verbal par la secrétaire, Mme Léon Courcelles, le rapport de la trésorière fut donné par Mme René Pilon.

Puis, Mme Emmanuel Courcelles présenta le conférencier de la soirée, le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., de la Maison Villa Maria à St-Norbert. Celui-ci entretint les dames sur la manière plus fructueuse de préparer leur confession et termina en répondant aimablement aux questions posées par les dames.

Un comité de vacances ayant pour but d'organiser les loisirs pour enfants durant les mois d'été fut formé. Les membres de ce comité sont: Mmes Philippe Gratton, Lucien St-Vincent, Léon Courcelles, Henri Beaudry, Roger Brémault, Joseph Lemoine, Albert Dorge, Léopold Beaudry et Albert Brisson et Mlle Diane Lécuyer.

Mmes P. Aubry, Léon Courcelles et Philippe Gratton furent choisies pour représenter le conseil de la Ligue de Ste-Agathe au congrès diocésain qui eut lieu le 3 juin.

L'assemblée se termina par la bénédiction de l'aumônier, M. l'abbé A. Couture, et du conférencier invité, le Père Lafrenière.

Laurier

Mariage

Le samedi 3 juin, Mlle Lorraine Leclerc, de la paroisse, épousait M. Ronald Lukin, de Riding Mountain. MM. René Leclerc et Gérald Lukin, ainsi que Mlles Aveline Leclerc et Sheila Mitcher, servaient comme témoins.

Un souper fut servi à près de 100 convives en la salle du village et fut suivi d'une veillée au cours de laquelle de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux.

M. et Mme R. Lukin demeureront à Riding Mountain.

Récital

Un récital de musique canadienne, présenté par les élèves de Rémi Bouchard et de la Rév. Sr Marie-Adjutor, avait lieu le samedi 3 juin en l'auditorium. Mme Jean Verley présenta les artistes. On avait le bonheur d'entendre entre autres, Alain et Robert Molgat, Wayne et Shirley Boechers, ainsi que Joyce Boechers, de Laurier. La famille Jakobson, de Neepawa, favorisa l'assistance de quelques belles chansons de son répertoire, et MM. William Dyer, de Neepawa, et Rémi Bouchard s'unirent pour présenter deux jolis morceaux, compositions de M. Rémi Bouchard, le premier à la flûte et l'autre au piano.

Expo de la Rouge

Red River Ex:

Huit artisans du Mexique auront un étalage d'art et d'artisanat dans la bâtisse pan-américaine, tout au cours de l'exposition.

Parmi les articles exposés, on trouvera des porte-monnaie, des bourses, des fleurs artificielles, des sculptures de bois, des peintures, des bijoux ,des paniers, de la céramique, de la poterie et beaucoup d'autres objets.

Lorsque ce sera possible, les artisans démontreront leur talent en travaillant devant les spectateurs. Tous les objets exposés seront en vente. Toute la bâtisse revêtira un air pan-américain.

Les curieux pourront voir des fleurs artificielles éclore devant leurs yeux. Les artistes créeront directement sur leurs toiles. Les orfèvres termineront des tracés délicats sur l'argent, peut-être d'après une commande d'un spectateur. Les paniers seront tissés par ces doigts agiles.

Toute cette bâtisse respirera du thème pan-américain, et les étalages seront gaiement décorés.

25 ans de vie sacerdotale du P. Zéphirin Magnan, O.M.I.

Le 27 mai dernier, une importante cérémonie eut lieu à l'école indienne de Sandy Bay, Man., à l'occasion du 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du R. P. Zéphirin Magnan, O.M.I.

Né à Ste-Anne-des-Chênes le 21 janvier 1918, fils de M. et Mme Rémi Magnan, le jubilaire a fait ses études classiques au Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, son noviciat à St-Laurent en 1936-37, ses études philosophiques et théologiques au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., où il était ordonné prêtre en 1942. Deux autres de ses frères, Louis-de-Gonzague et Edouard, sont eux aussi Oblats, missionnaires au Basutoland, en Afrique.

Le Père Zéphirin, qui fut professeur pendant 3 ans au collège Mathieu de Gravelbourg et 8 ans vicaire à Duluth, Minn., exerce son ministère depuis de longues années à Amaranth, près de Sandy Bay (il passa quelques mois seulement à la mission de Camperville). Il a aussi la responsabilité pastorale d'un petit village hongrois nommé Lake Land. Les populations d'Amaranth et de Lake Land tinrent à s'unir aux Oblats pour fêter leur pasteur, le 27 mai.



Le R. P. Zéphirin Magnan, O.M.I., devant sa petite église "missionnaire" d'Amaranth, Manitoba.

☆ ☆ ☆

La fête commença par une solennelle concélébration dans la chapelle de l'école indienne de Sandy Bay. Le jubilaire était entouré à l'autel des RR. PP. Henri Légaré, provincial, Victor Bilodeau, supérieur du district de Camperville, Albert Girard, cousin, de Fort Alexandre, Gaston Lebleu, confrère jubilaire, de Kenora, Ont., Adéodat Ruest, principal de Sandy Bay, Maurice de Bretagne, de Duck Bay, et Emilien Dorge, de Ste-Rose-du-Lac. L'homélie de circonstance fut prononcée par le Père A. Girard.

A l'issue de la messe, les invités se rendirent au gymnase pour y prendre part à un banquet fraternel faisant suite au Banquet sacré. Parmi les convives on remarquait, outre ceux qui ont été susmentionnés, M. l'abbé Roland Lavoie, autre confrère jubilaire et curé de Laurier, la Rév. Sr Marie-Anne (Odile Magnan), soeur du jubilaire, Chanoinesse des Cinq-Plaies, de Notre-Dame-de-Lourdes, Mlle Gisèle Magnan, Missionnaire Oblate externe et garde-malade à la clinique de Ste-Anne-des-Chênes, Mgr Z. A. J. Baczkowski, curé de Dauphin, les RR. PP. Omer Robidoux, de St-Norbert, Louis Aubin, de Ste-Rose-du-Lac, Guy de Bretagne, du scolasticat de St-Norbert, Gérard Nogue, principal de Marieval, Sask., Raphaël Lechasseur, de St-Norbert, Florido Turgeon, de Ste-Rose-du-Lac, Joseph Massé, curé de Crane River, Antonio Fortin, professeur du Juniorat, Lucien Brossard, curé de St-Laurent, Arthur Parent, curé de Lundar, Edmond Turenne et Arthur Massé, de Fort Alexandre, les RR. FF. Gérard de Grandpré, de Winnipeg, Armand Nickner, de Sandy Bay, Jean-Paul Boucher et Lucien Paradis, de la Maison provinciale, et Steve Ogrendnick, professeur à Camperville.

Plusieurs religieuses participaient aussi à la fête: les Rév. Srs Jean-Marie, cousine, Robert, de Fort Alexandre, Ste-Eugénie, soeur du Père Girard, Agathe Mondor, supérieure, Simonne Tétreault, Elodie Rupert et Aline Boisvert, toutes de Kenora, Ont., Adrienne Grégoire, supérieure de Sandy Bay, Marie Melançon, Jane Levene, de Lorette, Cécile Lussier, de South Junction; ainsi que Mlle Lucie Chaput, garde-malade à Ste-Anne-des-Chênes, Mme Earl Doeney, de Sandy Bay, le personnel enseignant et domestique de l'école, M. et Mme Isaac Beaulieu, de Winnipeg, M. Sutherland, chef des Indiens de la réserve, M. William Cook, conseiller de la réserve.

Le Père A. Ruest agissait comme maître de cérémonies. A son invitation, les Pères H. Légaré, V. Bilodeau et L. Aubin prononcèrent des discours pleins d'amitié fraternelle et assaisonnés d'agréables taquineries.

Les élèves de la 5e à la 9e année de l'école indienne offrirent des chants appropriés à la fête, accompagnés au piano par M. et Mme Bower, d'Amaranth. M. François Baharycz joua un morceau de violon et M. Van Dale, de guitare.

Le Père Zéphirin Magnan remercia chaleureusement les assistants, tant pour les cadeaux reçus que pour leur acte de présence. Il exprima de façon touchante sa reconnaissance à Dieu et à Marie, à l'Eglise et à sa Congrégation, au Provincial et à ses confrères de la province oblate du Manitoba. Quant aux taquins qui s'étaient demandés "Pourquoi on m'a donné le nom de Zéphirin", il répondit avec humour: "C'est tout simplement pour me différencier des autres Magnan eux aussi Oblats".

Tous les participants à cette fête de reconnaissance et d'amitié fraternelle ont offert au jubilaire des souhaits et félicitations et un "Ad Multos Annos" qui doivent encore faire écho dans son coeur. Maintenant il attend le jour prochain où ses deux frères, Louis-de-Gonzague et Edouard, missionnaires depuis de longues années au Basutoland, dans la lointaine Afrique, viendront se joindre à lui ici même au Manitoba. Il y aura donc grande fête familiale le mois prochain à Ste-Anne-des-Chênes chez la chère maman qui ne put se rendre à Sandy Bay pour cause de maladie.

St-Jean-Baptiste

Banquet des aînés

L'un des grands événements de la paroisse, longtemps médité et minutieusement préparé, eut lieu le dimanche 28 mai, lorsque la Ligue des Femmes Catholiques, comme projet du centenaire, rendit hommage aux paroissiens âgés de 70 ans et plus. Chacune de ces personnes, accompagnée d'une compagne ou d'un compagnon, prit place à la table d'honneur du banquet servi pour l'occasion.

La salle revêtait un aspect de centenaire avec ses décorations de l'ancien temps: estrade faisant revivre la vie des pionniers, tables du banquet éclairées de lampes à l'huile, grâce à l'habile direction de Mme Emile St-Arnaud.

Les dames de la Ligue, toutes vêtues de costumes anciens de couleurs et de modes variées, rehaussaient cette belle fête.

La présidente adressa un mot de bienvenue aux 200 convives, puis on chanta "O Canada" en signe d'appréciation de notre beau pays. Mgr H. Lapointe récita le bénédicité et présenta le toast.

Grâce au dévouement des comités de recrutement et spirituel, dirigés par Mmes Albert Fillion et Léo Ayotte, le repas fut un réel succès.

Le programme débuta par un résumé historique de la paroisse, présenté d'une façon intéressante par Mme R. Marion, qci évoqua des milliers de souvenirs concernant les invités. Après un bon moment de détente alors que tous purent circuler, se donner la main et échanger des souvenirs, vinrent des chansons du bon vieux temps par M. Alfred Sarrasin, des morceaux de violon par M. Donat Beaudette, d'accordéon par Mme Philippe Vermette, de piano par Mme Alfred Moquin et des histoires des uns et des autres. On exécuta aussi une chanson à répondre "La vie des gens de St-Jean", composée et dirigée par Mme Arthur Vermette. Pendant les entractes, jeunes et vieux exécutèrent une belle danse carrée au son de la musique entraînante de MM. Louis Landry, Georges Grégoire et Roland Bissonnette.

M. le Dr Boucher, au nom de la Chambre de Commerce, saisit l'occasion d'une si belle réunion pour lancer l'idée d'un foyer ou d'un manoir à St-Jean et invita les intéressés à aller visiter celui de St-Pierre. Espérons qu'un bon nombre répondra à l'invitation et se rencontrera en une belle excursion.

Mgr Lapointe, en termes justes, remercia les nombreux visiteurs et tous les grands responsables du franc succès de ce souper, en particulier les organisatrices.

M. le sénateur Beaubien, malgré son âge avancé, a voulu exprimer son enthousiasme et sa grande joie de voir tous ses bons copains réunis à un banquet, et surtout d'avoir été lui-même invité et d'être accompagné par une jeune dame. Il dit aussi sa grande joie de pouvoir appuyer la Ligue dans le travail qu'elle accomplit dans la paroisse.

Les anciens citoyens furent frappés par le programme si bien organisé, et les dames étaient édifiées de la belle participation. Il paraît que les visages des pionniers resplendissaient de joie à cette occasion.

Le village de St-Jean-Baptiste félicite les dames du travail qu'elles ont accompli dans la préparation d'une telle fête.

En voyage

M. Denis Dupas est revenu chez lui après des vacances de deux semaines à Montréal où il visita l'Expo 67. Il se dit très enchanté de son voyage.

Félicitations

A M. et Mme Fernand St-Amant à l'occasion de la naissance d'une fille, Françoise-Lise, à l'hôpital de Morris le 9 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Vauriot, de La Salle, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Aurèle Lemoine à l'occasion de la naissance d'une fille, Joanne-Louise-Marie, à l'hôpital de Morris le 22 mai. Parrain et marraine, M. Jean-Marc Lemoine et Mme Isidore Lemoine, oncle et grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme L. Grégoire à l'occasion de la naissance d'un fils, Roland-Roger, à l'hôpital général St-Boniface le 24 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Grégoire, grands-parents de l'enfant.

Powerview

Baptêmes

Le 24 septembre: Marie-Rosanne-Lisa, fille de Robert Moreau et de Marie-Jeannine Bernier, née le 13 septembre. Parrain et marraine, M. Eugène Bernier et Mlle Mathilda St-Pierre.

Le 24 septembre: Eugène-Joseph-Gérard, fils de Gérard Nault et de Juliette Vandal, né le 14 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Hupé.

Le 12 février: Gérard-Norman-Joseph, fils d'Orille Vincent et de Della Gervais, né le 26 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Gervais.

Holly Hannah Shelley, fille d'Albert Hailstone et de Virigina Beaulieu. Parrain et marraine, Roland Allard et Florina Bougie.

Le 25 mars: Shawn Keith Joseph, fils de Kieth Brown et de Phyllis Parisien, né le 1er mars. Parrain et marraine, Dennis Parisien et Marcelle Deverdeneau.

Le 23 avril: Frédéric-David-Joseph, fils de Frédéric Curé et de Rena Webb, né le 27 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lodge.

Le 7 mai: Carmelle-Anne-Marie, fille d'Henri Bouvier et de Lorraine Sabourin, née le 30 avril. Parrain et marraine, Claude Préfontaine et Pauline Sabourin.

Le 22 janvier: Luc-Georges-Joseph, fils de Gérald Carrière et d'Hélène Marchand, né le 5 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Gagnon.

Mariage

Le 20 mai, en l'église Notre-Dame du Laus, M. l'abbé O. Larochelle bénissait le mariage de M. Robert Fontaine, fils de M. Omer Fontaine, de St-Boniface, à Mlle Eveline Tardiff, fille de M. et Mme Albert Tardiff, de Powerview. Les témoins étaient MM. Omer Fontaine et Albert Tardiff.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame du Laus, à Powerview, eut lieu le dimanche 28 mai et fut un succès.

Comme projet du centenaire, 200 arbres furent plantés sur le terrain de la grotte, sous l'habile direction de Mme Aurius Alatie, qui décora aussi la cour de l'église. A cause des travaux dus à la pose des égouts dans les rues du village, on ne put avoir de procession au village, mais environ 160 pèlerins de tout âge marchèrent de St-Georges au sanctuaire. On estime à environ 1,200 les visiteurs de la journée, venant de Lorette, Ste-Anne-des-Chênes, St-Vital, Richer, St-Boniface, Lac-du-Bonnet et St-Georges.

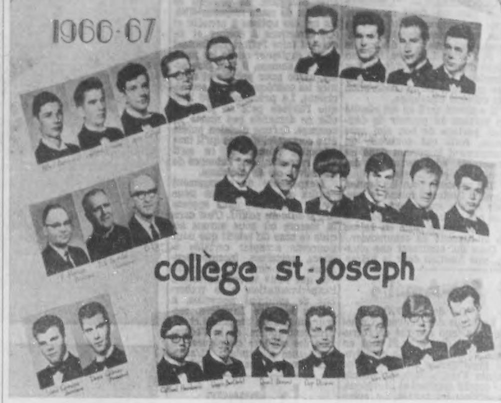
L'on servit du café et des sandwichs durant tout l'après-midi et un souper après la messe de 4 heures. Il y avait aussi vente d'objets religieux, comme dans les années passées.

La messe de 4 heures, au sanctuaire, fut célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, assisté de MM. les abbés O. Larochelle et Hervé Dansereau, secrétaire de Son Excellence, avec servants adultes et plus jeunes. L'épître fut lue par M. Gérard Carrière. M. Lucien Laroche dirigeait le chant; M. l'abbé Joseph, curé de La Salle et directeur de l'Office de Pastorale Liturgique du diocèse, dirigeait la foule et M. Paul Sherstone avait charge des haut-parleurs.

En plus des prêtres mentionnés ci-dessus, on remarquait la présence de MM. les abbés Allen Soucy, curé de Lac-du-Bonnet, Gérard Morissette, curé de Ste-Thérèse à Pine Falls, Gédéon Trudeau, curé de St-Georges, Lucien Roy, aumônier à l'Académie St-Joseph, Ovila Moquin, retiré, Emilius Goulet, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire, Louis-Paul Gauvreau, professeur de Dogme au Grand Séminaire, et Maurice Jeanneau, les RR. PP. Roche, S.J., prédicateur de la retraite des prêtres, A. Massé, O.M.I., supérieur à Fort Alexandre, Girard, O.M.I., curé de Fort Alexandre, et C. Comeau, O.M.I., missionnaire dans les missions indiennes.

Dans l'homélie qu'il prononça (partie en français et partie en anglais), Son Excellence parla de la maternité de la sainte Vierge et du message qu'elle donna à Benoîte en 1664, au Laus, en France. Il dit que le péché existe encore et que c'est à cause des péchés commis partout dans le monde qu'il y a guerre entre les nations. On doit prier pour obtenir deux faveurs: la conversion des pécheurs et la paix dans l'univers entier.

Finissants du collège d'Otterburne



La 16e et dernière classe de finissants au Collège St-Joseph s'est réunie le vendredi 2 juin pour une soirée à caractère un peu spécial. En effet, c'était la première fois qu'un tel événement se produisait hors des murs témoins de toutes les activités régulières des étudiants. De plus, un souper, auquel avaient été invités parents, professeurs et amis, a fait changement avec la façon un peu traditionnelle de procéder.

On peut dire que les finissants de 1967 ont fait les choses en grand et sérieusement; c'est tout à leur honneur.

La salle de St. Paul the Apostle à Winnipeg s'est animée à partir de 6 heures. Lentement, posément, les convives arrivaient les uns après les autres, chacun mettant une dernière main à sa présentation. Boutonnières et corsages essayaient d'embellir robes et habits qui, en soi, étaient déjà un jardin multicolore et odoriférant. Les figures étaient toutes épanouies et laissaient présager une soirée sans pareille.

Tout ce monde a pris place dans la salle des banquets et le Père Gilles Gratton a récité la prière. Le souper terminé, le Frère Fernand Marion, principal du collège et surintendant de la division, y est allé d'un discours de circonstance pour compléter le repas.

Puis ce fut la cérémonie de présentation des finissants... et des professeurs. Encore une innovation. Il faut dire que cette année professeurs et élèves devaient dire adieu à leur collège. Un petit boniment dans les deux langues sur chacun. On y révélait les aspirations de nos finissants et les nouveaux postes assignés aux professeurs.

Ensuite, les discours d'adieu, en français par Louis Bouvier, président du collège, et en anglais par Denis Gélinas, président de la 12e année. Discours remplis d'émotions difficilement contenues.

La danse qui a suivi est venue tempérer les choses. La première était réservée aux finissants avec leur mère, la deuxième avec leur demoiselle de compagnie. Le reste de la soirée, toute l'assemblée s'en est donné à coeur joie au son des accords rythmés et vivants de l'orchestre de Carmen Larosa.

Comme toute bonne chose a une fin, on s'est quitté vers minuit pour regagner son chez-soi, s'endormir en repassant dans sa mémoire une agréable soirée, peut-être penser un peu avec une teinte d'amertume à la période d'examens qui s'en vient, mais qui est nécessaire pour donner du sens à la réunion qui venait d'avoir lieu.

Félicitations, chers finissants, pour la façon dont vous avez fait les choses. Que cette soirée d'adieu resserre les liens d'amitié qui nous unissaient tous et permette d'autres rencontres agréables!

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

☆ ☆ ☆

Discours du F. Fernand Marion

Ce soir, puisqu'il s'agit d'une fête en l'honneur des finissants du Collège St-Joseph et que cette fête est un terme, un couronnement à douze années d'efforts et de formation, il est bon de faire halte. Le regard va successivement en arrière sur le chemin parcouru et en avant sur la route à poursuivre. L'objectif est-il atteint? Le bagage accru suffit-il pour la nouvelle étape? Voilà les questions qui doivent surgir naturellement dans vos esprits à la veille du départ.

Le sentiment de franchir le seuil d'une certaine phase de la vie pour entrer dans une autre est rarement aussi touchant qu'au moment d'un adieu. Vous avez complété vos études secondaires et quelquns-uns parmi vous commenceront bientôt leur apprentissage dans la profession ou le métier qu'ils ont choisi. Un regard rétrospectif leur permettra de comprendre le rôle de cette institution dans leur préparation. Pour d'autres, le Collège St-Joseph a ouvert la voie aux facultés de l'université, aux instituts de technologie, aux écoles normales, partout où l'on dispense un enseignement plus élevé.

Vous comprenez mieux aujourd'hui le but de vos études au Collège St-Joseph: formation de caractère, culture de l'esprit et du coeur, développement du sentiment religieux et civique, en un mot le plein épanouissement de toute la personnalité. Théoriquement, on vous a donné dans cette institution plus qu'il ne faut pour réussir; en pratique, les uns en ont profité plus que les autres.

Chers finissants, vous qui devez quitter le Collège St-Joseph dans moins d'un mois, soyez assurés d'une chose: Quel que soit votre champ d'action, tout ce que vous ferez attirera l'attention publique, car jamais société ne fut plus aux aguets en ce qui concerne une éducation consciente de ses buts et capable de les réaliser. Le personnel de ce collège est convaincu d'y avoir contribué par son enseignement. Nous attendons l'heure de la récolte, et nous sommes assuré que les finissants de 1967 ne nous décevrons pas.

De but en blanc, vous vous verrez demain projetés dans notre société du 20e siècle. Ce monde en proie à l'égoïsme, ce monde qui ne croit plus aux valeurs morales, ce monde qui a perdu conscience que l'homme possède une âme. Voilà un défi! A vous de le relever.

Durant les années à venir, vous aurez la satisfaction de savoir que durant votre stage au collège, vous avez acquis une éducation sérieuse honorablement gagnée. Votre classe a communiqué au Collège St-Joseph une grande part de sa personnalité, de son charme, de sa renommée dans le domaine de l'esprit de coopération, de la grande distinction dans les manières et des succès remarquables.

L'heure sonne pour vous de quitter votre Alma Mater. Vous partez avec les rêves de vos vingt ans dans le coeur. Vous conserverez au fond de vos âmes le souvenir de votre Alma Mater. Dans la trame des jours et des ans, vous apercevrez parfois dans un regard en arrière des événements et parfois des personnes qui ont contribué à ancrer dans vos âmes le vrai sens de la vie.

A la divine Providence qui a permis de tels événements, à vos vaillants professeurs pour leur splendide travail, à vos parents qui ont contribué si généreusement à votre éducation, devrait aller toute votre reconnaissance.

Et dans la page sur laquelle s'inscriront vos souvenirs et votre merci, vous verrez toujours en lettres d'or la marque aimée de votre collège et de tous les éducateurs qui ont contribué à façonner vos vies.

Vous partez! Que vos préoccupations nouvelles ne viennent pas briser notre intimité! Restez unis pour être forts, par tous les liens qu'ont façonnés la vie avec vos compagnons et votre séjour au Collège St-Joseph.

Au nom du personnel et en mon propre nom, daignez accepter nos meilleurs voeux de succès dans la vie, ainsi que nos remerciements sincères pour votre contribution au bon renom du collège.

☆ ☆ ☆

Les finissants de 66-67

Nous voici enfin sur le bord du nid! Depuis longtemps nous attendions ce moment d'essayer de voler de nos propres ailes, mais à présent nous sentons un certain vertige devant l'horizon qui s'étale à nos yeux. Mais il faut partir, c'est le destin.

Permettez-moi d'abord de remercier le Collège St-Joseph pour ses services bénévoles. Que nous n'y soyons allés qu'un an, nous avons vu autant de biens que ceux parmi nous qui y sont depuis quatre ou cinq ans. Malheureusement, nous devons quitter cette demeure pour aller faire face au monde extérieur. Il est regrettable que nous ne puissions pas souhaiter une aussi intéressante année de finissants aux amis qui nous suivent en onzième. Le collège doit fermer ses portes à la fin de cette année scolaire 66-67. C'est donc avec regret que nous lui disons adieu!

Et aux professeurs très sympathiques et dévoués du collège, que leur devons-nous? Sans doute plus qu'aucun de nous ne puisse leur remettre. Et peut-être la seule chose que nous puissions offrir à nos maîtres serait de nous lancer dans la vie et faire de notre mieux ce que nous devrons faire. De cette façon ils pourront se flatter de pouvoir dire: cet élève a bien su prendre à coeur les enseignements qu'on lui a donnés... et ça lui sert bien.

Nous laissons aussi nos parents, peut-être sans nous en apercevoir, mais le fait demeure qu'à partir du jour où nous sortirons de l'école, nous serons seuls, à nos dépens. Nos parents ne feront que donner des conseils. Nous ne serons plus vraiment guidés par eux. Et alors, que nous restera-t-il à faire? Une seule chose: suivre leurs traces, leurs conseils, leurs expériences. Nous saurons bien faire les choses, seulement là où nous saurons prendre à coeur les instructions qu'ils nous ont données depuis notre enfance. Et c'est pour cela que nous devons tant de remerciements à ces chers parents. Sans leurs lumières, où serions-nous aujourd'hui? Sans leur dévouement, comment aurions-nous pu dire adieu à nos confrères? Sans leurs inquiétudes, de quelle façon envisagerions-nous l'avenir?

Pour vous donc, chers parents, jaillissent du fond du coeur toutes nos pensées, toutes nos tendresses, tous nos remerciements pour l'éducation que vous nous avez donnée.

Et vous, professeurs, à qui nous avions remis notre avenir entre les mains, vous vous êtes bien acquittés de votre tâche: nous nous sentons relativement prêts, grâce à l'éducation que vous nous avez donnée, à faire face à la vie avantageusement et nous nous y dirigeons en toute confiance.

Ce sont les seuls mots descriptifs que l'on puisse donner ce soir. Cependant, n'allez pas croire à un manque d'inspiration de notre âme ou à l'aridité de notre émotion. Notre âme déborde de sentiments sincères, affectueux et reconnaissants, et notre émotion est trop vive pour pouvoir être exprimée avec des mots.

Devant cette impuissance, il ne nous reste guère de choix. Nous n'avons plus qu'à balbutier un adieu final et pourtant nous aurions tant aimé en dire plus.

Les finissants de 66-67

La Broquerie

Va-et-vient

Bon voyage à M. et Mme Denis Nadeau, Miles Juliette Rocan et Lucille Kirouac, Mme Marie-Louise Vielfaure et M. Germain Rocan, qui se dirigent tous vers la province de Québec dans le but de visiter l'Expo.

M. l'abbé Félicien Juneau, curé, est revenu très heureux et bien reposé d'un beau voyage dans l'Est. Il eut le bonheur de visiter l'Expo, "qui vaut la peine d'être visitée, car c'est une chose qui ne se reverra peut-être jamais dans une vie".

Sept au trois

Soyez aux écoutes à l'émission "7 à 3" du vendredi 9 juin, à 7 h. 22 p.m., lorsque sera interviewée Mme Marie-Joseph Fisette, présidente du comité du Centenaire, vêtue d'un costume de l'ancien temps. Elle parlera des débuts de la Société St-Jean-Baptiste dans la paroisse, plus particulièrement de la fête de St-Jean-Baptiste, qui revêt un cachet tout spécial en cette année centenaire.

La célébration de la St-Jean-Baptiste n'est pas le seul événement centenaire dans la paroisse, car l'année a débuté par une messe solennelle célébrée à minuit le premier de l'An. D'autres célébrations viendront s'ajouter au cours de l'année, nous vous en aviserons en temps et lieu.

Panorama 67

Un bon nombre de paroissiens de La Broquerie se sont rendus au théâtre Playhouse le samedi soir 27 mai pour applaudir les jeunes franco-manitobains à Panorama 67. Ils sont revenus enchantés de la présentation du spectacle. Les jeunes méritent des félicitations, et les organisateurs des remerciements pour cette belle soirée.

Guides

Le samedi 3 juin, les Guides de la Compagnie Youville, leur cheftaine et leurs assistantes, conduites par M. Arthur Balcaen, se rendaient au parc provincial Bird's Hill pour le grand ralliement centenaire. Quelque 20,000 Scouts et Guides de toute la province y participèrent.

Le programme bien organisé pour la circonstance comprenait un orchestre de Thief River Falls, le groupe de chanteurs "Guess Who", un avion à réaction faisant des tours d'acrobatie et des feux d'artifice éclatant dans le ciel.

Les Guides ont bien joui de leur après-midi.

Malades

Heureuse convalescence à Mme Edouard Henrie, de retour chez elle après un séjour à l'hôpital.

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS d'un règlement de la Municipalité Rurale Taché prévoyant l'acquisition de terrains et de l'édifice sur eux bâti, de Le Centre Sportif de Lorette Sports Centre Inc., au coût de $45,000.00, et prévoyant leur réglementation et leur entretien à un taux ne dépassant pas un millième, et d'emprunt de la somme de $45,000.00 par l'émission et la vente d'obligations, et l'imposition d'un intérêt au taux annuel de 7% sur ces obligations, à repayer en 20 tranches annuelles égales et consécutives de 1968 à 1987, les deux inclusivement, et de plus prévoyant que le taux entre les terrains du district intérieur et ceux du district extérieur, tel que sousmentionné, sera différent de 1.5 millième, le terrain du district intérieur étant évalué au plus haut taux.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS qu'on prendra, au sujet du règlement proposé, le vote des électeurs de la région en cause et ayant droit de vote à ce sujet, le 19e jour de juin 1967 entre 10 h. du matin et 9 h. du soir, Heure avancée, à la Salle municipale, à Lorette, Manitoba.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS que le règlement proposé peut être voté par tous les contribuables de la municipalité dans les régions suivantes:

Premièrement, dans le district intérieur:

Lots de rivière 11 à 21 et 48 à 59, tous inclusivement de la paroisse de Lorette, au Manitoba,

Deuxièmement, dans le district extérieur:

1. La paroisse de Lorette, au Manitoba, à l'exception des lots de rivière 11 à 21 et 48 à 59, tous inclusivement.
2. La fraction moitié est du canton 9, rang 4 est du principal méridien, à l'exception des sections 2, 3 et 10; de la moitié sud de la section 11; des sousdivisions légales 4 et 5 de la section 12; de la moitié ouest de la section 15.
3. La partie du canton 9, rang 5, à l'est du méridien principal.
4. Au canton 9, rang 6, est du méridien principal, les secteurs 4, 5 et 6; une fraction des sections 7 et 8; la section 9 franctionnée à l'exception d'abord des lots 4 à 6, W.L.T.O. Plan 4080 et, deuxièmement, cette partie de terrain A, W.L.T.O. No 3036, qui se trouve entre deux lignes tirées sud-ouest à angles droits vers la limite nord-est du dit terrain de points à la même distance sud-est entre 446 pieds et 569 pieds respectivement de la limite ouest du dit terrain; la moitié est et le quart sud-ouest de la section 15; la moitié est de la section 16; la section 19; les subdivisions légales 4, 5, 12 et 13 de la section 20; la moitié ouest de la section 21; la section 22; la moitié sud de la moitié sud de la section 27; la moitié est de la section 28; la moitié ouest de la section 29; les sections 30 et 31; la moitié ouest de la section 32.
5. Au canton 8, rang 5, à l'ouest du principal méridien — la section 28 à l'exception de la moitié ouest du quart nord-est; la fraction légale de la subdivision 12 et le quart sud-est de la section 33; les sections 35 et 36, à l'exception de leurs moitiés sud des moitiés sud.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS que le règlement proposé peut être vu dans nos registres durant les heures régulières d'affaires jusqu'au jour de la votation au bureau du greffier de la Municipalité Rurale de Taché à Lorette, Manitoba.

Daté au village de Lorette, au Manitoba, ce 25e jour de mai 1967.

LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE,
par: E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier.

PUBLIC NOTICE

TAKE NOTICE that a By-law of the Rural Municipality of Taché providing for the acquiring of lands and the building situate thereon, from Le Centre Sportif de Lorette Sports Centre Inc., at a cost of $45,000.00 and providing for the regulation and maintenance thereof at a rate not to exceed one mill and to borrow the sum of $45,000.00 by the issue and sale of debentures and for imposing interest at the rate of 7% per annum on the said debentures, to be repaid in 20 equal consecutive annual instalments in the years 1968 to 1987, both inclusive, and further providing that the rate between the lands contained in the Inner District and those contained in the Outer District, as hereinafter set forth, representing a difference of 1.5 mills with the land in the Inner District being assessed at the higher rate.

AND FURTHER TAKE NOTICE that a vote on the proposed By-law for the electors in the area affected and entitled to vote thereof will be taken on the 19th day of June, 1967 between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 9:00 o'clock in the evening, Central Daylight Saving Time at the Municipal Hall, in Lorette, Manitoba.

AND FURTHER TAKE NOTICE that the proposed by-law may be voted on by all the ratepayers of the Municipality within the following area:

Firstly, an Inner District:

River Lots 11 to 21 and 48 to 59, all inclusive of the Parish of Lorette, in Manitoba,

Secondly, an Outer District:

1. The Parish of Lorette, in Manitoba, excepting thereout River Lots 11 to 21 and 48 to 59, all inclusive.
2. The Fractional East Half of Township 9, Range 4 East of the Principal Meridian, excepting thereout Sections 2, 3 and 10; the South Half of Section 11; Legal Subdivisions 4 and 5 of Section 12; the West Half of Section 15 thereof.
3. The Fractional Township 9, Range 5, East of the Principal Meridian.
4. In Township 9, Range 6, East of the Principal Meridian — Sections 4, 5 and 6; Fractional Sections 7 and 8; Fractional Section 9 excepting thereout firstly lots 4 to 6, W.L.T.O. Plan No. 4080 and secondly, that part of Parcel A, W.L.T.O. No. 3036 which lies between two straight lines drawn south westerly at right angles to the North Eastern limit of said parcel from points in same distant south easterly thereon 446 feet and 569 feet respectively from the western limit of said parcel; the East Half and South West Quarter of Section 15; the East Half of Section 16; Section 19; Legal Subdivisions 4, 5, 12 and 13 of Section 20; the West Half of Section 21, Section 22, the South Half of the South Half of Section 27; the East Half of Section 28; the West Half of Section 29; Sections 30 and 31; the West Half of Section 32.
5. In Township 8, Range 5, West of the Principal Meridian — Section 28 excepting thereout the West Half of the North-East Quarter thereof; Fractional Legal Subdivision 12 and the South East Quarter of Section 33; Sections 35 and 36 excepting the South Halves of the South Halves thereof;

AND FURTHER TAKE NOTICE that the proposed by-law may be seen on file during the regular business hours until the day of taking the vote at the office of the Clerk of the Rural Municipality of Taché at Lorette, Manitoba.

DATED at the Village of Lorette, in Manitoba, this 25th day of May, A.D. 1967.

THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE
Per: "E. J. Laurin",
Secretary-Treasurer.

Historique de Saint-Jean-Baptiste

La paroisse est le lieu, où l'on aime sa mère,
Où l'on connait son Dieu, où naissent les enfants
Dans leur chaste demeure,
Où sont les tombeaux des êtres que l'on pleure.

Attrayant, pittoresque, moderne, agricole, développé, prospère, amical, tout cela en un seul et unique village. Oui, et vous avez la possibilité d'évaluer toutes ces qualités, non à l'autre bout du monde, mais ici-même au Manitoba dans le plaisant village de Saint-Jean-Baptiste. Cette paroisse, qui a progressé jusqu'au point de compter présentement deux cents familles presque exclusivement canadiennes-françaises, fait mon honneur et ma joie.

Comme de raison, ce village eut un début modeste. Il commença comme une graine qui grandit; durant son enfance, avançant incertainement vers l'adolescence, lorsque finalement avec beaucoup de travail, elle éclata en un robuste adulte. Vous pouvez trouver cela curieux que je compare un village à une personne, mais pour moi, cette paroisse qui est si chère à mon coeur, est plus un copain qu'une paroisse. Saint-Jean-Baptiste, pour moi, est un copain qui a vieilli en âge mais surtout en sagesse. Du courage et de la patience étaient nécessaires pour faire ce qui est aujourd'hui un des plus charmants villages de l'Ouest... mon village. Les braves pionniers ont vécu dans la misère et le découragement quelquefois, mais ils étaient déterminés à s'établir ici et à ne pas perdre espoir. L'histoire de ce village est très intéressante et je vais vous la raconter avec exactitude et avec plaisir, car cette gloire de vivre à Saint-Jean-Baptiste excite en moi l'enthousiasme et l'admiration et me porte à rendre hommage aux paroissiens présents et anciens en divulguant ses secrets.

Durant l'année 1869, un nommé Antoine Vandal s'empara des terres aux environs de la rivière aux Prunes. D'autres valeureux colons qui assistèrent à la naissance de la nouvelle paroisse furent: Messieurs Joseph Vandal, Roger Vandal, Louis Vandal, Jean-Baptiste Vandal, Prosper Ducharme, Amable Beaudry et Daniel Branconnier. Ce groupe de pionniers fut peu après rejoint par deux Canadiens français venus des Etats-Unis: Théophile Thibeault et Louis Marcil. En 1875, ces braves gens retournèrent aux Etats-Unis mais seulement pour y passer l'hiver. Fiers d'eux, Mgr A. Taché vit qu'ils ramenaient quatre de leurs compatriotes et il s'empressa de les en remercier. Ce fut le premier noyau, la première graine qui forma notre beau village.

M. Charles Lalime, agent d'émigration aux Etats-Unis, accompagné du Père Lacombe, donna des conférences à Worcester, Manchester, Woonsocket et à diverses autres places. Il fut récompensé car le 5 mai, cent cinq personnes se mettaient en route pour l'ouest. Des glaces à l'entrée du port à Duluth, les retardèrent et ils eurent à souffrir de la faim, mais aucune épreuve n'avait le pouvoir de décourager ces gens si hardis. Durant l'été de 1876, environ six cents Canadiens français, venus des Etats-Unis et de la province de Québec, achetèrent des terres sur les bords de la rivière Rouge, fortifiant ainsi les groupes établis à Saint-Jean-Baptiste, ou je devrais dire, les groupes établis à la Mission de la rivière aux Prunes, car Saint-Jean-Baptiste n'avait pas encore son nom.

Notre très cher village fut érigé canoniquement par Mgr A. Taché, le 5 janvier 1877. En ces temps, Saint-Jean-Baptiste ne comptait que vingt familles canadiennes-françaises et quelques autres familles métisses. Mgr Taché nomma M. l'abbé David Fillion comme curé de la nouvelle paroisse. Quelle joie pour la paroisse, Saint-Jean-Baptiste en l'honneur du patron du père du Curé qui s'appelait Jean-Baptiste.

Maintenant que les paroissiens avaient un Curé résidant, ils avaient besoin d'une église et d'un presbytère. Alors, en 1877, au cours de l'été, M. Fillion fit construire une maison-chapelle. Qu'est-ce qu'une maison-chapelle? Je peux dire que c'était une maison et une chapelle car le haut servait d'église et le bas de presbytère. Mgr Taché vint la bénir au mois de septembre, et le 24 octobre, M. Fillion et son vicaire, M. Charbonneau, s'y installèrent. Sept ans plus tard, en 1884, M. Fillion construisit une deuxième église. La première, trop petite, fut transformée en un presbytère. La bénédiction eut lieu le 24 juin 1884, en la fête même du grand patron de la paroisse et de la nationalité canadienne-française. Ce jour-là fut un jour de grande fête pour tous les paroissiens. La troisième et présente église fut construite en 1927. Les paroissiens y entrèrent pour la première fois le 24 juin, fête du patron de Saint-Jean-Baptiste.

M. Fillion ,fondateur de notre paroisse, ne fut pas le seul prêtre à s'y dévouer. Nous apprécierons toujours le bien que ces hommes ont fait, et en reconnaissance envers eux, je vais vous les nommer. Ils sont: M. l'abbé David Fillion, 1877 à 1907; Mgr Clovis St-Amant, 1907 à 1919; M. l'abbé M. Desrosiers, 1919 à 1935; M. l'abbé S. Caron, 1935 à 1956; M. l'abbé U. Forest, juillet à octobre 1956; M. l'abbé B. Bélanger, 1957; Mgr Hyacinthe Lapointe, arrivé en 1957 et qui est présentement avec nous. Bien qu'excellents prêtres, ils n'auraient pas pu accomplir leur travail sans avoir de l'aide. Alors, ils furent assistés par des vicaires: Messieurs les abbés A. Maisonneuve, C. Passaplan, A. Fournier, A. Bastien, J.-G. Bouillon, A. Dumoulin, R. Giroire, J. Paré, L. Bazin, J.-E. Delorme, A. Benoit, A. Mollé, Sauvé, Claveloux, A. Defoy, C.-J. Deshaies, A. Lambert, A. Roy, S. Caron, L. Létourneau, A. Béliveau, E.-A. Chamberland, S. Senez, J. Bellavance, U. Forest, P. Picton, A. Couture en 1930; L. Vinet, 1933; G. Trudeau, 1959; J.-L. Caron, 1960; G. Dionne, 1961; M. Toupin, 1965.

Les prêtres s'occupaient d'administrer les sacrements et de prêcher en plus d'encourager les gens qui se trouvaient dans la misère. M. William-Henri Léveillé eut l'honneur, le 16 juin 1877, d'être le premier enfant baptisé à Saint-Jean-Baptiste. Le premier mariage eut lieu le 10 octobre 1877, entre Robert Thompson et Anne O'Mélia. Lorsque M. Joseph-Roger Délorme mourut le 3 juin 1877, Saint-Jean-Baptiste avait la douleur d'assister à sa première inhumation. En 1888, Mgr Taché confirma 46 personnes à Saint-Jean-Baptiste. En 1887, M. Fillion avait baptisé quarante-six enfants et adultes, et quatre cent cinquante fidèles s'étaient acquittés de leur devoir pascal. Tels furent les commencements de Saint-Jean-Baptiste qui était destiné à devenir l'une des plus belles paroisses de l'Ouest.

Les paroissiens, bien que bons chrétiens, avaient aussi besoin d'une solide instruction, alors des écoles furent bâties. Les statistiques ecclésiastiques de 1888 indiquent qu'il y avait une bonne école près de l'église et trois autres à différents endroits dans la paroisse. En 1893, les Soeurs Grises avaient la direction d'un pensionnat et d'une école. En 1895, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie les remplacèrent. Le 1er septembre de cette nouvelle année scolaire, on comptait cent trente élèves.

M. Fillion, dès que les ressources de sa paroisse le permirent, s'occupa de la construction d'un couvent. Enfin, le 10 octobre 1897, les religieuses des S.N.J.M. déménagèrent dans leur nouveau couvent. Treize ans plus tard, en 1910, ce couvent étant insuffisant au nombre d'élèves, une addition de soixante-six par vingt-sept pieds fut ajoutée au corps principal.

Jusqu'à 1920, l'enseignement était limité aux grades un à dix, lorsque la onzième année vint alors transformer l'école en un "High School". L'introduction de 12e année eut lieu seulement en 1928. La présente école élémentaire fut construite en 1953 et l'Institut Collégial fut bâti en 1960. Ces deux écoles modernes donnent l'enseignement à plus de six cents élèves.

Pour M. Fillion, l'éducation des jeunes filles seulement n'était pas suffisante. Il s'empressa de se procurer les services des Frères de la Croix pour qu'ils voient à ce que les garçons aient également une bonne éducation. De 1904 à 1914, les Frères de la Croix dirigèrent cet institut, mais manquant de sujets, ils abandonnèrent leur école. Des instituteurs laïques alors les remplacèrent. Enfin, en 1917, l'école fut confiée aux Frères de Marie, avec le Frère Berger comme directeur de ce collège. En 1925, une allonge fut ajoutée à cet édifice et le collège fut transformé en un juniorat. Ces derniers frères durent eux aussi quitter la paroisse par manque de sujets. Grâce à M. l'abbé Fillion, qui s'est tellement dévoué à l'éducation des paroissiens, beaucoup de gens n'ont pas eu à souffrir de l'ignorance. L'ignorance! Que c'est dégoûtant!

Les gens qui gagnaient de l'argent voulaient le mettre en sécurité; alors la Caisse Populaire fut introduite. Elle date du 29 janvier 1941. Un ancien curé de la paroisse, M. l'abbé S. Caron, ayant comme vicaire, Mgr J. Robert, un ancien professeur, décédé le 26 janvier de cette année, a commencé le mouvement de la Caisse dans notre village. Les responsables, intéressés à faire comprendre aux jeunes la valeur de l'argent, ont organisé la Caisse Scolaire, dont les sommes sont ensuite transférées à la Caisse centrale. Une nouvelle bâtisse fut érigée le 16 décembre 1957 et bénite par M. l'abbé Couture et Mgr Lapointe. Cela donne un aspect tout nouveau et charmant à notre village. M. Ovila Sabourin fut notre premier gérant; il fut ensuite remplacé par M. Siméon Marion, qui prit charge de la Caisse en 1948 et qui se retira 16 ans plus tard en 1964. M. Gérard Dupuis est maintenant le gérant de notre Caisse.

Une autre organisation qui nous rend des services financiers est la Banque Canadienne. A Saint-Jean-Baptiste, la première fut construite en 1904, mais, hélas! elle fut détruite par le feu en 1942. La banque fut alors transférée dans la maison de M. Georges St-Amant. M. François Tisseur, qui avait été gérant de la première banque, continua son travail dans cette maison. La banque actuelle fut construite en 1951. Le premier gérant de cette banque fut M. Tisseur qui fut ensuite remplacé par M. M. Trudeau, qui est encore avec nous. Les autres banquiers sont: Mme Irène Bruneau, Mme Lucille Garand, Mlle Louise Collette et M. Camille Désautels.

La sécurité financière n'est pas suffisante pour un village; il faut aussi de la sécurité médicale. Nous avons eu la protection contre les maladies, grâce aux dévoués docteurs qui sont venus à Saint-Jean-Baptiste. Les prêtres nous ont donné de la protection spirituelle, mais les docteurs ont fait leur part en nous donnant la protection corporelle. Ces médecins qui ont été grandement appréciés par les villageois sont: Messieurs les Docteurs Rénaud, Bélanger, Ross, Provost, Le Gris, Jeffrion, Roy, Arkin, Milanise, Mattest, Landry, Bernier, Boucher et Welsh. Ces deux derniers sont présentement aux services des malades. Nous avons la joie et la sécurité d'une clinique sanitaire au centre de notre village. Cette salubre clinique fut construite en l'année 1960. Auparavant, M. le Dr Boucher avait la charité de transformer une partie de sa maison en clinique. N'était-ce pas généreux de sa part?

Comme toujours, le monde aimait à se parler, mais ce n'était pas toujours facile, car on n'avait pas toujours le temps d'aller dans les autres paroisses; alors, c'était fait par correspondance. Un bureau de poste avait été construit en 1904 dans la même bâtisse que l'ancienne banque. Mais, lorsque le feu détruit le tout en 1942, un nouvel édifice devint nécessaire. En 1942, une nouvelle bâtisse fut érigée. Le bureau de poste fut tenu par M. et Mme Labelle jusqu'à cette année, lorsqu'il fut déménagé dans l'édifice de la Caisse Populaire. M. Aurèle Touzin est maintenant en charge du bureau de poste.

Au centre de notre village, se trouvent trois attrayants magasins et un restaurant. Les trois magasins sont tenus par M. Philippe Désautels, MM. Pierre et Arthur Vermette et la Coopérative. Tous les jeunes apprécient le restaurant tenu par Mme Donat Dupas. Ils s'y réunissent pour avoir du plaisir et de la nourriture. Mais, avant que ces magasins existent, d'autres personnes ont essayé ce métier. Voici les noms: Messieurs Eugène et Victor Charbonneau, Johnny Plamondon, Georges Guertin, E. Comeault et Desmarais. Ce dernier tenait une boucherie et M. Valcourt, une quincaillerie. M. A. Bruneau et M. Donat Dupas tenaient un restaurant.

Comme je vous l'ai dit, mon village est vraiment une place intéressante et tout le monde veut le voir. Mais, où loger ces personnes? Comment les nourrir? Tous ces problèmes sont facilement résolus. Un hôtel. Mais oui, un hôtel! C'est simple, n'est-ce pas? Autrefois, il y avait deux hôtelleries à Saint-Jean-Baptiste: l'hôtel Parenteau et l'hôtel Pélissier. Aujourd'hui, il n'y a qu'un hôtel tenu par M. et Mme Knockaert. Cet hôtel apporte bien des conforts aux gens de plusieurs autres villages. Tout le monde est bienvenu à notre paroisse; l'hôtel prendra soin d'eux.

Quoi! Un pneu désoufflé? Pas de problème. Appelez un des garagistes et en peu de temps tout est remis en ordre. Oui, notre village est très bien équipé de garages. Pour être exact, il y en a quatre à Saint-Jean-Baptiste. Ils sont tenus par MM. Pierre et Arthur Vermette, Maurice Tessier, Marcel Dorge et Ovila Sabourin. Ces garages n'ont pas toujours existé. D'autres mécaniciens qui ont rendu service à Saint-Jean-Baptiste sont: Messieurs Lambert, Asselin, Arthur Beaubien et Victor Vermette. N'est-ce pas commode d'avoir des magasins et des garages pour toutes les nécessités?

La majorité des hommes qui travaillent à Saint-Jean-Baptiste sont des fermiers. La plupart ont des acres et des acres de terre sur lesquelles ils sèment le blé, l'avoine, l'orge, le lin et les pois. Mais, où mettre tout ce grain en attendant de le vendre? Aux élévateurs, naturellement. Un village avec tant de paroissiens qui sont fermiers, qui n'aurais pas d'élévateurs! Deux élévateurs Patterson et un élévateur Pool. M. Aimé Dupuis, qui tient les premiers, et M. Henri Trudel, qui tient l'autre, sont toujours occupés, surtout en été et en automne.

Le pont qui domine la rivière Rouge fut commencé en 1947 et fini en 1950. Avant que le pont fut bâti, les personnes traversaient la rivière sur un bac. Que c'est commode de ne plus attendre pour le bac! Les chemins de fer à Saint-Jean-Baptiste furent construits en 1889: les premières locomotives à passer sur les rails étaient les engins à vapeur. Maintenant, les locomotives du Chemin de fer Canadien National sont bien plus modernes et efficaces. Les premiers trottoirs, qui furent construits en 1896, étaient en bois. Plus tard, ces trottoirs furent détruits et refaits cette fois-ci en béton. La première automobile à passer dans les rues de Saint-Jean-Baptiste et appartenant à un paroissien était celle de M. Aimé Bellerive. En 1916, que c'était excitant de le voir passer en automobile!

Mais comme tout le monde le sait: il n'y a pas de roses sans épines, et ce proverbe s'applique surtout aux années 1897, 1950 et 1966. Oui, vous l'avez deviné. Ce sont les inondations. Vous pouvez vous imaginer les dégâts! Je m'imagine que la nouvelle dans les journaux de 1897 devait ressembler a: "Les paroissiens situés sur les bords de la rivière Rouge ont eu à déplorer une inondation sérieuse. Les rivières grossies par les neiges tombées dans le Minnesota, le Dakota Sud, le Dakota Nord et le Manitoba se sont élargies démesurément et ont envahi des centaines de milles. Saint-Jean-Baptiste, avec sa surface basse et ses terrains traversés par des ruisseaux offre un accès facile à une rivière débordante; aussi l'eau a-t-elle envahi la place complètement". En 1950 et 1966, autre catastrophe que nous, résidents de Saint-Jean-Baptiste surtout, avons connue. Les paroissiens furent obligés d'évacuer. Ces deux inondations étaient semblables à la première. Nous prions tous pour être exemptés d'une autre inondation.

Pouvez-vous vous imaginer comment ce serait sans électricité? Ce ne devait pas être très gai, je vous en assure, mais beaucoup de gens ont eu à vivre sans cette commodité. C'est depuis vingt-neuf ans, en 1938 seulement, que nous avons ce luxe à St-Jean-Baptiste. Avant ce temps, M. Lambert et M. Asselin avaient un plan d'électricité, qui fonctionnait à batteries et qui accommodait le village. Le téléphone est un autre appareil bien commode. Nous avons eu le téléphone en 1906. Quelle joie ce fut pour les gens de St-Jean-Baptiste d'avoir finalement le téléphone!

Qu'est-ce qu'on peut faire pour passer le temps? Laissez-moi vous dire que les organisations sont nombreuses et une personne n'a pas le temps de flâner. Pour les étudiants, les jeunes ont organisé les activités suivantes: les 4-H, la J.E.C., les Gais-Lurons, les Scouts et la J.F.M. Mais il ne faut pas oublier nos très chers parents. Pour eux, les organisations suivantes ont été formées: la Commission Scolaire, l'Association de Parents et Maîtres, la Chambre de Commerce, la brigade d'incendie, les Chevaliers de Colomb, les Dames de Ste-Anne, les Dames Auxiliaires, les Tertiaires, la Croix-Rouge, la Société d'Agriculture, le Centre Récréatif et les Fermiers Unis. Ces organisations de parents sont formées surtout pour le bien de la paroisse.

Saint-Jean-Baptiste contient maintenant deux cents familles avec une population de 869 personnes. Quelle différence avec 1877 lorsqu'elle ne contenait que vingt familles.

Pour notre projet du Centenaire du Canada, votre paroisse a contribué à construire une salle paroissiale. Cette salle fut nommée "Centennial Hall". Cette année, nous célébrons le centenaire du Canada, mais dans dix ans, nous célébrerons le centenaire de notre chère paroisse. Que nous sommes fiers de vivre au Canada, et surtout à Saint-Jean-Baptiste.

Je vous ai donné clairement la description de ce beau village canadien-français, mais ce qui a le plus important, c'est que nous, les paroissiens, admirions notre village, que nous reconnaissions comme il est beau. Je suis certaine que nous le réalisons tous.

La nouvelle section de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse a tenu sa première assemblée le 14 octobre 1965. Cinquante-trois membres étaient présents. Aujourd'hui nous comptons une centaine de membres. Le souper du 28 mai consistait à rendre hommage à nos vieillards. C'était notre projet du centenaire. Chers anciens paroissiens, vous méritez bien plus que ce petit souvenir, mais acceptez-le. C'est le gage de notre confiance et de la grande admiration que nous vous portons. Oui, anciens paroissiens, nous vous admirons parce que vous n'avez pas démissionné devant les grandes difficultés.

Continuer d'affermir par votre exemple discret nos convictions les plus profondes et soyez bien assurés que notre travail et nos sacrifices ne sont pas vains, car en plus d'être instruits, ce qui est relativement peu, nous serons certainement bien éduqués, c'est ce dont nous voulons vous remerciez spécialement aujourd'hui.

Mme Georges Beaudette,
Comité de presse.

St-Pierre

Décès de M. C. Courcelles

A l'hôpital de Steinbach est décédé le mercredi 17 mai, à l'âge de 78 ans, M. Cyrille Courcelles, de St-Pierre. Né à Roxton Falls, Qué., le 9 novembre 1888, il épousa le 21 novembre 1916, en l'église St-Antoine d'Aubigny, Mlle Rose-Anna Hébert, qui le précéda dans la tombe le 23 mars 1942.

Le défunt laisse dans le deuil six enfants, Armand et Mme Ernest Carrière (Céline), d'Otterburne, Marie-Jeanne, Mme Denis Joubert (Dorothée), Joseph et Gérard, de St-Pierre; douze petits-enfants; cinq frères, Pacifique, Lévis, Ernest et Raphaël, de Ste-Agathe, et Télesphore, d'Anola; une soeur, Mme Elisabeth Duval, de St-Jean-Baptiste.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Pierre le samedi 20 mai, à 10 h., par M. l'abbé Lionel Bouvier. La chorale paroissiale fit les frais du chant en français. Les porteurs furent Roger et Noël Carrière et Claude Courcelles, petits-fils du défunt, André et Lionel Courcelles et Georges St-Hilaire, ses neveux. La quête fut faite par M. André Courcelles.

La chapelle funéraire de St-Pierre était en charge des arrangements.

Remerciements

Les membres de la famille Cyrille Courcelles désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, soit par offrandes de messes, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou par tout autre service rendu.

Ste-Anne-des-Chênes

Caravane de la Confédération

Malgré la température maussade du lundi 22 mai, la caravane de la Confédération a reçu une réception des plus chaleureuses des citoyens de Ste-Anne-des-Chênes. La visite historique fut d'abord saluée par une brillante parade de chars allégoriques représentant diverses scènes de l'histoire canadienne. Ces chars allégoriques étaient commandités par diverses organisations paroissiales.

Dû encore à la température inclémente, les jeux prévus durent être annulés pour la journée, mais ceci n'empêcha pas les braves visiteurs de venir admirer l'histoire sur roulotte. Plus de six milles personnes firent la tournée des camions gigantesques et intéressants.

Les rues du village étaient décorées (selon l'esprit d'une journée champêtre) de rubans, banderoles et drapeaux. Les édifices commerciaux avaient aussi revêtu leurs parures de fête pour accueillir les citoyens de la région et les nombreux visiteurs. Les dames de la paroisse donnèrent leur temps et leur énergie pour offrir aux visiteurs liqueurs douces, sandwichs, chiens-chauds et bonnes fèves au lard à la canadienne.

Enfin le soleil traversa les nuages pluvieux, pour permettre à la jeunesse de jouir d'un magnifique feu de camp monté par MM. Claude Vincent et Richard McNab, de l'école élémentaire. Il y eut chants, danses et présentation de prix aux participants du musée centenaire qui avait été organisé par l'école élémentaire de Ste-Anne il y a déjà quelque temps. Mlle Canada, Debbie Montsion, et M. Canada, Gérard Chaput, présentèrent les prix aux heureux gagnants.

La soirée se clôtura par un autre salut (cette fois d'adieu) à la caravane par un feu d'artifice ravissant. Merci encore une fois aux organisations et commerçants suivants qui ont permis ce délice aux jeunes et aux vieux: M. R. Arbez (magasin général Red & White), Chevaliers de Colomb, Dames de Ste-Anne, Pères Rédemptoristes, M. Grégoire (Esso Service), Sainte-Anne Ace, M. C. Chaput (fermier), M. C. Callcott, Clinique de Ste-Anne (docteurs Doyle, Lafrenière et Gobeil), M. D. Bruyère (chemins de fer Canadiens Nationaux), M. Arthur Fiola (assurance), M. Champagne (Champagne Appliances) et Steinbach Dry Cleaners.

St-Norbert

En vacances

M. et Mme Alphonse Péloquin, accompagnés de M. et Mme Philippe Lafond, de Rainy River, sont partis le 1er juin pour un voyage au cours duquel ils visiteront Banff, Alta, Vancouver, C.-B., et des parents et amis de différents endroits. Bon voyage à ces villégiateurs.

Paul VI honore deux citoyens de St-Claude

Notre Saint-Père le Pape Paul VI vient de décerner une médaille Bene Merenti à messieurs Louis Bazin et Paul Martin, tous deux de Saint-Claude. Reçues récemment à la chancellerie de Saint-Boniface, ces médailles seront remises officiellement aux deux dignitaires par Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, lors d'une cérémonie spéciale qui aura lieu à Saint-Claude même le 16 juillet prochain.

3 Juin. Chancellerie.

25e anniversaire de C.P.A.

Les Lignes aériennes Canadien Pacifique se rappellent avec nostalgie leurs débuts et, en leur 25e anniversaire, se permettent des prévisions sur le transport aérien futuriste.

CPA saisit cette occasion pour rappeler le nom de cinq pionniers de l'aviation canadienne. M. N. R. Crump, président général du Canadien Pacifique, à l'occasion de cet anniversaire, rendit un hommage tout spécial au défunt Roméo Vachon, d'Ottawa, à T. W. Siers et au défunt James A. Richardson, de Winnipeg, à Leigh Brintnell, d'Edmonton, et à C. H. (Punch) Dickens, de Toronto.

M. Crump et le conférencier invité, John Fisher, commissaire des Fêtes du Centenaire du Canada, ont fait allusion aux pilotes de brousse de la première heure qui ont joué un rôle si important dans la colonisation du nord canadien et dont le travail permit la formation de Canadian Pacific Airlines en 1942.

Roméo Vachon entreprit le premier service des postes par avion, jusque dans les coins les plus reculés le long du St-Laurent en 1927, et l'année suivante il secourut l'équipage d'un monoplan qui venait d'effectuer la première traversée de l'Atlantique de l'est à l'ouest.

Le défunt James A. Richardson, fondateur de la Western Canada Airways en 1926, commença le premier service des postes aériennes des Prairies, et plus tard organisa une compagnie encore plus puissante, la Canadian Airways, qui desservait un territoire deux fois grand comme l'Europe, jusqu'à sa fusion à CPA en 1942.

En 1929, Leigh Brintnell entreprit un voyage de 9,000 milles en avion à travers la brousse. Parti de Winnipeg, il traversa l'Alberta, descendit la rivière Mackenzie jusqu'au lac Great Bear où il déposa le prospecteur Gilbert Labine, à deux pas de l'endroit où il fit sa découverte d'uranium. M. Brintnell fit également la première envolée d'Aklavik sur la côte Arctique jusqu'à Dawson dans le Yukon.

Dans les premiers temps de l'aviation, Tommy Siers et d'autres comme lui avaient reçu le sobriquet de "les noirs", parce qu'ils étaient toujours noircis d'huile ou de graisse. M. Siers, un des premiers mécaniciens d'avion du nord, introduisit en 1938 un système de dilution de l'huile, permettant aux moteurs d'avion de démarrer à froid, même à des températures de 60° sous zéro.

Punch Dickens reçut la Croix d'honneur de l'aviation pour ses exploits en tant que pilote de guerre et accomplit plus de 800,000 milles de vol de 1927 à 1939. Au début de la deuxième Guerre mondiale, il établit le système de transport du Canadien Pacifique à travers l'Atlantique, qui amenait 150 bombardiers de Montréal vers le Royaume-Uni, et établit ainsi les bases du transport aérien trans-océanique d'après-guerre.

Fonds de donation de Mme Pearl Buck

NEW YORK — La romancière Pearl Buck organise un fonds de donation de sept millions de dollars pour l'éducation d'un groupe spécifique d'enfants moins privilégiés vivant en Asie.

On expédiera des sommes d'argent en Corée du Sud, au Sud-Vietnam, au Japon, à Okinawa, aux Philippines et en Thaïlande.

Pearl Buck, qui aura 75 ans bientôt, dit qu'elle éprouve un sentiment pénible en face des problèmes suscités par les enfants nés de pères américains et de mères asiatiques dans ces pays.

La romancière est née en Chine de parents missionnaires américains.

Mme Buck déclare avoir cédé ses droits d'auteur sur des films et émissions télévisées adaptés de ses oeuvres et évalués à six millions de dollars, de même que tous ses droits d'auteur à venir, à la fondation pour l'éducation de ces enfants.

Pearl Buck a réalisé une fortune avec la publication de ses romans, lesquels se situent pour la plupart en Extrême-Orient.

Quatre écoles de la Division Rivière-Rouge participent à la journée Piste et Pelouse

ST-PIERRE — Le 19 mai, journée froide avec grand vent, mais les athlètes sont prêts pour le concours divisionnaire. Quatre écoles des 5 de la Division Rivière-Rouge y participaient: St-Malo, Ste-Agathe, Collège St-Joseph d'Otterburne et St-Pierre. St-Jean-Baptiste était absent. St-Pierre remportaient la victoire pour la journée avec plus de 200 points.

Voici la liste des gagnants de St-Pierre:

Garçons: F. Robidoux, 100 verges, 1er.

Classe primaire: F. Robidoux, 220 verges, 1er; F. Robidoux, 220 v., 1er; F. Robidoux, 440 v., 2e; R. Turenne, 880 v., 1er; L. Johnson, 880 v., 2e; R. Turenne, 1 mille, 1er; C. Dotremont, 1 mille, 2e; L. Bugera, saut en hauteur, 1er; L. Bugera, saut en longueur, 1er; R. Turenne, poids, 1er; L. Bugera, triple saut, 1er; R. Carrière, triple saut, 2e.

Classe junior: R. Catellier, 100 verges, 1er; G. Curé, 100 v., 2e; L. Gagné, 220 v., 1er; R. Lussier, 220 v., 2e; L. Gosselin, 1 mille, 2e; L. Gosselin, hauteur, 1er; G. Curé, hauteur, 2e; G. Curé, longueur, 2e; L. Gagné, triple saut, 2e.

Classe intermédiaire: P. Roy, 440 verges, 1er; D. Hupé, 440 v., 2e; D. Hupé, 880 v., 1er; D. Hupé, 1 mille, 1er; U. Lahaie, disque, 2e; W. Chubey, hauteur, 1er; D. Casson, hauteur, 2e; P. Roy, longueur, 1er; P. Roy, triple, 1er; R. Martel, triple, 2e.

Classe senior: C. McVicar, 100 verges, 1er; L. Desharnais, 100 v., 2e; P. Maynard, 440 v., 1er; P. Maynard, 880 v., 1er; J. Laroche, 880v., 2e; J. Laroche, 1 mille, 2e; A. Pineau, 1 mille, 1er; M. Marion, poids, 1er; L. Desharnais, poids, 2e; L. Desharnais, disque, 1er; A. Morrissette, disque, 2e; M. Rioux, perche, 1er; M. Marcon, perche, 2e; A. Morrissette, hauteur, 1er; A. Pineau, longueur, 1er; A. Pineau, triple, 1er; H. Letkeman, triple, 2e.

Relais des garçons: A. Chubey, R. Catellier, R. Martel et M. Marion, 1er.

Filles —

Classe primaire: E. Neveux, 60 verges, 1er; E. Neveux, 100 v., 1er; L. Alarie, 100 v., 2e; L. Alarie, 220 v., 1er; G. Parisien, 220 v., 2e; S. Desaulniers, 880 v., 2e; E. Neveux, longueur, 1er; D. Beaudry, longueur, 2e; D. Beaudry, balle, 1er; L. Hébert, disque, 2e.

Classe junior: D. L'Heureux, 60 verges, 1er; A. Carrière, 60 v., 2e; D. L'Heureux, 100 v., 1er; C. Curé, 220 v., 2e; M. Lamoureux, 880 v., 1er; B. Dotremont, longueur, 1er; N. Laroche, longueur, 2e; C. Curé, hauteur, 1er; P. Laroche, balle, 1er; P. Laroche, disque, 1er; D. Hébert, poids, 1er; P. Laroche, poids, 2e.

Classe intermédiaire: R. Préfontaine, 60 verges, 2e; Y. Arpin, 100 v., 1er; Y. Arpin, 220 v., 2e; S. Banville, 220 v., 1er; C. Marcotte, 880 v., 1er; A. Parenty, longueur, 1er; R. Bohémier, longueur, 2e; A. Parenty, hauteur, 1er; S. Banville, balle, 1er; I. Kort, disque, 2e; S. Banville, poids, 1er.

Classe senior: L. Bourgeois, 60 verges, 1er; M. Péloquin, 60 v., 2e; L. Bourgeois, 100 v., 1er; G. Nicholas, 220 v., 2e; C. Dandenault, 880 v., 2e; M. Péloquin, longueur, 1er; J. Préfontaine, hauteur, 1er; G. Nicholas, balle, 2e; C. Lacasse, Disque, 2e; D. Marcon, poids, 1er; J. Gosselin, poids, 2e.

Relais des filles: L. Alarie, Y. Arpin, R. Forest et L. Bourgeois, 1er.

Pour terminer la journée, il y eut danse avec musique de "Morning Mist". Pendant la soirée, les trophées d'école furent présentés à Edith Neveux et Armand Pineau. Le Copain donna aussi un trophée au garçon et à la fille qui le méritaient le plus d'après les résultats de la journée. Ce sont Edith Neveux et Fernand Robidoux.

Félicitations à tous les gagnants.

Autre journée

Le 27 mai, une autre journée très fatigante, surtout pour les concurrents. Mais une journée très agréable puisque le soleil brilla de toutes ses forces et plusieurs records régionaux furent établis de nouveau.

Cette fois, cinq Divisions participaient: Hanover, Agassiz, Seine, Selkirk et Rivière-Rouge. Les gagnants furent ceux de la division Agassiz; la Rivière-Rouge arriva en troisième place.

Les noms des quelques athlètes qui se classèrent premiers dans Piste et Pelouse apparaissent dans la partie dédiée au Collège St-Joseph d'Otterburne. Félicitations aux gagnants de St-Pierre qui iront à Sargent Park pour concourir au niveau provincial.

Souper

Le dimanche soir 28 mai avait lieu un souper "Spaghetti et boulettes" organisé par la J.E.C. Beaucoup de parents et d'enfants vinrent encourager ce mouvement. Plusieurs personnes assistèrent à la Boîte à chansons qui suivit le souper.

Merci à Martial Lafantaisie et aux "Empires" qui ont accompagné les chanteurs. Merci aussi aux trois cuisinières, Mmes Léo Gélinas, W. Neveux et Garand.

Remerciements

Les enfants de M. Omer Chouinard remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur cher père, soit par envois de cartes de sympathie, offrandes de fleurs, messes et prières diverses. Ils remercient spécialement les Dames Auxiliaires de St-Pierre qui ont bien voulu servir une petite collation après les funérailles. Sincère remerciement à tous.

Où n'est pas l'agrément et quelque sérénité, là ne sont plus les belles-lettres. Quelque aménité doit se trouver même dans la critique. Si elle en manque absolument, elle n'est plus littéraire. — J. Joubert



Le pape Paul VI reçut le président de Gaulle (31 mai) qui portait l'insigne de l'Ordre Suprême du Christ, la plus haute récompense du Vatican, que lui avait conférée Jean XXIII. Cette rencontre eut lieu lors de la réunion à Rome marquant le 10e anniversaire de la Communauté Economique Européenne.

La division scolaire La Montagne en marche vers de vrais progrès

N.-D.-DE-LOURDES — La commission scolaire de la Division de la Montagne a pris l'heureuse initiative d'inviter, le samedi soir 27 mai, tous les professeurs et les employés de la Division à un banquet spécial dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes. Presque tous les instituteurs et institutrices, religieuses et laïcs, répondirent à l'invitation, ainsi que quelques invités d'honneur, dont M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, la Rév. Mère Hubertine, provinciale des Ursulines, de Bruxelles (la seule Mère Provinciale dans La Montagne), et M. D. Thom, inspecteur de la Division, qui était accompagné de son épouse.

Le président du banquet, le docteur Hubert Delaquis, souhaita à tous la plus cordiale bienvenue, au début du repas. Vers le milieu de ce succulent banquet (arrosé d'un bon vin) qu'avaient préparé M. et Mme Augert et leurs aides bénévoles (à qui tous les convives offrirent leurs sincères remerciements), M. Louis Bazin, commissaire depuis les débuts de la Division, offrit avec tact et doigté un toast en l'honneur des commissaires, des instituteurs et des institutrices. Puis M. Raynald Labossière, président de la commission divisionnaire, rendit un hommage spécial au docteur Delaquis, qui présida les activités de la commission scolaire La Montagne pendant deux termes et accepta la présidence intérimaire (3 mois) du moment de la démission de M. Jean-Louis Hacault jusqu'à la nomination du nouveau président.

Après le banquet, Mlle Yvonne Asselin offrit sa contribution sous forme de deux chansons bien appropriées. M. Raynald Labossière, nouveau président, prononça ensuite son discours de circonstance... après avoir présenté officiellement les deux principaux d'écoles qui entreront en fonctions dès septembre prochain: la Rév. Sr Anna-Joseph, principale de l'Institut Collégial Somerset, et M. Jean-Charles Poirier, principal de l'Institut Collégial Notre-Dame-de-Lourdes. Le R. F. Camille Légaré, C.S.V., absent, a été nommé principal de l'Institut Collégial St-Claude et supérieur de la communauté locale des Clercs de St-Viateur.

L'orateur remercia tout d'abord les grands responsables des progrès scolaires de La Montagne durant les récentes années: les parents-contribuables qui ont tant de fois manifesté leur désir de progrès académiques pour le bien de leurs enfants à préparer sérieusement aux exigences de notre société de fin 20e siècle; tous les professeurs qui furent de vrais chefs de file dans les Instituts Collégiaux de la région, tant par leur enseignement à la page que par leur préparation intellectuelle et pédagogique; les commissaires qui ont bien rempli leurs responsabilités de porte-parole des parents, de l'Eglise, de l'Etat auprès du corps enseignant et du corps étudiant; les employés qui n'ont rien négligé pour conserver aux écoles leur air de propreté et de lumière.

Il parla ensuite de certains événements tout récents. "Certains ont craint, dit-il, que les résultats du référendum de mars en ce coin du Manitoba allaient marquer le départ d'une période d'immobilisme et de noirceur. On se voyait sans octrois provinciaux, on craignait le départ de bons professeurs, on anticipait des retards pédagogiques et académiques. Pourtant, la détermination de notre population et de ses interprètes (commissaires et professeurs) démontre au contraire que nous allons de l'avant..." A ce propos, il annonça la venue à St-Claude de 4 Clercs de St-Viateur qui apporteront expérience pédagogique et dévouement total à la cause de l'éducation, et inculqueront aux jeunes esprits discipline et avidité de savoir; il annonça aussi la venue de religieuses Ursulines à Notre-Dame-de-Lourdes qui travailleront de concert avec les Chanoinesses; il annonça enfin la fermeture de l'Institut Collégial de Mariapolis pour mieux concentrer la population scolaire et mieux organiser cours académique et cours général, et aussi assurer aux étudiants certaines options qui préparent à l'entrée dans les institutions supérieures, Université incluse.

Enfin il assura qu'une telle rencontre allait permettre à tous de se convaincre mutuellement que le progrès en éducation est "notre oeuvre à tous". Questions financières, adaptations nécessaires, dures décisions, rien ne sera un obstacle ni un insuccès si tous nourrissent un même esprit, un même idéal, une même volonté de réussir à doter La Montagne d'institutions scolaires de première qualité.

Continuant en anglais, il parla des recommandations du "South Central Inspection Team" discutées par la commission scolaire "avec le désir d'en exécuter les conclusions" pour le bien de la division. Or ces conclusions reposent sur certains faits indéniables: les 4 Instituts Collégiaux de La Montagne sont relativement trop petits, le programme scolaire est inadéquat, le nombre de professeurs qualifiés et expérimentés est insuffisant, les cours spéciaux (musique, arts, orientation, etc.) pas assez organisés.

La commission a donc pris déjà certaines décisions, compte tenu des circonstances spéciales du moment, dont le manque de ressources financières: nommer un surintendant, fermer l'Institut Collégial Mariapolis (les élèves iront à Somerset et à Notre-Dame-de-Lourdes), engager un conseiller d'orientation (à temps partiel, semble-t-il). La commission recommande que principaux et professeurs intensifient leur travail d'équipe. Tout sera mis en oeuvre pour que, dès septembre 1967, toutes les classes de 10e année donnent le cours académique et le cours général. On cherche sérieusement à améliorer le système des options. On étudie soigneusement les possibilités du Bill 59 pour l'enseignement en français. Enfin, puisque la Division possède une population scolaire suffisante pour un seul Institut Collégial central et, peut-être, pour deux écoles Intermédiaires (Junior High), il faudra bien un jour envisager sérieusement ce problème.

M. Labossière conclut ses remarques par ces mots: "La jeunesse du 20e siècle sait encore vibrer à l'aspect du beau et du bien. C'est à nous de l'orienter, de la stimuler, d'exploiter ses richesses et de la prévenir contre les dangers, car, qu'on le veuille ou non, elle mènera le monde de demain... Je me réjouis d'une rencontre comme celle de ce soir, de ces exposés et de ces échanges d'idées. Je suis sûr que notre rencontre contribuera à maintenir un lien entre instituteurs, employés et membres de la commission scolaire La Montagne, et encouragera ceux qui se dévouent à l'avancement en éducation. Merci".

Après les applaudissements chaleureux qui entendaient signifier que les paroles du président étaient tombées en bonne terre, l'inspecteur Thom prit la parole à son tour pour féliciter la commission scolaire de son heureuse initiative d'un tel banquet amical et fraternel, pour offrir ses regrets du départ de plusieurs professeurs, pour offrir sa collaboration plus empressée que jamais aux commissaires et aux professeurs.

Après le banquet, plusieurs restèrent dans la salle pour causer, discuter et... s'amuser. M. Guy Bouliane, instituteur à St-Claude, fut l'animateur de la soirée qui fut agrémentée vers 11 h. d'un riche goûter. Puis tous se séparèrent, enchantés d'une rencontre si enrichissante et si consolante à la fois.



EN SASKATCHEWAN

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu à 8 h. p.m. le vendredi 9 juin en la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina. Il y aura aussi nomination et élection des officiers pour le prochain terme. Soyons tous présents.

Déjeuner-communion

Le dimanche 11 juin, déjeuner-communion pour tous les membres avec leurs dames et leurs familles. Le déjeuner sera servi à midi et demi à la salle de banquet "Utopia Restaurant" 3018, avenue Dewdney, Regina.

Remerciements

Grand merci à tous les frères Chevaliers qui ont aidé, soit pour le Conseil, le congrès d'Etat, le transport ou le "Year Book", à l'occasion du congrès jubilaire et du jubilé de diamant du Conseil Regina no 1247. Félicitations pour le beau travail.

Félicitations

Félicitations aux nouveaux officiers d'Etat élus au congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb de Saskatchewan, à Regina, le 22 mai: William Argan, de Regina, réélu député d'Etat; Herb Ekvall, de Regina, élu secrétaire d'Etat; George Slater, de Prince-Albert, élu trésorier d'Etat; Gene Phillips, de Saskatoon, réélu avocat d'Etat; Frank Doktycz, de North Battleford, élu cérémoniaire d'Etat; le R. P. Isidore Gorski, de Balgonie, nommé encore aumônier d'Etat; John Etcheverry, de North Battleford, l'ex-député d'Etat immédiat.

P. K.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus conduire Mme Paul Piché et sa fille religieuse, la Rév. Sr Florence Piché, Soeur Grise, de Fort McMurray, Alta, le 26 mai. Ils demeurèrent quelques jours dans la localité afin de visiter les familles Dollard, Julien et Paul-Emile Piché. M. A. Grégoire est venu les chercher le mercerdi 31 mai. Soeur Florence Piché passera encore une semaine de vacances à Gravelbourg avec sa mère, son frère, Gérard, et sa famille, sa soeur, Emilienne, et son beau-frère, Antonio.

Mme Bernard Bourgeois, de Gravelbourg, est venue avec M. A. Grégoire afin de visiter des parents de Willow-Bunch.

M. et Mme André St-Yves et leur bébé, de Regina, ainsi que Mlle Pierrette St-Yves, de Moose Jaw, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs frères et leurs oncle et tante.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur fille, Laurette, Mme François Rodrigue, Mme Juliette Martin et sa fille, Jocelyn, se rendirent à Gravelbourg, le 21 mai, pour y visiter MM. et Mmes Amédée Roy et Georges Martin, au Foyer d'Youville.

La Rév. Sr Marie-de-la-Nativité, du couvent Ste-Anne de Redvers, a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Couture. Elle se rendit ensuite à Regina, accompagnée de sa soeur, Mme L. Couture, jusqu'à Moose Jaw où cette dernière passa quelques jours chez ses filles et leurs familles.

M. et Mme Guy Boulianne et leurs trois enfants, de St-Claude, Man., et Mlle Thérèse Boulianne, de Cenora, Sask., étaient en visite chez leur tante, Maura, récemment.

Mlle Diane Bourdages, de Saskatoon, vint visiter ses parents, M. et Mme Léonard Bourdages.

M. Jean-Claude Giraudier et sa fille, Denise, se sont rendus à Saskatoon pour la graduation de leur fils et frère, Maurice, à l'Université de Saskatchewan où il obtint son doctorat en médecine.

M. et Mme Georges Lavallée accompagnaient leur fils, Laurent, son épouse et leurs fillettes à Esterhazy où ils visitèrent leurs filles et gendres, MM. et Mmes Gilbert Duperreault et Georges Peli. Ils visitèrent aussi M. et Mme Wilfrid Benoit.

M. et Mme Robert Philippon et leur famille sont allés à Melfort où ils rencontrèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Lynn Meyer, de Grouild. Ils passèrent une belle journée de la fête des Mères, le 14 mai.

MM. et Mmes Maurice Durand, Alphonse Durand, Denis Bruneau, Philippe Cayer et Réal Bruneau sont allés visiter leur frère et beau-frère, M. Roger Bruneau, patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines. Son épouse, Gisèle, demeure à Moose Jaw afin de lui rendre visite plus souvent.

M. et Mme Edmond Chabot et leur bébé, M. et Mme Médelger Chabot et leur fille, Claire, M. et Mme Charles Fournier et leur fille, Solange, tous de Ferland, sont venus visiter M. l'abbé A. Chabot et Mme A. Chabot, le dimanche 28 mai.

M. et Mme J.-D. Drouin sont partis le 15 mai pour Montréal où ils visiteront des frères et soeurs, ainsi que leurs fille et gendre, M. et Mme Philibert, à Valcourt, Qué. Leur autre fille, Denise, doit aller les rejoindre et ils visiteront l'Expo.

M. et Mme Jim McGeough et leurs deux fils, de Swift Current, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Sylvio Sylvestre.

Mme A. Chabot est allée visiter ses fille et gendre, M. et Mme E. Tourigny, à Wolseley, la semaine du 21 mai.

Mlle Jeannette Champigny et son amie, Mlle Carol Schmore, sont parties en automobile à Sherbrooke, Qué. Elles s'arrêtèrent quelques jours à Winnipeg et visiteront l'Expo à Montréal.

Etaient en visite chez M. et Mme François Rodrigue pour la longue fin de semaine: leurs fils et brus, M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, M. et Mme Gérard Rodrigue et leur famille, de Saskatoon.

M. et Mme Léopold Sylvestre ont visité leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme Fred Baker, et leur famille, de Saskatoon, pour la longue fin de semaine.

Félicitations à M. et Mme Emile Giraudier (née Lapaire) à l'occasion de la naissance d'une fille le 23 mai à l'hôpital d'Assiniboia; à M. et Mme André Giraudier, de Coronach, à l'occasion de la naissance d'un fils au même hôpital le 21 mai.

M. Bernard Delorme a acheté le garage de M. Mike Skorpack.

M. André Beauregard, de Maillardville, C.-B., est venu par avion visiter son père, M. Léonide Beauregard, patient à l'hôpital local.

M. et Mme Henri Campagne, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., sont venus passer quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Pierre Campagne et J.-A. Mathieu, dernièrement.

Coderre

Assemblée

Le mercredi 30 mai avait lieu, à la salle Légion, une assemblée des dames franco-canadiennes de Courval et de Coderre. Etaient venus de Ferland pour cette occasion: M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier diocésain, et Mme A. Fournier, présidente diocésaine, ainsi que Mme Paul Moquin, de Gravelbourg. Cette assemblée fut bien réussie et les visiteurs furent enchantés de leur soirée.

M. l'abbé J.-B. Pouliot, aumônier de Courval et de Coderre, donna une courte instruction sur le sacrement de Pénitence, suivie d'un questionnaire sur le même sujet par Mme Jean Corrobourg. Mmes Armand Gaucher et Richard LeBrun parlèrent du programme d'éducation, traitant des difficultés de l'Association et comment nous devons être de meilleurs membres. Les deux aumôniers adressèrent ensuite quelques mots, puis Mme Fournier parla des changements apportés au programme depuis l'année dernière. Les aumôniers donnèrent ensuite une bénédiction et l'on chanta en choeur avant de prendre part à un bon goûter préparé par Mmes Maurice Beaudette et Hilarion Marceau.

Vingt-sept dames étaient présentes à cette réunion.

Çà et là

M. et Mme Ferreol Peltier, de Weyburn, étaient en visite chez M. Maurice Beaudette, en fin de semaine.

M. et Mme Edward Yohemas et leur fille, Mariette, de Normans Wells, T.N.-O., visitèrent leurs nombreux frères et soeurs.

M. et Mme Don Winkler, de Maple Creek, sont venus visiter la famille Raymond LeBrun, récemment.

Mme Aurore Alix est allée dans la province de Québec pour assister au jubilé d'argent de son neveu, M. l'abbé Onésime Beauregard, et en profita pour visiter l'Expo.

La jeune Paulette Wirges est patiente à l'hôpital général de Regina. Ses petites compagnes de classe lui firent une courte réception de prompt rétablissement avant son départ.

Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme Lionel Quessy et leur fille sont arrivés de Saskatoon où ils ont passé l'hiver. Ils passeront l'été sur leur ferme à St-Front.

M. Lucien-A. Plamondon, de Prince-Albert, est arrivé le 14 mai pour faire les semailles. Mme Plamondon et ses enfants sont venus passer la fin de semaine du 20 mai sur la ferme.

Mlle Alvine Moisan, de Saskatoon, passa une semaine chez ses parents, M. et Mme Paul Moisan.

M. Julien Strat, qui a terminé son cours et qui a reçu le diplôme de B.L. à l'Université d'Ottawa, est arrivé le 18 mai chez ses parents, M. et Mme André Strat, après avoir eu le bonheur de visiter l'Expo.

Sont venus pour la longue fin de semaine du 20 mai: MM. et Mmes Hormidas et Louis Proulx, de Moose Jaw, chez M. et Mme P.-H. Proulx; M. et Mme Arthur Plummer, de Saskatoon, chez M. et Mme Laurent Plamondon; M. Luc Montes, de Lanigan, chez M. et Mme Florian Montes; M. et Mme Maurice Plamondon, de Watrous, chez M. et Mme B. Moisan; M. et Mme Marius Syrenne et M. Alphonse Syrenne, de Saskatoon, chez Mme Leda Syrenne et M. et Mme Louis Strat; M. et Mme Roland Goovearst, de Winnipeg, chez M. et Mme Louis Strat; M. Jos.-E. Vaillancourt, de Pleasantdale, chez M. et Mme B. Moisan; M. et Mme Eugène Baduik, de Ranger, chez M. et Mme Noël Nivon; M. et Mme André Regis, de Watson, chez M. et Mme B. Moisan.

M. et Mme Daniel Dufault et leurs deux enfants, de Winnipeg, ont passé une semaine chez MM. et Mmes Jérémie, Lionel et Gabriel Dufault, Armand Plamondon et Henri Pruden.

M. et Mme H. Vaillancourt assistèrent, le 19 mai, aux funérailles de M. Wilfrid Riel, décédé à Haywood à l'âge de 68 ans. Le 20 mai, M. et Mme Vaillancourt accompagnèrent M. Rosaire Dufault à Vermillion Bay, Ont., où ils visitèrent MM. et Mmes E. Morin et Emile Dufault.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Journée des finissants

Le vendredi après-midi 19 mai avait lieu la journée des finissants du Collège Notre-Dame, qui débuta par une messe concélébrée par M. l'abbé Henri Renaud avec MM. les abbés J. Papen, L. Laberge et J. Loranger, professeurs au collège. M. l'abbé Renaud, recteur du collège, donna aussi l'homélie de circonstance.

Après la messe, tous les invités, les parents et les collégiens se réunirent au gymnase pour accueillir les finissants qui avancèrent au rythme d'une marche pendant que la chorale chantait "Venez gradués".

Suivit ensuite la remise des toques à Roger April (Zenon Park), Julien Bilodeau (Saskatoon), Léo-Paul Blais (Debden), François Blanchette (Vawn), Aristide Bruneau (Léoville), Raymond Corriveau (Albertville), Michael Cullen (Balmertown, Ont.), Ronald Desrochers (Prince-Albert), Léo Kuppenbender (Domremy), René Mercier (Zenon Park), Victor Moyen (Stettler, Alta) et Edward Soules (Hudson Bay).

Ronald Desrochers, président des finissants, remercia les parents et les éducateurs qui les ont toujours dirigés avec patience et encouragement. René Mercier présenta ensuite le cadre de classe et la devise, et Roger April esquissa la carrière choisie par chacun des finissants. Julien Bilodeau, au nom des finissants, exprima leur bonheur et leur confiance par le chant "Aujourd'hui". Sylvain Gaudet, président de 11e année, formula ensuite des voeux à l'adresse des finissants, et le professeur titulaire de 12e année présenta à chacun de ses élèves un cadeau-souvenir, don des professeurs du collège.

Dans son discours, M. l'abbé Renaud félicita d'abord les finissants de leur désir de travailler à l'amélioration du monde actuel et les invita à continuer de respecter l'autorité, les lois et les convenances sociales qui sont des guides nécessaires à toute vie sociale harmonieuse.

Distribution des prix

Comme d'habitude, il y eut distribution des prix et trophées, présidée par M. l'abbé Léo Laberge, directeur des études. Les prix pour les premiers de classe allèrent à F. Blanchette (12e année), D. Etchevery (11e), G. Charpentier (10e) et P. Tessier (9e). Le prix d'excellence fut attribué à G. Charpentier (Meadow Lake); le prix de coopération aux activités à V. Moyen (12e); un prix fut présenté à chacun des membres de l'équipe de René Mercier pour leur bon esprit d'équipe. Le trophée du Cours 1965 fut attribué à Julien Bilodeau (Saskatoon) pour son dévouement durant ses années au collège. Il y eut quantité d'autres gagnants. A tous, sincères félicitations.

Pageant

Pour souligner l'année centenaire de la Confédération canadienne, M. l'abbé Jean Papen mit sur pied à l'occasion de la graduation un pageant, c'est-à-dire une série de huit tableaux vivants des faits des débuts de l'histoire de l'Ouest canadien jusqu'à nos jours. Agirent comme narrateurs: Sylvain Gaudet (Bellevue) et Michael Duggan (Lac La Ronge). Cette dernière demi-heure de l'après-midi fut un délice à tout point de vue.

Pour terminer la journée, les finissants montèrent sur l'estrade et se placèrent de façon à former une feuille d'érable, emblème du Centenaire, pendant que la foule chanta l'hymne national.

L'heure de l'activité prépondérante chez l'écrivain, chez l'artiste, n'est pas toujours celle où il écrit, où il peint, mais celle ou il regarde, observe, se rend compte d'un fait, d'une idée. Les heures où l'on écrit le moins volontiers sont celles où l'on pense le plus. L'esprit créateur, avant de se manifester au dehors, se concentre en lui-même.

Ossip-Lourié

Canadiana, série-choc de 57 films de l'ONF

"Canadiana", cinquante-sept films, autant d'aventures passionnantes pour tous ceux qui s'intéressent au passé, au présent canadien, pour ceux qui aiment les sujets à controverse, ceux qui choisissent de remettre en question nos réalités historiques, ceux qui sont engagés dans la vie de notre pays.

Cette série, composée de cinquante-six films d'une demi-heure et d'un long métrage, produits par l'Office national du film, sera présentée à la télévision, par tous les postes du réseau français de Radio-Canada. Le poste CBWFT passera cette série commençant le 5 juin jusqu'au 7 septembre, du lundi au jeudi inclusivement à 4 heures de l'après-midi.

Les deux premiers films de la série sont consacrés au chanoine Lionel Groulx. Promoteur de l'enseignement de l'histoire et premier véritable historien au Canada français, le chanoine Lionel Groulx ouvrira la porte à un groupe de personnages qui ont laissé leur marque dans l'histoire de notre pays.

Quelques découvreurs, les principaux artisans du gouvernement responsable, quelques colonisateurs, ressuscités par la magie de l'écran, nous rappelleront quelles difficultés ils ont dû vaincre pour que le Canada soit aujourd'hui cette "Terre des Hommes", point de mire et de rencontre du monde entier.

En cette année 1967, centenaire d'une Confédération fort discutée, les hommes qui se sont battus, parfois jusqu'à l'épuisement pour l'obtenir, surgiront du passé et nous feront revivre son pénible enfantement.

Revoir l'histoire par le truchement des hommes qui l'ont faite, la géographie avec ceux qui ont exploré le Canada, ceux qui l'ont bâti, voilà une plaisante façon de faire le point et de suivre l'évolution de notre pays depuis sa découverte.

Des films sur les moeurs, la vie, les traditions et les arts de nos compatriotes indiens, esquimaux et néo-canadiens, nous aideront à les mieux connaître. Des documents sur l'aviation canadienne, depuis son origine jusqu'à nos jours, nous feront mesurer les progrès accomplis. Et les téléspectatrices suivront avec intérêt la rétrospective, en deux parties, des batailles sans merci que durent livrer les femmes pour être considérées comme des citoyennes à part entière. Avec "Les brûlés", c'est la tragique crise économique de 1930 qui se revivra sous nos yeux, nous faisant d'autant mieux apprécier notre présent.

Le dernier film de la série, "Le festin des morts", est un long métrage, gagnant de plusieurs prix. Oeuvre d'une grande intensité dramatique dans laquelle s'affrontent un paganisme déchaîné et un mysticisme chrétien brûlant, "Le festin des morts" est un morceau de choix.

Regarder "Canadiana", c'est s'offrir d'excellentes "Vacances historiques '67".

Inauguration de l'édifice du ministère de l'Agriculture

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene, a inauguré officiellement le 31 mai le nouvel immeuble de 14 étages de son ministère, construit au coût de 10 millions de dollars sur les terrains de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

L'édifice, d'une structure imposante, porte le nom de Sir John Carling, ministre dont le mandat fut marqué par l'institution du Service des Fermes expérimentales. Un petit-fils de Sir John, le Colonel J. Innis Carling, représentant la famille lors de l'inauguration.

L'hon. George J. McIlraith, titulaire du ministère des Travaux publics, qui a construit l'immeuble, présida la cérémonie qui s'est déroulée à l'extérieur de la spacieuse entrée qui donne sur une peinture murale de 85 pieds sur 13, oeuvre de l'artiste Takao Tanabe, de Vancouver.

Le clergé était représenté par l'évêque E. S. Reed, Mgr Raymond Limoges et le Rév. M. J. D. Carson, d'Ottawa, ainsi que Mgr R. E. Dillon, d'Arnprior. Etaient aussi invités les ex-ministres de l'Agriculture, les honorables sénateurs Harry Hays, Alvin Hamilton, député de Qu'Appelle, et le colonel Douglas S. Harkness, député de Calgary-Nord. Le sous-ministre, M. S. B. Williams, y accueillit ses prédécesseurs, MM. S. C. Barry et Gordon Taggart.

Le nouvel édifice compte dix étages; deux soubassements logent l'équipement, des magasins et un garage; le sommet comprend deux étages de service qui abritent le système de climatisation, et différentes pièces d'équipement supplémentaire.

A la partie inférieure de l'immeuble se trouvent deux ailes qui logent les ordinatrices, des bureaux, des salles de réunion et la cafétéria. Les étendues affectées au stationnement des voitures occupent un minimum d'espace extérieur aménagé discrètement, entouré de pelouses et encadré de massifs de fleurs et d'arbustes.

L'édifice Sir John Carling est occupé depuis avril et loge maintenant les Directions de la production et des marchés, de l'hygiène vétérinaire, de l'économie, de l'administration financière, de l'administration du personnel, ainsi que la Société du crédit agricole et d'autres sections, groupant sous un même toit quelque 1,200 employés jusque là dispersés à 18 endroits différents de la ville d'Ottawa.

La Direction de la recherche occupant l'édifice K. W. Neatby dans le voisinage, on peut dire que 2,000 de 10,000 employés du ministère de l'Agriculture du Canada sont logés sur les terrains de la Ferme expérimentale.

Lac Marguerite

Va-et-vient

Mmes Peter Barrett et Robert Longeau sont allées à Regina pour les funérailles de M. Daniel Thériault, fils de M. et Mme Ferdinand Thériault, décédé accidentellement à l'âge de 18 ans.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de leur fils, Marcel, de leur fille, Annette, et de leur cousin, Emile Perrey, de Regina, venus pour assister à la graduation de leur soeur et cousine, Simone Français, finissante à l'école d'Indian Head.

M. et Mme Antoine Platana, de Regina, MM. et Mmes Peter Barret, Robert Longeau, Omer de Sintaluta, Gendron et Marcel Français et Mme Marcel Longeau, de Sintaluta, et autres familles de la région ont assisté aux funérailles, à Indian Head, d'un vieil ami, M. Homer Worden.

M. et Mme Robert Longeau, accompagnés de M. et Mme P. Barrett, sont allés à Broadview visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Howard Jones, et leur petit-fils, Edward.

L'ENVOY 1967



Une Envoy Special 1967, plus longue et mieux profilée, ainsi qu'un nouveau station-wagon, le modèle Envoy Sherwood (illustré ici) allient au mieux l'économie et la qualité dans deux familiales avantageuses et confortables. Dans les deux modèles, les intérieurs sont spacieux et de bon goût — à l'avant comme à l'arrière — et la banquette arrière du Sherwood se replie vers l'avant pour révéler une vaste caisse de charge. Malgré ses allures princières, ses reprises foudroyantes et sa facilité de conduite, l'Envoy est surprenante d'économie. Son 4-cylindres développe 76 cv à 4,800 t/m. La boîte normale est une 3 vitesses (toutes synchro.), tandis qu'une 4-vitesses et une Powerglide automatique sont offertes contre supplément de prix. Tous les modèles Envoy ont adopté le tableau de bord rembourré, le volant en cuvette et la longue tablette à colis sous le tableau.

Montmartre

Décès de Mme J.-B. Ferraton

Le 23 mai, Mme Jean-Bapitste Ferraton, entourée de ses enfants, rendait son âme à Dieu à l'hôpital de Montmartre après une courte maladie. Elle était âgée de 79 ans et 9 mois.

Mme Ferraton est née à St-Régin du Coin le 17 août. Au mois de février 1908 elle épousa M. J.-B. Ferraton et ils vinrent s'installer sur un homestead au Canada la même année. Ils y demeurèrent jusqu'en 1918 pour ensuite s'installer sur une autre ferme près du village. En 1945 ils se retirèrent au village, et en décembre 1962 ils vinrent habiter chez un de leur fils, Marcel.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six fils, Régis, Marcel, Ludovic, Honoré et Benjamin, tous de Montmartre, et Raoul, de St-Norbert, Man.; une fille, Mme L. Ayotte (Alice), d'Edmonton, Alta; 24 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants; une soeur, Mlle Blandine Mounier, de St-Sauveur en Rue, France, et une belle-soeur, Mme Maria Bachelu, de Montmartre.

Le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre par Mgr H. Poirier le samedi 27 mai, à 10 h. L'inhumation se fit dans le cimetière local. Le salon funéraire Kubman ,de Wolseley, était en charge des arrangements.

Après le service, un grand nombre de parents et d'amis se rendait à la salle de la Légion où un dîner fut servi.

Remerciements

Les membres de la famille Ferraton désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère, soit par offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles et aux prières.

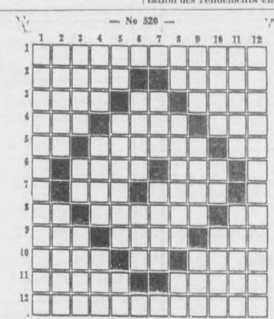
Célébrations à Duck Lake

DUCK LAKE — De grandes célébrations, organisées par Mme Rachelle Fouillard, fille aînée de M. et Mme O. Courchêne, avaient lieu à la demeure de Mme Honora Archambault à l'occasion de la fête des Mères, de l'anniversaire de naissance de Mme O. Courchêne et du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Omer Courchêne.

La journée débuta par une messe célébrée, à 8 h. a.m., par M. l'abbé R. Gaudet aux intentions des jubilaires. A la réunion familiale qui suivit, on remarquait la présence de Janine et Brigitte Courchêne et Mme Rachelle Fouillard, filles des jubilaires, de M. et Mme A. Courchêne, de Wakaw, M. et Mme Onil Loiselle, de Saskatoon, M. et Mme Dick Brecknell et leurs enfants, Cinthia et Vincent, de Lac La Ronge, Sask., M. l'abbé R. Gaudet, MM. et Mmes Willie et Isidore Doucette et Honora Archambault, de Duck Lake.

Durant la soirée, neveux et nièces vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux jubilaires. Un album de noces d'argent, contenant 25 pièces de monnaie du centenaire de un dollar chacune, fut présenté à M. et Mme Courchêne.

Félicitations à l'heureux couple.



Le docteur B. J. Sallans, ci-devant chef de la section de phytopathologie de la Station de recherches de Saskatoon, du ministère de l'Agriculture du Canada, vient de prendre sa retraite après quarante années de service à notre Ministère. Il a poursuivi ses études aux universités de Manitoba, de la Saskatchewan et du Wisconsin. Le docteur Sallans est reconnu comme une figure internationale dans le domaine des maladies radiculaires des céréales. Ses nombreuses expériences se traduiront sûrement par une augmentation des rendements en grains.

Périgord

Baptêmes

Le 14 mai: Tammy Juanita, fille de W. DesRoches et de Marie Polachek. Parrain et marraine, David Dubé et Barbara Staszczuk.

Le 14 mai: Louise-Alma, fille de Maurice Marquette et de Constance DesRoches. Parrain et marraine, M. et Mme D. Deinstadt, représentés par M. et Mme Henri Pelletier.

Le 21 mai: Darcy Anne, fille d'Adolph Swider et de Thérèse Koziel. Parrain et marraine, M. et Mme Clifford Logan.

Çà et là

Le 21 mai, dans la salle paroissiale, avaient lieu un souper et un bingo au profit du Club de curling de Périgord.

Le 21 mai, à l'occasion de la réunion annuelle des paroissiens, M. Donat Plante fut élu un marguillier de la paroisse St-Athanase pour trois ans. Il remplace M. Eugène Bernier.

Tous sympathisent avec M. et Mme Ronald Choquette dont la maison fut détruite par les flammes le 24 mai. Une soirée eut lieu le 4 juin pour leur venir en aide.

Etaient en visite dans la localité récemment: Mariette et Paul Patenaude, M. et Mme Norman Funk, M. et Mme Jérémie Patenaude et leur fille, chez M. et Mme Alphonse Patenaude; M. et Mme Hubert Fuchs et leurs enfants, de Lloydminster, Sask., chez M. et Mme Wallace DesRoches; Gertrude Bosse et Marcel Lacoursière, de Saskatoon, chez M. et Mme Jean Bosse; M. et Mme François Denis et leurs filles, chez M. et Mme Donat Plante.

M. et Mme Médéric Caza sont allés dans la province de Québec pour y visiter l'Expo et pour une réunion de la famille Caza.

Mlles Elsie Langlois, de Saskatoon, était en visite chez ses parents, M. et Mme Henri Langlois, récemment.

MM. Roger Côté et François Dubé sont allés à Luseland, Sask., pour aider aux semences.

Mlles Dorothée Langlois et Melvin Ratch étaient en visite chez M. et Mme Donat Langlois, récemment.

M. François-X. Bouchard a rendu visite à M. et Mme Emile Fortin, et Mlle Jeanne DesRoches, de Cold Lake, Alta, visitait M. et Mme Maurice Marquette.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

C'est le samedi 10 juin, à Montréal, que Jacques Landry, directeur des programmes de Radio-1170, délaissera sa profession de célibataire endurci pour devenir le doux et docile époux de Mlle Marion Sumner. La fiancée de Jacques a dû nous préciser la date du mariage, car notre célibataire endurci prétendait que c'était le samedi 20 juin. Enfin, pour le samedi 10 juin et pour les dizaines d'années à venir, nous souhaitons à Marion du courage, de la chance et du bonheur avec son futur époux, et à Jacques nous souhaitons beaucoup de maîtrise de son caractère. Sérieusement tous les membres du personnel de radio-soleil souhaitent à Marion et à Jacques beaucoup de bonheur et une pléiade de futurs petits directeurs des programmes.

Et, si la destinée de Marion et Jacques nous réjouit, c'est avec quelque peu de nostalgie que nous avons accueilli l'annonce du départ d'Andrée Audette de son emploi à CFNS. On sait qu'Andrée a passé un peu plus de 2 ans à Radio-1170 où elle animait l'émission favorite des bambins du nord de la province: le coin des petits. Les annonceurs regretteront le départ d'Andrée, car il arrivait, assez souvent, qu'elle devait remplacer ces messieurs, obligés par des circonstances incontrôlables d'aller effectuer des incursions au centre de la ville. En plus d'animer le coin des petits, Andrée travaillait à Radio-1170 à titre de secrétaire-comptable. Elle est maintenant à Québec où elle étudie à l'Université Laval. A l'automne, elle donnera des cours de français aux gens de Saskatoon qui veulent se familiariser avec la langue de Molière. Nous souhaitons à Andrée la meilleure chance possible dans sa nouvelle entreprise.

Ces jours-ci à CFNS, nous entendons parler de Banff, de Banff et de Banff. Pourquoi? Parce que sieur Réal duyéyé D'Amours, apôtre et missionnaire à gogo de CFNS, a profité du long congé de la fête de la Reine pour aller se promener, oui, c'est ça, à Banff. Paraît-il que sieur duyéyé D'Amours a bien aimé les Rocheuses et qu'enivré par l'air des montagnes, il s'est laissé délesté de centaines de sous. Enfin, Réal est redescendu des montagnes, et c'est en pleine forme qu'il anime le "Disc-O-Club 1170", à 8 h. p.m., du lundi au vendredi. Réal, pardon... Sieur duyéyé D'Amours nous a informés que les auditeurs de son "excellente" émission pourront entendre plusieurs entrevues avec des artistes yéyé, réalisées à Montréal par Nicole Vidal, speakerine, collaboratrice du Disc-O-Club 1170.

C'est tout pour cette semaine. On se donne rendez-vous à la prochaine chronique. A betôt...

Pierre Jomphe

Nouvelle horaire en vigueur le 11 juin

Matin

- 6.30—O Canada, Ouverture
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Nouvelles agricoles
- 6.45—Témoignages
- 7.00—Radio-journal (à compter du 3 juillet)
- 7.10—Radio-Pyjama
- 8.00—Nouvelles locales
- 8.10—Sports
- 8.15—Bonjour Compatriotes
- 9.00—2 minutes d'information
- 9.30—Au Fil de l'heure
- 10.00—2 minutes d'information
- 10.02—Présent
- 10.25—Carnets de l'Expo
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-journal
- 11.15—Goûter estival (1ère partie)
- 12.00—Nouvelles locales

Après-midi

- 12.10—Chronique sportive
- 12.15—Communiqués
- 12.20—Nouvelles agricoles
- 12.30—Goûter estival (2e partie)
- 1.15—Le quart d'heure des malades
- 1.30—Une heure à l'ombre
- 2.30—Du St-Laurent aux sources françaises
- 2.45—Marie Tellier, avocate
- 3.00—2 minutes d'information, suivi de "Les grands romans"
- 3.15—D'une certaine manière
- 3.30—Au temps du 78 (lundi, mercredi, vendredi): Arlequin et Colombine (jeudi, mardi)
- 4.00—Présent
- 4.25—Carnets de l'Expo
- 4.30—Bienvenue Saskatchewan
- 5.30—Au jour, le jour
- 5.45—Le petit bal de l'ouest, Vie croissante, A votre santé, Temps nouveaux
- 6.00—Nouvelles locales
- 6.10—Sports
- 6.15—Musique de tous les temps ou musique en dînant
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Disc-O-Club 1170
- 8.00—30 minutes d'information

Il n'y a peut-être pas de moyen plus sûr pour apprendre à penser, à parler et à écrire que de mettre dans sa mémoire quelques pages choisies de nos meilleurs écrivains. — Marion

Patron imprimé



Numéro du patron: 9467
Grandeurs: 6-14
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Timbre du cinquantenaire de la Presse Canadienne.

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'hon. Jean-Pierre Côté a annoncé l'émission, le 31 août 1967, d'un timbre commémoratif de cinq cents pour marquer le cinquantenaire de la Presse Canadienne.

La Presse Canadienne est une coopérative qui ne fait aucun profit et ne déclare aucun dividende. C'est un service de cueillette et de diffusion des nouvelles qui, depuis sa fondation à l'époque mouvementée de la guerre en 1917, a contribué à solidariser le Canada. Chacun de ses cent trois journaux-membres, qu'il soit grand ou petit, compte pour une voix dans les affaires de l'association.

Le chiffre des dépenses annuelles de la Presse canadienne, pour son fonctionnement, est de l'ordre de quatre millions et demi de dollars.

Ce chiffre, qui comprend les frais de location, de traitements et d'autres frais, est réparti entre toutes les villes où se publie un journal-membre et en fonction du tirage. Si, dans la ville, il y a plusieurs journaux-membres, on repartit une part des dépenses également entre eux, et une autre part d'après leur tirage.

En 1951, après trente-quatre ans de service de nouvelles exclusivement en anglais, les membres francophones ont persuadé la Presse Canadienne d'installer aussi un service de nouvelles en français. Lors de l'inauguration de ce service, le premier ministre de l'époque, l'hon. Louis St-Laurent, a émis l'opinion que c'était là un événement marquant dans le développement du pays.

Le dessin du timbre a été exécuté par William McLauchlan de Mount-Albert, en Ontario. Ce nouveau timbre sera de grand format horizontal et d'une variété de teintes bleues sur fond blanc. Les éléments principaux consistent en une carte géographique de l'hémisphère occidental, inscrite dans un sphéroïde sur lequel se déroule un ruban blanc, portant imprimé en bleu: "Anniversary 50 Anniversaire." Le mot Canada figure en haut et au centre, en bleu. Le chiffre 5 se trouve en haut et à droite, en blanc. Au bas du timbre figurent en bleu les mots: The Canadian Press, et La Presse Canadienne. La maison Canadian Bank Note Company Limited d'Ottawa a utilisé pour ce timbre le procédé de la taille douce, et en a tiré vingt-cinq millions d'exemplaires.

— No 520 —

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1—Qui est imprégné de sel marin.
2—Sentiment du coeur. — Regardât.
3—Manie. — Fleuve. — Mélangea.
4—Fille de Cadmus. — Met en ordre. — En ruines.
5—Saint. — Transportée. — Phonétiquement: Suffisamment.
6—Quittance. — Jumelles.
7—Signifie favorable. — Mille cent et un.
8—Pronom. — Adroit fripon. — Non mêlé.
9—Fatigué (renversé). — Irlande. — Transpire.
10—Partisane. — Invite souvent. — Amalgame d'étain à l'envers d'une glace.
11—Dira qu'une chose n'est pas. — Drame de Goethe.
12—Brachiopodes des mers.

VERTICALEMENT

1—Qui contente.
2—Qui est passionné pour une chose. — Monstre fabuleux des Anciens.
3—Jeu de hasard. — Révérend Père. — Attacher.
4—Suinte. — Epoux. — Epoque.
5—Ville de Chaldée. — Beurre végétal. — Prép. latine.
6—Semblé. — Eclat de voix.
7—Camp. — Arc-en-ciel.
8—Consonnes. — Roi de Thèbes. — Faire taire.
9—A l'intérieur du pain, à l'envers. — Tête de rocher. — Figure en forme de T.
10—Faire usage. — Tout instant. — Roi des Isréalites.
11—Acclama. — De nuire.
12—Actions d'apaiser.

SOLUTION DU PROBLEME No 519

■ **Horizontalement:** 1. Spiritualité; 2. Tenu — Ans — Lot; 3. Rose — Rit — Ste; 4. Anus — Tri; 5. Ra — Cale; 6. Ecoute — Samit; 7. Grise — Cadeau; 8. Eire — Ar; 9. Blé — Ante; 10. Sas — Ils — Paru; 11. Umé — Eau — Rius; 12. Réminiscence.

■ **Verticalement:** 1. Stratège — Sur; 2. Péon — Cri — Ame; 3. Insu — Oir — Sem; 4. Rues — Usé; 5. Té — Bien; 6. Tartre — Allai; 7. Unira — Crésus; 8. Asti — Sa; 9. Cad — Apre; 10. Ils — Ame — Nain; 11. Tôt — Lia — Truc; 12. Eté — Etuveuse.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc...

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaître comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.

Gravelbourg lance son audacieux projet du Centenaire du Canada

GRAVELBOURG — Les grandes voitures couvertes qui pénétrèrent dans l'ouest du Canada pour la première fois vont de nouveau servir dans un trajet de 130 milles qui veut rendre hommage aux pionniers de la Saskatchewan, en cette année du Centenaire. Chaque comité du Centenaire en Saskatchewan a été invité à participer en envoyant, pour le représenter, une voiture et une famille qui contribueront à faire revivre quelques moments nostalgiques du passé.

Les voitures utilisées, maintenant vieilles de 60 ans, ont servi dans le défrichement de l'Ouest.

Ce qui sera certainement une des entreprises les plus pittoresques pendant le Centenaire du Canada quittera Gravelbourg le 1er juillet pour y revenir le 8 juillet. Le comité du Centenaire, pour Gravelbourg, qui a créé ce train de voitures l'an passé pour célébrer le 60e anniversaire de la ville, tente maintenant de recueillir une centaine de ces voitures. L'an passé il y avait eu 19 voitures, nous fait savoir M. Paul Bonneau, rédacteur du journal de Gravelbourg, qui est à la tête de cette organisation. Le comité a déjà les noms de 37 participants pour le trajet de cette année qui ira de Gravelbourg à Meyronne, en passant par Mankota, Glentworth et Ferland, en utilisant le chemin boisé de la montagne. Les familles participantes porteront le costume des pionniers.

En 1966, plus de 200 personnes y ont pris part. Toutes les voitures étaient authentiques, recueillies dans des fermes où elles avaient été conservées pendant plusieurs années. Etonnamment, chacune a accompli le trajet sans accident.

Le 30 juin passé, la caravane quitta Gravelbourg aux cris des gens et se dirigea vers Mortlach, par une route serpentante utilisée jadis par les colons, entre 1906 et 1913, pour transporter leur grain et revenir chargés de nourriture et d'équipement.

L'équipement qui a servi dans ce voyage était identique à celui d'il y a 60 ans, sauf pour quelques ustensiles. Cela prit plus de 100 chevaux pour tirer les 19 voitures. On n'oubliera jamais le bruit des chaines et des vieilles roues de bois, et le grincement des anciens harnais!

Il y aura des célébrations tout au long du trajet, cette année, alors que les diverses communautés feront débuter leurs fêtes du Centenaire avec l'arrivée des voitures couvertes. Ce qui distinguera ce trajet des voyages du passé sera le choix d'une reine pour l'année du Centenaire.

Jackfish

Çà et là

Les 12, 13 et 14 mai, 17 Scouts, sous la direction de M. l'abbé A. Mercure, allèrent camper près du lac Jackfish dans le parc provincial.

Etaient dans la localité pour la longue fin de semaine: M. Jean L'Heureux et M. et Mme Emile Sansregret, d'Edmonton, M. Joseph St-Amant, de Prince-Albert, Mlle Elmire Sansregret, de Saskatoon, et sa soeur, Régina, de North Battleford, M. Claude Bru et sa fiancée, Mlle Jacqueline Magne, de St-Boniface, MM. et Mmes Henri Baillargeon, Elvin Nelson et Longyal, de Saskatoon, et Mlle Bertille Corbeil, de Winnipeg.

Le feu a fait des ravages dans le parc provincial et sur la réserve indienne près de Cohen. Quelques personnes de la localité ont prêté main-forte pour combattre les flammes.

M. Henri L'Heureux accompagne son oncle, M. Doré, à l'Expo.

M. et Mme Damase Arcand se sont rendus à Edmonton pour y visiter leur fils, Albéric, et son épouse.

Le dimanche 28 mai, à 7 h. 30 p.m., une procession imposante du Saint Sacrement eut lieu dans les rues du village. De beaux reposoirs avaient été préparés chez M. Jos. L'Heureux et au couvent.

Le 30 mai, Son Exc. Mgr L. Morin, accompagné de Mgr Martial Leblanc, vint visiter la paroisse et conférer le sacrement de confirmation aux douze enfants suivants: Marie Bru, Elaine Baillargeon, Gisèle Corbeil, Estelle Duhaime, Herman Morin, Gérald Carignan, Lionel L'Heureux, Melvin et René Cadrain, Léon Ferron, Henri Bru et Roland Esquirol. Assistaient Mgr Morin: le R. P. L.-C. Couture, O.M.I., de Delmas, et M. l'abbé L. Viens, de Vawn. Après la messe, tous les paroissiens eurent le bonheur de rencontrer Son Excellence et de l'accompagner au soubassement de l'église où un souper fut servi par les dames de la paroisse.

Mmes Jos. L'Heureux et Albert Baillargeon sont patientes à l'hôpital de North Battleford.

Le pique-nique paroissial annuel aura lieu le 18 juin. Espérons que tous les amis des paroisses environnantes se feront un plaisir d'y venir.



Mlle Sharyn Favreau, fille de M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, s'est mérité une bourse de $50.00 et un trophée pour s'être classé première en piano (90%) lors du festival de musique qui eut lieu à Nipawin récemment. Sharyn prit aussi part au festival de Prince-Albert où elle se vit décerner deux bourses de $25.00 chacune pour piano et violon. Elle s'était déjà mérité plusieurs bourses à l'occasion de festivals et des examens du "Western Board". Félicitations à cette artiste, âgée de 14 ans.

Regina

Va-et-vient

M. et Mme André Lizaire et leurs deux jeunes fils sont allés à Toronto pour le congrès des dentistes, puis se sont rendus à Montréal pour y visiter les parents de Mme Lizaire et passer quelques jours à l'Expo. Leur réaction: "Le Canada s'est non seulement prouvé à la hauteur de la tâche, mais s'est même surpassé".

M. et Mme René Poisson et leur bébé, Shawn, sont venus visiter leurs parents, Mme Laure, mère de M. Poisson, Mmes Marguerite Plostker et Peter Geisler. Durant leur séjour à Regina, ils ont fait l'acquisition d'une auto neuve. M. Poisson a passé l'année à l'Université de Saskatoon et ira enseigner à Ile-à-la-Crosse.

M. et Mme Eugène Lacroix sont de retour d'un voyage à Montréal où M. Lacroix a pris part au congrès des hôpitaux canadiens. Ils ont profité de l'occasion pour visiter leurs amis, ainsi que l'Expo. Leurs impressions: Montréal a tant changé depuis deux ans; les nouvelles routes et bâtisses, le Métro magnifique. L'Expo est de toute beauté. C'est l'architecture vraiment fantastique qui nous a le plus frappés. C'était impossible de tout voir, tout entendre et tout comprendre dans une visite si courte. M. Lacroix est présentement à l'Université de Manitoba, à Winnipeg, pour continuer son cours sur l'organisation et la direction d'un hôpital.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Tétreault-Gaudet

Le samedi 27 mai, en l'église de St-Isidore de Bellevue, M. l'abbé Luc Gaudet, de la paroisse St-Joseph de Prince-Albert, bénissait le mariage de sa soeur, Mlle Léontine Gaudet, à M. Philippe Tétreault, fils de M. et Mme Georges Tétreault, de Capasin.

Au son d'un chant approprié, la mariée, ravissante dans sa longue robe blanche, fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. Alfred Gaudet. M. Tétreault accompagnait son fils.

Mlles Chantal Gaudet, soeur de la mariée, et Agnès Bouvier, de Saskatoon, étaient demoiselles d'honneur; MM. Emile et Laurence Tétreault, frères du marié, étaient garçons d'honneur.

Un délicieux souper fut servi à la salle Minatinas Lodge. M. Philippe Pouliot, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Il fit appel à quelques invités pour égayer la réception par des chants de circonstance. Au cours du repas, les mariés reçurent des souhaits par téléphone de leur frère, Victor, de Calgary, qui n'avait pu se rendre pour la fête. Une soirée dansante eut ensuite lieu au même endroit.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume bleu pâle avec accessoires noirs et blancs. Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Philippe Tétreault qui résideront à Capasin.

Finissants

Meilleurs souhaits de réussite aux finissants de 1967. Bonne chance aussi dans le choix de leur future carrière. Bon succès donc à Florence Cousin, Anita, Ella et Marcel Gareau, Henriette, Mariette, Solange et Reynald Gaudet, Allan Michaelchuk, Gustave Pelletier et Ephrem Théoret.

Le programme de la graduation fut égayé par "les Coeurs Gais". Quelques mots encourageants furent prononcés par M. l'abbé A. Paradis et M. le Dr Edmour Gaudet, ancien de la paroisse.

Baptêmes

Roger-Jean-Joseph, fils de Joseph Tessier et de Murielle Topping, né le 19 avril. Parrain et marraine, M. l'abbé J.-M. Boutin et Mme Alain Tremel.

Norman-Hermas-Joseph, fils de Robert Gaudet et de Lucille Perret, né le 24 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Gaudet.

Gail-Judy, fille de Gilles Gaudet et d'Elaine Boyer, née le 5 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Boyer.

Jean-Joseph, fils de Jean Guigon et de Raymonde Kuppenbinder, né le 14 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Pelletier.

Janine-Lucille, fille d'Alain Gaudet et d'Evelyne Cousin, née le 14 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Cousin.

Ferland

Mariage Csada-Couture

Le vendredi 26 mai, Mlle Mireille Couture, de Ferland, unissait sa destinée à celle de M. Albert Csada, de Gravelbourg. M. Joseph Couture servait de témoin à sa fille, tandis que M. Ernest Csada accompagnait son frère.

La bénédiction nuptiale fut donnée par Mgr Gérard Couture, oncle de la mariée, tandis que M. l'abbé Roger Ducharme, curé, chanta la messe. De beaux cantiques furent rendus par Mlles Paulette et Michelle Chabot, Claudette et Doris Bouffard. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

La mariée portait une longue toilette de poult-de-soie avec jupe fourreau en dentelle et voile court retenu par un petit diadème de pierres du Rhin. Son bouquet se composait d'une cascade de marguerite.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jocelyne Couture et Agnès Morin, soeur et cousine de la mariée, portaient de longues toilettes en poult-de-soie mauve et bouquets de fleurs odorantes. Les garçons d'honneur étaient MM. Arthur Csada, frère du marié, et Guy Dauphinais, de Gravelbourg.

La petite bouquetière, vêtue d'une robe courte en chiffon jaune pâle, portait un bouquet de fleurs odorantes de teinte mauve. Le petit page, en veston blanc et pantalon noir, portait les anneaux sur un coussin de satin blanc.

La mariée, ancienne guide, reçut les honneurs guides.

Après le mariage, il y eut réception à la salle des Chevaliers de Colomb pour 150 personnes, puis une soirée dansante avec l'orchestre Csada suivit au même endroit.

Pour le voyage de noces à Banff, la mariée portait un costume rose avec chapeau et sac à main blancs, souliers et gants noirs et bouquet de corsage blanc. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Gravelbourg.

Çà et là

Le mardi 23 mai, un shower eut lieu chez Mme Paul Morin en l'honneur de Mlle Mireille Couture.

M. Robert Laberge est revenu chez ses parents après un an d'université dans l'Est.

M. et Mme Rosaire Chabot sont les gardiens d'une jeune écolière pour quelque temps.

M. et Mme Fernand Bouvier, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, dimanche dernier.

Félicitations à M. et Mme Roméo Morin, qui ont adopté une fillette.

Mlle Lise Fournier, de Montréal, visite sa mère, Mme Louis Fournier.

Les familles Lacasse et Chabot sont allés au chevet de Mme Léontine Lacasse, au Foyer d'Youville de Gravelbourg.

Prompt rétablissement à Mme Médelger Chabot, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

On vient d'apprendre que Mme Léontine Lacasse est décédée le samedi matin 3 juin au Foyer d'Youville de Gravelbourg. Sincères condoléances à la famille. Les détails des funérailles paraîtront dans la prochaine chronique.

Radville

Çà et là

Mme Thérèse Lécallier, du département de l'Ardèche, France, venue au Canada pour visiter l'Expo, a profité de son voyage pour visiter les familles Bert, cousins et cousines, de Radville et Souris Valley.

M. et Mme Henri Rivière, de Regina, sont venus choisir un lot sur l'avenue Mann dans l'intention de s'y construire une nouvelle maison.

Mme Régis Bert, de Penticton, C.-B., venue aux funérailles de son beau-frère, M. Jérémie Bert, a passé une semaine à visiter ses enfants à Radville et Souris Valley.

M. Bill Robertson a construit un nouveau restaurant à l'angle de la rue Florent et de l'avenue Railway. L'ouverture aura lieu le 1er juillet.

Le 29 mai avait lieu une démonstration, organisée par la municipalité Laurier, sur la façon la plus efficace de détruire les mauvaises herbes. M. Wood, agronome à l'Université de Saskatoon, était le principal orateur.

Sont hospitalisées actuellement: Mlle Mathilda Bourassa et Mme Rose Marion.

Quarante-deuxième
NEUVAINE ANNUELLE
et

PÈLERINAGE

en l'honneur de

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus
Sanctuaire de la Petite Thérèse,
Wakaw, Sask.

PROGRAMME:

Du 2 juin au 10 juin:

Neuvaine publique et solennelle
Tous les jours à 7 h. 30 p.m. — Prières de la Neuvaine
Tous les jours à 8 h. 00 p.m. — Messe chantée

Le samedi soir 10 juin:
9 h. 00 p.m. — Prières de la Neuvaine
9 h. 30 p.m. — Messe chantée
10 h. 30 p.m. — Procession aux flambeaux

Le dimanche 11 juin: **Jour du pèlerinage**
5 h. 00, 5 h. 30 et 6 h. 00 a.m. — Messes basses
7 h. 00 a.m. — Messe avec sermon en hongrois
8 h. 00 a.m. — Messe avec sermon en polonais
8 h. 45 a.m. — Messe dans le rite ukrainien (dans l'église)
9 h. 00 a.m. — Messe avec sermon en allemand (en plein air)
10 h. 30 a.m. — Grand-messe pontificale avec sermon en français et en anglais.
2 h. 00 p.m. — Procession du Très-Saint-Sacrement, bénédiction des malades, vénération de la relique de sainte Thérèse.

Confessions: On entendra les confessions le samedi soir 10 juin, avant la messe du soir et après la procession aux flambeaux. Il y aura confessions tout l'avant-midi du dimanche 11 juin, à compter de 5 h. du matin.

N.B. — Nous suivons l'heure centrale.

Réclamations payées $12,315.00

Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité familiale, a procuré aux familles éprouvées de ses membres

Battleford	— 1 Réclamation	$ 1,395.00
Debden	— 2 Réclamations	2,480.00
Delmas	— 1 Réclamation	765.00
Ferland	— 1 Réclamation	675.00
Gravelbourg	— 1 Réclamation	765.00
Montmartre	— 1 Réclamation	500.00
North Battleford	— 1 Réclamation	500.00
St-Denis	— 1 Réclamation	500.00
St-Front	— 3 Réclamations	3,735.00
Val Marie	— 1 Réclamation	500.00
Willow-Bunch	— 1 Réclamation	500.00
	14 Réclamations	$12,315.00

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C.

adressez-vous à

M. Cléas Duperreault, propagandiste
909, Cavers, Saskatoon — Tél. 244-0693

ou à

L'A.C.F.C.
2800, rue Albert, Regina — Tél. 536-7233

Unité scolaire Rosthern no 49

sollicite des demandes pour les positions ci-dessous mentionnées

L'école Stobart (Duck Lake, Sask.) 62 milles de Saskatoon et 39 milles de Prince-Albert requiert:

2 professeurs au secondaire: Sciences et français de l'A.C.F.C.
5 professeurs à l'élémentaire: Divisions I et II, Grades 1, 2, 3, 4 et 6.

L'école comprend un gymnase et un personnel de 23 professeurs. Echelle des salaires pour 1967-68: $3,600-$10,000.

Adressez demandes, avec références, à: **E. W. Groshong, sec.-trés., Unité Scolaire Rosthern no 49, Rosthern, Sask. Tél.: 232-5053.**

L'Unité scolaire no 22 de Moose Jaw

DEMANDE

deux instituteurs ou institutrices pour l'école catholique St-Charles, de Courval, Saskatchewan.

1ère position — 1ère à 3e années: un instituteur ou institutrice

2e position — 4e à 6e année: un instituteur ou institutrice

Bilingues et catholiques de préférence.

Logis gratuit.

Toute demande peut être soumise à: **Moose Jaw School Unit No. 22, Boite 730, Moose Jaw, Sask.**

ON DEMANDE

des professeurs pour enseigner au niveau secondaire dans la Division Scolaire La Montagne pendant l'année 1967-1968. Des positions sont disponibles dans les quatre instituts collégiaux.

Echelle de salaire en force le 1er septembre 1967

Classe	Min.	Max.	Rétribution
1	4000	5600	8 x 200
2	4500	6500	8 x 250
3	5200	7500	7 x 300 1 x 100
4	6200	9800	10 x 350 1 x 100
5	6600	10500	9 x 400 1 x 300
6	7200	11100	9 x 400 1 x 300
7	7700	11700	10 x 400

Allocation pour directeur: $200 par classe.
Allocation maritale: $300.

Allocation pour expérience: On reconnaîtra l'expérience acquise en enseignant sous permis (maximum 2 ans) aux enseignants qui ont enseigné avec le douzième grade complet ou une scolarité plus élevée.

Allocation pour cours professionnels et académiques: Un CINQUIEME de la différence entre le salaire minimum d'une classe à l'autre pour chaque cours.

Adressez-vous au bureau du secrétaire-trésorier,
André R. Fouasse,
C.P. 30,
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba

La Commission Scolaire de Gravelbourg

désire les instituteurs (trices) suivants:

1 pour division 1, 2e année
1 pour division 2, 1ère année
2 pour division 3, 1ère année
2 pour division 3, 2e année
1 pour littérature et composition anglaise aux grades onze et douze

Salaire selon échelle — 3,500 - 10,000

S'adresser à A.-H. Lepage, séc.-trés., Gravelbourg, Sask.
Téléphone: 648-2301 ou 648-2427 (résidence)

Le District Scolaire de St-Georges
No 2403

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) pour l'année 1967-68

Echelle de salaire en vigueur le 1er septembre 1967:

CLASSE 1	CLASSE 3
$4,000 - $5,400	$5,000 - $7,200
Augmentation: 7 x $200	Augmentation: 2 x $200, 6 x $300

CLASSE 2	CLASSE 4
$4,000 - $6,300	$5,500 - $8,000
Augmentation: 2 x $200, 5 x $300	Augmentation: 2 x $200, 7 x $300

Expérience pour toutes les années d'enseignement reconnue
Ecole moderne. Service d'autobus quotidien.

Pour plus de renseignements, s'adresser à:

M. Jean Dupont, secrétaire-trésorier,
St-Georges, Manitoba,
ou signaler 367-2927.

Division unitaire Turtle River no 32

sollicite demandes pour les positions suivantes:

Ste-Rose, école élémentaire:
Professeur pour grade II — 2 pour grade VI — 1 pour grade VIII
Niveau secondaire — 8 classes — 10 professeurs
1 professeur de Mathématiques
1 professeur de Dactylographie

Laurier, école élémentaire:
Professeur pour grades V, VI et VIII
Niveau secondaire — 3 professeurs
Mathématiques — Sciences — Anglais — Histoire et Géographie — Français.

Echelle des salaires:

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
$4,000	$4,500	$5,000	$6,000	$ 6,500	$ 7,000
5,400	6,500	7,500	9,700	10,500	11,100
7 x 200	4 x 200	2 x 200	3 x 300	10 x 400	9 x 400
	4 x 300	7 x 300	7 x 400		1 x 500

Rétribution de salaires pour toutes les années de service y compris deux années sous permis.

Pour plus d'information et formule de demande, adressez-vous à:

Mme M.-E. Lupier,
Secrétaire-trésorière,
Kelwood, Man.

La commission scolaire de l'école séparée de Kenora demande pour l'année 1967-68

1 professeur pour "Junior occupation course"
1 professeur pour classe du grade 1 ou 2
1 professeur pour grade élémentaire — 4, 5 ou 6
1 professeur pour grade intermédiaire — 7 ou 8

Echelle des salaires — Classe 1, $4,500 - $6,300
Classe 2, $4,900 - $7,600
Classe 3, $5,400 - $8,400
Classe 4, $6,300 - $9,900
Classe 5, $6,600 - $10,200
Classe 6, $6,900 - $10,500

$300 d'augmentation.

Rétribution de salaires pour toutes les années de service.
Allocation pour cours.

S'adresser à: M. D. Roy, secrétaire-trésorier,
Commission scolaire de l'école séparée de Kenora,
Boite 628, Kenora, Ontario.

ou appeler: 468-9135 — 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.
468-6049 — 5 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.

Division Scolaire Agassiz no 13

Sollicite demandes de la part de professeurs qualifiés pour positions dans l'enseignement pour l'année 1967-68.

Institut Collégial de Powerview — 10 professeurs.
Une addition fournira de nouveaux laboratoires, un auditorium-gymnase et des salles de classe.

1 professeur pour Sciences 9, Biologie 200 (BSCS de préférence) et Biologie 300.

1 professeur pour Etude de Chimie 200, Chimie 300, Physique 200 (PSSC de préférence) et Physique 300; Sciences physiques 201 et 301.

1 professeur d'Anglais 9, Commerce Général 101, Commerce Principes 201 et Commerce Loi 302.

Hommes de préférence comme professeurs de Sciences.
Un des professeur ci-dessus prêtera assistance au programme d'orientation.

L'échelle de salaire suivante est en vigueur
(Rétribution de salaires pour toutes les années de service)

Classe	Min.	Max.	Augmentations
III	$5,000	$ 7,500	3 x $300; 8 x $200
IV	6,000	9,700	2 x $300; 1 x $400; 5 x $300; 3 x $400
V	6,500	10,500	2 x $300; 1 x $400; 2 x $300; 6 x $400
VI	6,900	11,200	2 x $300; 1 x $400; 3 x $300; 6 x $400

Degré avec cours de 12 semaines: $5,700.

S.V.P. adresser demandes avec qualifications, expérience et références à: **M. Keith Long, Surintendant, Boite 40, Lac du Bonnet, Manitoba.**



Q. — **Nous avons acheté une nouvelle maison récemment. Il n'y a qu'un an qu'elle a été construite et on nous avait beaucoup vanté la qualité de sa construction. Depuis le printemps, nous remarquons beaucoup d'humidité au sous-sol et une ou deux fissures dans les murs. Comme tous les jeunes couples, nous nous sommes fortement endettés et passerons une bonne partie de notre vie à faire des paiements substantiels chaque mois. Nous nous sommes plaints à l'ancien propriétaire. Il dit qu'il ne peut rien y faire, mais que nous pouvons consulter l'entrepreneur responsable d'un bon nombre de maisons du quartier. Croyez-vous qu'il puisse faire quelque chose pour nous? Je dois vous dire que nous avons beaucoup de chagrin et d'inquiétude à ce sujet. Nous aimons tant notre maison. Un conseil, s'il vous plait. Merci. — Jeune couple**

R. — Vous avez toute ma sympathie, chère Madame, je comprends votre désillusionnement. Votre première maison, la maison de vos rêves quoi, et voilà qu'elle n'est pas solide. Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous consultiez l'entrepreneur, mais je ne sais vraiment pas ce qu'il fera pour vous. Aviez-vous fait examiner la maison par une personne compétente en construction avant de l'acheter? C'est une chose absolument essentielle, vous savez. Certains défauts ne paraissent pas du tout aux yeux du profane, mais sont assez évidents à ceux de quelqu'un qui s'y connait. Je me souviens d'avoir été visité des maisons dans un tout nouveau quartier, avec des amis. La dame et moi étions "pâmées" devant ceci ou cela, et le mari, qui vend des matériaux de construction, nous faisait remarquer la qualité de différentes choses qui laissait grandement à désirer. Si le constructeur ne veut rien faire gratuitement, demandez-lui un prix pour les réparations qui s'imposent, puis faites-en venir un autre et demandez son opinion et son prix. Si vous devez faire les réparations qui s'imposent pour protéger votre propriété, prenez bien vos précautions, exigez une garantie écrite et ne payez pas le plein montant avant d'être bien certains que tout est en ordre parfait. Il n'y a sans doute aucune intention malhonnête chez les uns ni les autres, mais vous ne voudriez pas qu'une telle situation se reproduise. J'espère qu'il ne s'agit de rien de grave.

☆ ☆ ☆

Q. — **Je suis institutrice et je parcours en voiture une assez longue distance chaque jour pour me rendre à mon travail. La voiture dont je dispose en ce moment date d'il y a 4 ans. Depuis deux semaines, j'ai peine à actionner le moteur le matin et mon mécanicien me dit qu'il me faut acheter une nouvelle batterie. Maintenant que le temps est beau, il me semble que cette batterie devrait au moins durer encore tout l'été. Croyez-vous qu'on cherche à me faire faire des dépenses inutiles? — Pas mécanicienne**

R. — Sans être mécanicienne moi non plus, je dois vous dire que si vous n'avez pas eu à remplacer votre batterie après quatre années d'usage, vous avez eu de la veine. Les gens se croient chanceux s'ils n'ont pas à en acheter une après deux ou trois ans. Franchement, non, on ne cherche pas à vous faire faire des dépenses inutiles. Si vous voulez "rouler carosse", il va vous falloir faire cet achat.

☆ ☆ ☆

Q. — **Une jeune fille dans mon bureau vient de perdre sa mère. Elle a beaucoup de chagrin et je n'arrive pas à comprendre comment il se fait qu'elle ne porte pas le deuil. Pour les prières et les funérailles elle était vêtue de noir. Qu'en pensez-vous? — Amie**

R. — Cette jeune fille est bien sage. Puisqu'elle doit être au travail, il vaut mieux qu'elle n'assombrisse pas les jours des autres. Comme vous le savez, le deuil ne se porte plus comme autrefois et, dans le monde des affaires, souvent les patrons n'aiment pas que les employées soient trop différentes les unes des autres, même dans de telles circonstances.

LOUISE

Les roses du centenaire canadien

A l'occasion de l'année du Centenaire au Canada, tout se transforme en roses: l'Expo est florissante, un millier de municipalités élaborent de pittoresques projets du Centenaire et le rosier Miss Canada est sur le point de fleurir sur tout le sol canadien.

Le rosier Miss Canada n'est que l'un des nombreux projets de choix destinés à faire de 1967 une année mémorable au Canada, mais il servira plus que tout autre à embellir notre pays. Des centaines de parcs d'un littoral à l'autre seront bientôt transformés en d'immenses jardins de roses Miss Canada, aux pétales rose et argent, grâce à l'Association Canadienne des Pépiniéristes et Commerces connexes qui a donné les rosiers au profit du public.

Miss Canada, un rosier entièrement canadien, fut produit par M. Fred Blakeney, de Vancouver, C.-B., qui a développé un champion international en croisant le rosier "Peace" au rosier "Herbst Karl".

Ce rosier est si beau que la Société Canadienne des Roses et la Société d'Horticulture de l'Ontario lui ont donné leur adhésion. Mais il n'a pas été produit seulement pour les amateurs de roses et les horticulteurs. Miss Canada est un rosier particulièrement vivace qui résiste aux maladies et qui peut enjoliver tous les jardins du pays. Plus de 150,000 rosiers sont offerts aux propriétaires de maison qui veulent faire leur propre plantation du Centenaire.

Quelle est l'opinion des connaisseurs au sujet de cette rose canadienne aux pétales argent et rose resplendissantes et qui dégage un fin parfum:

Selon M. Milton Cadsby, président de la Société Canadienne des Roses, "Miss Canada est reconnu comme un rosier de jardin, de mérite exceptionnel. Son colori unique et ses grosses fleurs rehausseront la splendeur des jardins canadiens".

Et le président de l'ACPC, M. Leno Mori, ajoute que "Miss Canada est un rosier exceptionnel — l'un des plus beaux rosiers thé hybrides jamais développés". L'Association Canadienne des Pépiniéristes et Commerces Connexes est fière de l'avoir choisi pour les célébrations du Centenaire du Canada.

Pour de plus amples renseignements: Gillian Wadsworth, Petlock, Ruder & Finn Limited, Suite 810, 21 Dundas Square, Toronto 2, Ontario. Téléphone: 363-5848.

Billet du jeudi

Saint-Exupéry et la Terre des Hommes

On ne saisira de longtemps la signification profonde, pour le Canada et le monde, de l'exposition universelle de Montréal.

Proclamée **Terre des hommes**, sous le signe de Saint-Exupéry, elle commence à peine qu'on la dit unique par la hardiesse de ses conceptions, la qualité de son offrande, les répercussions à en prévoir.

Ce fut une heureuse idée que de l'accrocher, pour ainsi dire, à la gloire de Saint-Exupéry, mais il reste que l'aviateur-poète fut plutôt laissé dans l'ombre, même si on lui emprunta le thème de l'Expo '67, dans l'énorme publicité qui accompagna la préparation de celle-ci.

C'est à se demander jusqu'à quel point l'on se reporta à son livre (**La Terre des hommes**) pour construire la fabuleuse cité qui vient de surgir des eaux du Saint-Laurent.

Il est toutefois heureux qu'on ait invité à son inauguration la comtesse de Saint-Exupéry, veuve du célèbre écrivain, qui vit à Paris.

Née Consuelo Sucin de Sandeval, celle-ci est originaire du Salvador, en Amérique centrale.

D'abord mariée à Gomez Carillo, journaliste et diplomate, elle était veuve quand elle rencontra à Buenos Aires ce Saint-Ex qu'elle devait épouser en 1931.

* * *

Saint-Exupéry aura été l'un des grands de son temps.

Par l'incroyable courage qui marqua sa vie de pilote de ligne et de pilote de guerre; par l'intense méditation que fut une vie cotoyant sans cesse la mort; par le message qu'il laissa, invitant les hommes à la fraternité vécue; par la mort en plein vol que fut la sienne, mystérieuse et fascinante, telle qu'il l'aurait voulue.

Il disparut avec son appareil, quelque part dans la Méditerranée, sans laisser de traces.

Comme l'a dit André Gide, "la vie ne prenait pour lui sa parfaite saveur que risquée", et "rien ne lui paraissait à sa taille qu'un héroïsme sans fin renouvelé".

La disparition de Saint-Exupéry remonte au 31 juillet 1944, peu avant la fin de la seconde guerre mondiale.

Il avait atteint l'âge de la retraite, l'autorisation de voler lui était retirée à cause de son âge — 44 ans — mais il avait réussi, à force de démarches et supplications dans les bureaux, à obtenir cinq missions de guerre à bord d'un **Lightning**, l'appareil le plus rapide du monde à l'époque, capable de 700 kilomètres à l'heure et à très haute altitude.

A 8 h. 30 du matin, le 31 juillet 1944, il décolle du terrain d'aviation de Borgo, en Corse.

Il a de l'essence pour six heures.

Huit heures plus tard, il n'est pas revenu et n'a donné signe de vie.

Il était mort pour la France, qu'il avait servie dans la guerre et la paix, par son oeuvre et l'exercice de son métier.

Il avait écrit un jour:

"On meurt pour une maison, non pour des objets ou des murs. On meurt pour une cathédrale, non pour des pierres. On meurt pour un peuple, non pour une foule. On meurt par amour de l'homme, s'il est la clef de voute d'une communauté. On meurt pour cela seul dont on peut vivre."

* * *

Né à Lyon le 29 juin 1900, il était le cinquième enfant d'un père auvergnat et d'une mère provençale.

Ses études terminées, il échoue au concours de l'école navale, fait son service militaire dans l'aviation, est victime en 1923 d'un premier accident, au Bourget.

Guéri de ses blessures, il remonte en avion et ce sera ainsi jusqu'à la mort, après avoir servi aux quatre coins du globe, sur la ligne de Casablanca-Dakar, l'**Aeroposta argentina**, après quoi il tente en 1935 d'établir le record Paris-Saïgon, en 1938 de relier New-York à la Terre de Feu.

Il rentre alors en France et prend du service dans l'armée de l'air.

Entre-temps, il écrit un à un ses livres, qui sont autant de chefs-d'oeuvre: **Courrier Sud, Vol de Nuit, Terre des Hommes, Pilote de Guerre, Le Petit Prince, Lettre à un Otage.**

Il était un solitaire, qui disait: "J'ai très peu d'amis... Je n'ai besoin de rien décidément. J'ai des dispositions monacales. Je n'ai personne jamais à qui parler..."

Ce qui était un brin contradictoire, car il était le plus charmant des camarades, paraissait se plaire au commerce des hommes ses frères.

Ses dernières paroles furent les suivantes: "Si je suis descendu, je ne regretterai rien".

On croit que Saint-Ex fut abattu par une patrouille allemande dont la base se trouvait à Lyon, ville natale de l'écrivain.

L'Illettré

L'enthousiasme

Un des aspects les plus caractéristiques de la jeunesse, c'est la faculté de s'enthousiasmer et il semble que, réciproquement, conserver son enthousiasme, c'est de rester jeune, même si, au jour des anniversaires, les petites bougies n'ont pas beaucoup de place sur le gâteau tellement ils sont nombreux!... De même, il y a des jeunes vieillards du fait qu'ils ont perdu leur enthousiasme. Ils prennent un air désabusé et promènent sur les choses de l'existence un regard désabusé et un air dégoûté: Bah! A quoi bon s'esquinter le tempérament. Ils se livreront parfois à des excentricités afin d'essayer de s'amuser, mais en eux, le ressort est déjà brisé. Ils ont perdu la joie de vivre avant d'avoir goûté à la vie. Leur coeur se déssèche, et bientôt cette déchéance morale s'inscrira dans leur organisme.

Vous ne sauriez croire combien il est important de conserver cet enthousiasme. D'ailleurs, ce culte des "idoles" n'est-il pas la réaction instinctive traduisant ce besoin de s'enthousiasmer pour quelqu'un ou quelque chose?

Certes, l'homme est ainsi fait — il lui faut un idéal — un grand projet à réaliser qui lui permettra de s'oublier et de se dépasser lui-même. L'enthousiasme n'est-il pas un mouvement de l'âme qui porte celui qui le ressent à une vie plus débordante, plus féconde et souvent vers des réalisations admirables? Il est fait d'une admiration qui confine à l'émerveillement pour une personne ou une idée.

On peut le comparer à la flamme intérieure capable de dévorer toutes les embûches qui brûlent chez le poète, le savant, le héros et le saint.

Vous qui lisez ces lignes aujourd'hui, je sais que lorsque vous voulez faire quelque chose de grand et de noble, vous craignez d'entendre dire: "Encore un qui veut réformer le monde! Il aura vite perdu ses illusions!". Je vous dis: Ne vous laissez pas abattre. Remontez le courant avec persévérance. Faites-le bien de toutes vos forces, de tout votre coeur; en un mot, avec enthousiasme, sans espoir de récompense, car l'enthousiasme a ceci de particulier, il est gratuit. Dès qu'il ne l'est plus, il perd sa vertu.

Il faut viser haut et être déterminé à atteindre les meilleurs résultats.

Aux autres, les moins jeunes, je veux leur dire que perdre l'esprit d'entreprise, fruit de l'enthousiasme, c'est s'avouer vaincu. Continuez à faire des projets et engagez-vous dans leur réalisation.

Georges Lévesque

Les dix commandements de la sécurité au volant

1. Appliquez-vous à ce que vous faites. C'est la première règle et c'est la plus importante de toutes quand on est au volant. C'est l'essence même de l'habileté et de la sécurité.

2. Montrez-vous courtois envers les autres usagers de la route. Votre courtoisie suscitera la courtoisie chez les autres. La courtoisie est contagieuse.

3. Indiquez la direction que vous allez suivre clairement et à temps. C'est une marque de courtoisie et c'est aussi un facteur important en ce qui concerne votre sécurité et celle des autres. Une indication de la direction à la dernière seconde est inutile.

4. Ne dépassez pas une autre automobile et ne stationnez pas la vôtre à l'angle d'une rue. Vous ne pouvez pas voir assez bien pour dépasser une autre voiture à l'angle d'une rue et les autres voitures qui filent dans la rue ne peuvent voir au-delà de votre automobile si celle-ci est stationnée trop près du coin.

5. Quand vous dépassez une automobile, laissez amplement d'espace avant de vous rengager sur la voie de circulation du côté droit.

6. Freinez tôt et légèrement. Poser le pied lourdement sur le frein est dangereux pour l'automobile qui vous suit autant que pour vous. Cela use le catouchouc et la garniture du frein.

7. Conformez-vous aux limites de vitesse qui sont affichées. L'observation de ces règlements vous conduira à destination presque aussi rapidement que si vous tentiez de rouler à une plus grande vitesse.

8. Baissez les phares quand vous approchez ou que vous dépassez d'autres voitures en mouvement.

9. Ne roulez pas trop près de la voiture qui vous précède. Laissez une distance d'au moins une longueur d'automobile pour chaque dix milles de vitesse. Suivre de trop près entraîne de nombreux tamponnements.

10. Ne conduisez jamais une automobile que vous ne connaissez pas, avant d'avoir étudié comment elle se comporte.



Projet du Centenaire: l'art culinaire pour les jeunes

L'année 1867 pique un peu la curiosité de tout le monde en cette année du Centenaire, et la lecture de certains vieux livres de recettes offre une rétrospection intéressante (et humoristique). Des recettes qui semblent longues et compliquées à notre oeil moderne y sont décrites comme "simples" et "idéales pour la cuisinière novice".

Un livre populaire, édition 1868, déclare carrément que "celles qui n'ont pas reçu l'éducation culinaire qu'elles auraient dû recevoir de leurs mères... et qui se trouvent maintenant dans l'obligation de faire des gâteaux pour elles-mêmes et leurs maris, doivent s'en tenir aux biscuits et petits gâteaux simples pour commencer, de peur qu'un échec ne les décourage trop". Le conseil est bon encore aujourd'hui, mais grâce à nos modernes aliments de commodité, il n'y a aucune raison pour laquelle même une très jeune cuisinière échouerait.

Plusieurs de nos biscuits qui ont le plus de succès aujourd'hui ne requièrent même pas de cuisson, ils sont donc un excellent moyen d'initier nos filles à l'art culinaire. Ces deux recettes de biscuits savoureux, à base de lait condensé sucré, gagneront des louanges à la jeune cuisinière et lui fourniront de l'encouragement instantané.

Boulettes au chocolat et à la noix de coco

- 2/3 tasse (1/2 boite de 15 onces) de lait Eagle Brand Condensé Sucré
- 1 carré (1 once) de chocolat non sucré
- 1/8 cuillerée à thé de sel
- 1 1/2 tasse de noix de coco déchiquetée
- 1/2 cuillerée à thé d'extrait de vanille

Chauffer le four à 350°.

Mettre le lait Eagle Brand, le chocolat, le sel dans la partie supérieure d'un bain-marie. Cuire au-dessus de l'eau bouillante, en remuant souvent, jusqu'à ce que le mélange épaississe, environ 10 minutes. Retirer de la chaleur. Incorporer noix de coco et vanille. Faire tomber par cuillerées à thé sur une tôle bien graissée, en les espaçant d'environ 1 pouce. Cuire 10 à 12 minutes, jusqu'à ce que les boulettes soient dorées. Les enlever immédiatement de la tôle.

Carrés à la guimauve

- 30 guimauves (1/2 livre), colorées si désiré
- 1 1/3 tasse (boite de 15 onces) de lait Eagle Brand Condensé Sucré
- 2 tasses de miettes de biscuits graham ou à la vanille
- 1/3 tasse de cerises au marasquin
- 1 cuillerée à thé de vanille
- 2 1/2 tasses de noix de coco
- Pincée de sel

Couper les guimauves en quatre. Mélanger guimauves, lait Eagle Brand, miettes de biscuits, sel, vanille et cerises. Foncer un moule carré de 8 pouces avec la moitié de la noix de coco. Ajoutez le mélange à la guimauve. Presser fermement; étaler le reste de noix de coco sur le dessus; presser. Mettre au réfrigérateur pour laisser prendre pendant 24 heures. Démouler, tailler en carrés.

Plutôt la mort sans doute, mille fois la mort, je ne dis pas que la plus petite lâcheté, mais que la plus petite grimace antimilitaire; mais aussi plutôt la vie que la mort même la plus honorable! Ce n'est pas l'avis de mon fils, et c'est dans l'ordre; mais c'est le mien et c'est aussi dans l'ordre.

J. de Maistre

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

La perfection réside dans le culte des petites choses. Il faut donc se préoccuper de tous les petits détails si on veut arriver au but poursuivi. Nous parlerons aujourd'hui de l'étiquette à table. Evitons toujours de parler la bouche pleine; de mâcher la bouche ouverte; de mâcher en se servant; de faire du bruit avec la bouche en mangeant; de porter le couteau à la bouche; de boire dans une tasse où il y a une cuiller; de humer la soupe ou les breuvages chauds; de gratter son assiette en faisant du bruit; d'essuyer son couteau sur son pain; de couper son pain avec son couteau (le rompre avec ses doigts); de mordre dans son pain; de boire la bouche pleine; de recueillir le reste de la sauce avec du pain; de placer son couteau et sa fourchette appuyés sur la table après qu'ils ont servi; de parler et de rire trop fort; de mettre les coudes sur la table; d'écraser ses patates ou autres légumes en purée.

✦ ✲ ✦

Le client — Venez voir, monsieur, l'eau coule par le toit de ma chambre à coucher.

L'hôtelier — Cela concorde parfaitement avec nos prospectus, monsieur, "eau courante dans chaque chambre".

✦ ✲ ✦

Plusieurs légumes peuvent cuire ensemble dans le même vaisseau s'ils sont enveloppés séparément avec du papier d'aluminium. On peut utiliser un autoclave ou un vaisseau à cuisson sans eau. Chaque légume retiendra son goût.

✦ ✲ ✦

Les pommes de terre de la saison précédente ont généralement tendance à noircir lorsqu'on les fait cuire. Eh bien! en ajoutant une cuillerée à thé de vinaigre dans l'eau, elles restent aussi blanches que des patates nouvelles.

✦ ✲ ✦

La robe la plus élégante perd tout son chic si l'ourlet se découd, si elle est froissée à l'endroit où vous vous asseyez, si une trace de transpiration lui retire sa netteté.

✦ ✲ ✦

Fiston à son père:

—Dis papa, pourquoi as-tu épousé maman?

— Toi aussi tu te le demandes!

✦ ✲ ✦

Vous séparerez très facilement des tranches de bacon si vous roulez le paquet dans le sens de la longueur.

✦ ✲ ✦

Même les fougères aiment une tasse de thé de temps en temps. Le thé froid agit comme un fortifiant et ranime souvent la plante souffrante.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Salle à diner.
Ce qu'on doit dire: Salle à manger.

✦ ✲ ✦

Le guide — Voici une machine qui fait le travail de trente hommes.

Le visiteur — Enfin! je trouve ce que ma femme aurait dû épouser.

L'empâtement local

Si j'en crois les lettres que je reçois, c'est là une grosse inquiétude pour la coquetterie féminine. Il est évident que quand la graisse commence à envahir l'esthétique d'une jeune femme, l'exagération du tissu adipeux ne se répartit pas toujours également et il est, certes, fort disgracieux d'avoir un buste important et les jambes grêles. Tantôt c'est le ventre seul qui engraisse, tantôt c'est la poitrine. Chez une autre, ce sont les bras et les jambes...

Existe-t-il un traitement de cet embonpoint local partiel? Autrement dit, peut-on faire maigrir telle ou telle partie du corps sans agir sur le reste? Toute la question est là.

Vous entendez parler de quatre procédés: les pommades, les massages, l'électricité et la gymnastique.

Les pommades ou gelées, qu'on a appelé "fondantes" jouissent d'une certaine popularité mais il faut être bien certaines qu'elles ne comportent pas d'ingrédients aptes à causer des dermatoses (maladies de la peau). Celles qui contiennent des sels alcalins ou de l'iode ne sont pas toujours recommandables. Il vaut mieux choisir les pommades à base de camphre.

Le massage et l'électricité sont, théoriquement du moins, efficace. Le massage active les échanges et l'acte circulatoire; par conséquent il devrait aider à la résorption de la graisse. De son côté, l'électricité, en provoquant la contraction musculaire, devrait également accomplir une besogne analogue.

Avec la gymnastique, vous trouverez que vous avez perdu quelques pouces soit à la taille, à l'abdomen ou ailleurs. Tout dépend des exercices. Ceci doit être fait sous une surveillance compétente. Une gymnastique persévérante raffermit les muscles et les garde en santé.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur l'embonpoint local ou général, sur le développement normal du buste, vous n'avez qu'à m'en faire la demande en incluant un timbre de 10 cents pour chaque feuillet. Je serai enchantée de vous conseiller. Envoyez vos lettres à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué.

Cousine Blanche

Intentions du mois

Intention générale pour le mois de juin: Le culte des jeunes pour l'Eglise. Intention missionnaire: Le développement des communautés religieuses en Afrique.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par

René d'AGUY

NUMERO 13

Sèche, brutale comme un coup de fouet, la voix du visiteur claqua:

— Ici, je préfère rester debout.

Abbey leva les sourcils, mais il se contint.

— Comme il vous plaira. Un cigare?

— Non... pas de cigarette non plus, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, entre nous.

Dans son fauteuil, Abbey se carra; il regarda fixement, à travers le bureau, le visage crispé de l'écrivain. Il comprit que celui-ci venait dans le dessein de causer du scandale, et cela n'était pas pour lui déplaire. Pas davantage pour l'effrayer, d'ailleurs. Newton Abbey, plus d'une fois dans sa vie, avait joué au matamore, et pourtant, ce n'était pas un lâche. S'il fallait se battre, il rendrait coup pour coup. Mais, pour le moment, son intérêt en éveil le guidait vers une attitude conciliante. Il demanda doucement:

— Voulez-vous me dire ce que je puis faire pour vous, Mr. Manners?

— Me renseigner, simplement. Vous avez, parmi vos collaboratrices, une certaine Anne Wayland?

— Oui.

— Vous l'avez envoyée à Barden Minor avec la mission de m'interviewer coûte que coûte, en se présentant sous un faux nom et une fausse qualité, et d'obtenir, sans me dire ce qu'elle se préparait à en faire, des renseignements sur ma vie privée?

Un très léger sourire détendit la lèvre de Newton Abbey. Il commençait à comprendre ce qui avait dû se passer, aux "Trois-Chênes", et il se rendit compte qu'en manoeuvrant habilement, il obtiendrait des indications intéressantes... Manners, évidemment, ne pouvait savoir qu'Anne refusait de livrer le secret qu'elle disait avoir surpris.

— Mon cher Monsieur, répondit-il aimablement, pourquoi me regarder comme si j'avais mis le feu à votre maison ou assassiné votre chauffeur? Je suis le directeur d'un journal d'information, et je dois informer le public. J'utilise pour cela des reporters, que je laisse libres du choix de leurs méthodes... Mais je suis convaincu que Miss Wayland n'a fait rien d'autre que son métier. Depuis sept ans, un homme de votre réputation se soustrait totalement à la curiosité publique et jette les journalistes à la porte... C'est devenu, dans la profession, une sorte de gageure: tous les reporters ne rêvent à rien d'autre qu'à réussir où tant d'efforts ont échoué... Il n'y a là rien de répréhensible... Je vous dirais, même, que le plus sage serait de nous donner vous-même une déclaration... vous éviteriez des malentendus, des interprétations inexactes et des ragots, inévitables lorsqu'on doit recourir à des sources d'information douteuses.

Manners protesta nettement:

— Vous n'avez pas le droit d'espionner ma vie privée. Je refuse de recevoir les journalistes: j'ai mes raisons et c'est mon droit. Si vous aviez envoyé cette Miss Wayland sous son nom et en sa qualité, je ne l'aurais pas reçue; vous le savez parfaitement.

— Oh, je ne conserve aucune illusion... Bien que ce soit une très jolie fille, et qu'elle appartienne à la meilleure société, vous auriez bien été capable de lui fermer la porte au nez... Alors, c'est votre faute, si elle a dissimulé son identité.

— L'avez-vous déjà vue?

Abbey répondit doucement:

— Pas encore, mais elle m'a téléphoné hier, dès son retour de mission, comme elle devait le faire.

On prétend, à Fleet Street, qu'il est bien difficile d'étonner Newton Abbey, et cette opinion se fonde sur une longue expérience. Pourtant, Selwyn Manners y parvint lorsqu'il dit:

— Vous m'avez fait remarquer qu'une déclaration personnelle est le moyen le plus sûr lorsqu'on désire que seule la vérité soit publiée. Eh bien, je suis contraint de parler, maintenant. Vous pouvez prendre note de ce que je vais dire.

Le directeur du "Courrier" eut la présence d'esprit de mettre sa main devant son visage pour dissimuler sa surprise. Il répondit aimablement:

— C'est, en effet, de loin la meilleure solution. Le public sera très intéressé d'apprendre la vérité de votre propre bouche. Dois-je appeler ma secrétaire?

— Non, certainement pas. Je me flatte peut-être en espérant que, lorsque vous connaitrez cette sordide histoire, vous aurez la décence de la garder pour vous; je ne veux pas contrarier un éventuel bon mouvement en mettant une personne de plus dans la confidence. Voici ce que je tiens tant à cacher...

Abbey écouta attentivement. Puis il dit:

— Vous venez de me présenter toute la question sous un angle nouveau. Je ne désire pas fermer la porte à toute discussion. Essayons de trouver un terrain d'entente. Tout d'abord, il faut que vous compreniez une chose: Nous devons tous gagner notre vie, et mes collaborateurs doivent ou m'obéir, ou perdre leur emploi... Miss Wayland travaille pour le "Courier"; elle n'est pas libre de choisir ses tâches; comme ses collègues, elle doit exécuter mes ordres.

Manners interrompit sèchement:

— Je vous en prie, laissons Miss Wayland en dehors de tout cela.

— Oh, nous ne le pourrons pas, sans doute... Elle est au courant de votre secret, n'est-ce pas? Elle devrait en faire un article! Ni elle ni moi ne travaillons dans un dessein philanthropique. Nous devons fournir au public ce qu'il désire, ou mettre la clé sous la porte... Il serait ridicule de notre part de prétendre réformer le goût de nos lecteurs ou d'entreprendre dans le "Courier" une croisade pour élever le niveau moral de la nation! M'accordez-vous au moins cela, Mr. Manners?

— Eh! Je suis bien forcé de l'admettre, si je me place à votre point de vue...

Newton se renversa sur son siège et entrelaça les doigts, puis, les yeux ancrés dans ceux de son visiteur, il déclara calmement:

— Nous autres, journalistes, nous sommes en état de guerre contre les hommes qui, tels que vous, refusent de laisser la presse parler de choses que le public souhaite connaitre... Or, la guerre ne peut se faire sans espions, comme elle ne peut se faire sans traitres. Un espion, c'est assez méprisable, pensez-vous. Mais quand il fait face au peloton d'exécution en criant le nom de sa patrie, après avoir risqué sa vie le sourire aux lèvres, cette bravoure force notre admiration, n'est-ce pas?

— Indiscutablement. Mais je ne vois là aucune analogie avec mon cas. Miss Wayland a essayé de garder son poste, je ne puis la blâmer de vous avoir obéi en tentant de m'interviewer. Si je me place à votre point de vue, je ne puis pas non plus vous blâmer de chercher à percer mon secret pour le jeter en pâture à la curiosité de la foule. Mais il y a des choses qu'une honnête fille ne fait pas. Miss Wayland, sous un faux nom, a été reçue chez moi; elle a partagé mes repas, accepté mon hospitalité, provoqué mes confidences, et cela dans le dessein de les livrer pour de l'argent, alors qu'elle savait fort bien quel mal cela me causerait. En dépit de tous les raisonnements qu'on essayera de m'opposer, je dis et je répéterai toujours que cette créature commet une action lâche, vile et mesquine, et cette action me permet de juger la femme.

Tout en l'écoutant, Abbey réfléchissait, et la lumière se faisait dans son esprit... Anne refusant de dire un mot, la fureur de Manners le poussant à dévoiler son secret pour devancer les révélations de la jeune fille, la manière dont il l'attaquait, tout cela n'était que trop significatif. Il se retint de sourire et répondit froidement:

— Nous n'allons pas discuter plus longtemps de tout cela, nous ne nous entendrions pas. Mais, sur un autre point, nous devons pouvoir nous arranger.... à condition que Miss Wayland soit d'accord: nous ne pourrons rien faire sans elle, quelque répugnance que vous sembliez avoir à la mêler à cette affaire. Je vous propose un compromis...

Manners sursauta, incrédule, et Abbey continua:

— Parfaitement. Supposons que je garde le silence sur cette histoire pendant un certain temps?

Absolument abasourdi, Manners bredouilla:

— Voudriez-vous... répéter... s'il vous plait?

Souriant, Abbey déféra à ce désir:

— Je suis prêt à garder l'histoire pour moi un certain temps, à des conditions parfaitement acceptables pour vous, et je vous dirai pourquoi je suis certain que Miss Wayland se taira également. Combien de temps vous faudra-t-il pour payer complètement les dettes de votre femme?

— Je compte que tout peut être réglé dans une année.

Abbey regarda le plafond, puis il reprit:

— Eh bien, imaginons que cette année soit déjà passée. Vous ne devez plus rien, et vous êtes encore naturellement, un auteur en vogue, mais vous avez repris votre vie sociale. Il n'y a plus aucun mystère autour de vous... Vos droits d'auteur vous reviennent intégralement et vous êtes un homme riche... Il n'y a plus à ce moment de si gros inconvénients à révéler au public ce que vous avez fait, n'est-ce pas?

— Ça me sera encore fort désagréable, mais beaucoup moins qu'aujourd'hui... Vous avez parfaitement compris que ce qui me répugne, dans cette publicité de mes difficultés, c'est qu'on y pourrait voir une sorte de mendicité... Je me ferais l'effet de l'homme qui crie: "Aidez-moi dans une noble tâche en achetant mes oeuvres". Je me comparerais alors au pauvre estropié qui tend la main en disant: "La charité s'il vous plait, j'ai quatre enfants à nourrir"!

— Nous sommes d'accord. Quoi que vous pensiez de moi, je suis capable de reconnaitre la noblesse de votre caractère, et je ne veux pas rendre inutile le sacrifice que vous avez consenti. Je garde votre interview dans mes papiers personnels. Et je ne la publierai pas avant que vous soyez libéré de vos engagements. Ainsi, j'annoncerai à la fois la raison de votre retraite et la fin de vos difficultés.

Manners soupira:

— C'est déjà beaucoup! Naturellement, il est inutile que je vous demande de ne pas publier cela avant ma mort?

Abbey se mit à rire:

— Je crois que, parfois, je puis faire un acte héroïque, mais je ne suis pas un saint! J'ai vingt ans de plus que vous, et je ne veux pas être obligé de souhaiter votre mort chaque fois que je penserai au papier qui dormira dans mon coffre! J'attendrai donc au moins une année. Donnez-moi votre parole que vous me préviendrez quand le moment sera venu de publier l'article.

— Vous avez ma parole... et je vous dis merci.

Newton Abbey se leva et regarda le romancier bien en face:

— Et maintenant, Mr. Manner, dites-moi si vous avez le sens de l'humour. Etes-vous capable de rire de vous-même, ou vous prenez-vous trop au sérieux pour cela? J'aurais une chose plaisante à vous raconter... plaisante pour les autres, évidemment... Souvenez-vous toujours qu'on rit moins de celui qui, le premier, rit de ses mésaventures...

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 10

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Disponible: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-9279.** 6-472-T.F.

A LOUER — Petit logis: 2 pièces. Près hôpital. Demoiselle préférée. **Signaler: 247-6864.** 5-553-10C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée avec cuisinette: poêle et réfrigérateur, lingerie fournie. Dans maison tranquille. Pour 2 filles qui travaillent. 233-2877. 5-505-10C.

DESIR LOUER maison de 2 ou 3 chambres à coucher ou duplex à St-Boniface Centre. Possession: août ou septembre. **Signaler: 247-9094 après 6 h.** 10-579-T.F.

CHAMBRE ET PENSION à Norwood, pour jeune homme. **Signaler: GL 2-4825.** 10-588-11C.

A LOUER — 194, boul. Provencher. Logis: 4 pièces. 2 étage. Possession: 1er juillet. $80 par mois avec poêle inclus. **Signaler: 247-8995.** 10-596-10C.

A LOUER — Rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Libre immédiatement. **Signaler: 233-7327.** 10-589-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Tout neuf. Stationnement. $140 par mois. **Signaler: 247-9267.** 10-587-10C.

A LOUER — Rue Eugénie. Logis meublé: 2 pièces. $80 par mois. **Signaler: 233-1711.** 10-586-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Pour couple seulement. **Signaler: CE 3-4909.** 10-583-10C.

A LOUER — Magasin avec logement, dans quartier résidentiel. Libre. **Signaler: CH 7-9279.** 10-575-T.F.

CHAMBRE ET PENSION à St-Vital pour vieillard. **Appeler Mme Danis, CH 7-5464.** 9-565-11C.

APPROUVE LOGEXPO. Grandes chambres, 3 personnes: $10.00; 4 personnes: $12.00. Evier, réfrigérateur. 10 minutes d'Expo par Métro. Dépôt: $10.00. **Renseignements, réservations, R. Casavant, 1009, St-Hubert, Montréal. Téléphone: 514-844-0309.** 7-538-10P.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

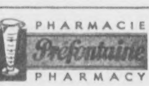
Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions, Boîte R., Chambre 304 - 272, rue Main, Winnipeg, Man.

Pas de cheveux gris...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE — Parc Windsor, près école Lacerte. Maison "Ducer" construite sur commande: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $17,800. Salle de récréation finie professionnellement, plus chambre à coucher supplémentaire ou fumoir. Grande cuisine avec espace pour prendre nourriture. Beaucoup d'extra. Vente privée. **AL 3-9993.** 9-568-10C.

VENTE PRIVEE — Parc Windsor. Bungalow attrayant: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, salon et salle à manger en forme de L, cuisine excellente. Lot de 1,144 pieds carrés, bien paysagé. Près école française, église, magasins, autobus. $15,400. P.I.T.: $121.30. Hypothèque: $10,700. **Appeler propriétaire: 256-3283.** 10-582-10C.

A VENDRE
Garage: 45' x 65' en blocs de béton, bien établi dans le sud central du Manitoba. Agence d'auto, bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé. Prix: $40,000. **S'adresser à: Boîte 581, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 10-581-11C.

A VENDRE — Beau lot en plein Centre du village de La Broquerie. **Signaler: HA 4-5292 après 6 h.** 10-580-10C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces. Nouvelle fournaise au gaz. Garage. **Signaler après 5 h.: 247-7020.** 10-591-11C.

A VENDRE — St-Charles, Man. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 4½ ans. Près église et école catholiques, autobus à la porte. Prix réduit pour vente rapide. **Signaler: GRover 5-0012.** 7-532-10C.

A VENDRE — Pour cause de départ. Acadian Beaumont, modèle 1964, six cylindres, deux portes, transmission automatique. Excellent état. 19,000 milles. **Signaler: 475-6861 ou 942-7013.** 10-584-10C.

A VENDRE SANS AGENT — Parc Windsor, 2 Frontenac Bay. Maison: 1,200 pieds carrés, 4 chambres à coucher. **Appeler: 253-0035.** 7-530-T.F.

A VENDRE — La Salle. Bel emplacement: maison, 6 pièces, et garage. **S'adresser à: Lucien Cormier, La Salle, Manitoba.** 9-574-10P.

A VENDRE — St-Norbert, près écoles. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix raisonnable. Libre: juillet. **Appeler propriétaire: 233-5932.** 9-562-T.F.

A VENDRE — Sans agent. St-Boniface, près hôpital. Maison à revenu mensuel de $125. Prix total: $8,000. **Pour informations, appeler 247-6384.** 5-488-T.F.

A VENDRE
Meilleure offre: bâtisse 30' x 96' avec ou sans terrain (ancien théâtre St-Pierre); peut-être déménagée. **Appeler Albert Turenne, 433-7419, St-Pierre.** 7-531-11C.

A VENDRE
Saint-Pierre. Grande maison complètement rénovée. 8 pièces dont 4 chambres à coucher. Patio recouvert attenant à la maison. Chauffage: gaz. Cette maison avec plomberie moderne est située sur un grand lot au centre du village et sera libre au mois de juillet. Prix total: $9,500. **G. Guilbault, Saint-Pierre. Téléphone 433-7895.** 8-550-T.F.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — St-Claude, près hôpital et église. Bonne maison avec eau courante et salle de bain. Grand lot. Garage. Prix raisonnable. **Signaler: SP 4-3628, Winnipeg.** 10-576-12C.

A VENDRE — Sans agent. Parc Windsor. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En bon état. Clôturé, paysagé. Près école Lacerte, centre d'achats, autobus. Prix raisonnable. **Signaler: AL 3-1230.** 10-585-10C.

A VENDRE
Ameublement de 3 pièces: $469.00, comprenant les meubles suivants: mobilier de salon, 5 morceaux (canapé et fauteuil, table de salon et petites tables assorties); mobilier de cuisine, 5 morceaux; mobilier de chambres à coucher, 5 morceaux. Le tout de la marchandise de bonne qualité, permettant une épargne de plus de $60.00. Nous possédons aussi une variété de meubles et d'appareils électriques usagés. Mobilier en chrome, 5 morceaux: $29.00. Canapé: $13.00. Termes faciles. Ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. **Le samedi: 10 h. a.m. à 6 h. pm.**
OUELLET FURNITURE
129, boul Provencher, près Taché
Téléphone: 247-3829
8-527-10C.

L'hypertension, l'arthrite et l'asthme soulagés sans l'aide de drogues.
Ecrire à: Casier postal 333, Emerson, Man.

EN VUE DU MARIAGE célibataire 50-55 ans désire rencontrer demoiselle ou dame sans enfants. Bonne santé, assez grande et jolie, propre, aimable, douce et bonne, adroite, bonne cuisinière et ménagère économe, aimant bonne lecture et musique, non la bière, boisson, cigarettes. Toutes réponses confidentielles. **Ecrire à Boîte 520, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 6-520-T.F.

VEUF DEMANDE ménagère d'âge moyen pour prendre charge de maison avec 6 enfants dont 4 vont à l'école (pensionnaires au couvent). Maison moderne sur ferme. Bon salaire. **S'adresser à Hildège Dupuis, Cut Knife, Sask.** 10-592-11C.

ON DEMANDE — Couple marié, préférablement sans enfants, pour prendre soin d'un petit magasin et café. On offre salaire, commission et accommodations. Expérience pas absolument nécessaire. Les candidats doivent être propres et capables de fournir références. **Adressez-vous à: Denis Lalonde, a/s La Familiale, St-Victor, Sask.** 9-554-10C.

ON DEMANDE
Pour l'école St-Joseph the Worker de Transcona une institutrice pour les grades élémentaires. **S'adresser en donnant qualifications à Mme J. Jetté, 423, rue Victoria ouest, Transcona, Man.** 10-578-11C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) qualifié, bilingue, pour école consolidée de Dunrea, no 147, pour enseigner les grades 5 et 6. Année commençant le 1er septembre 1967. Salaire selon l'échelle. **Pour renseignements, écrire à Mme C. Rondeau, Dunrea, Man.** 1-417-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur qualifié pour l'école Léonard, no 1911, de Powerview, Man. Salaires:

Classe 1
Minimum 4000
Maximum 5400
Augmentations: 7 x 200
Classe 2
Minimum 4500
Maximum 6500
Augmentations: 2 x 300
7 x 200

Pour plus de renseignements s'adresser à Mme Lorraine Mysak, Powerview, Man. 1-540-10C.

A VENDRE

VILLAGE ST-PIERRE
Maison: 4 pièces. Eau courante. $1,500. $300 comptant. Balance: $25.00 par mois. 1-429-T.F.

NORWOOD
Rue LaRivière. Près rue Des Meurons. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. Prix: $8,800. Termes faciles.

RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,800 comptant. Balance facile.

ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.

ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.

ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-429-T.F.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251 avenue Dussault
St-Boniface

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — 270 pieds de frontage, sur chemin Pembina, centre du village. Grand jardin, arbres fruitiers, nombreuses bâtisses. Seulement $17,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Soubassement complet. Chauffage: huile. Cuisine moderne. Seulement $2,000 comptant. Balance à termes.

Chemin Ste-Marie — 3 acres de terrain. Bungalow: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher. Grand salon, cuisine moderne. Puits, fosse sceptique. Grand soubassement fini. 1½ mille du périmètre, chemin pavé, autobus à la porte.

St-Norbert — Grand bungalow, garage double attenant. Soubassement complètement fini. 2 salles de bain. Tapis mur à mur. Grand lot, jardin. Possession: 1er juillet.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.

Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.

Chemin Ste-Anne — 7 acres de terrain entre chemin Ste-Anne et rivière Seine. Maison moderne et ancienne maison sur même lot. Eau et fosse sceptique. Garage et autres bâtisses. Plein prix: $21,500.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler **PIERRE PINEAU**
284-5390 ou 453-1977
9-570-10C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet comprenant 2 chambrse finies. Garage. Comptant requis: $1,000.

AVENUE FERNDALE
Tout près Précieux-Sang. Bungalow très moderne, très spacieux. Grand salon, tapis mur à mur; grande salle à manger, etc. Aussi belle salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Prix très raisonnable.

ST-VITAL
Près St-Eugène. Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite, condition. attrayant.

RUE HAMEL
Très central. Nouveau duplex à mur mitoyen: 5 et 5. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Logis très moderne. Nombreuses commodités supplémentaires. Prix très avantageux.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
9-569-10C.

Lac St-Malo
À VENDRE LOTS
nouvelle subdivision, certains donnant sur le lac.
Prix à partir de $300.00 par lot.
Ecrire ou téléphoner:
Omer Lamoureux Realty,
13, Kern Drive,
Winnipeg 25.
Tél. 222-8605

Usine française d'ordinateurs

PARIS — La première usine française destinée à produire des ordinateurs électroniques va être construite prochainement à Toulouse. Sa production débutera à la fin de l'année prochaine, mais elle n'atteindra sa pleine capacité que dans un délai de trois à quatre ans. Elle emploiera alors de 1,500 à 2,000 personnes dont plus de 500 ingénieurs.

Ces indications viennent d'être données par M. Robert Galley, délégué général à l'informatique, qui a souligné que cette usine marquait en quelque sorte la naissance d'une industrie française des ordinateurs destinée à se dégager de la dépendance de l'étranger (actuellement les quelque 2,200 ordinateurs utilisés en France sont presque exclusivement de construction américaine).

Cette usine sera la première réalisation de la compagnie internationale pour l'informatique issue d'une convention conclue entre l'Etat et des sociétés privées et qui prévoit des investissements totaux de près d'un milliard de francs en cinq ans (dont environ 400 millions avancés par l'Etat).

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

Entreprise d'approvisionnement de victuailles (catering). De réputation solide. 3 camions, nouveau modèle. Complètement équipée. Chiffre d'affaires par jour: $225.00 approximativement. Les personnes intéressées peuvent examiner les livres. Comptant requis: $10,000.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Louée à $75 par mois. Prix: $8,500.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
9-573-10C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Monck. Duplex: 5 et 4. Chauffage: gaz. Lot: 50'. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Vital — Ellesmere. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soussol. Possibilité de 2 autres chambres à l'attique. Chauffage: gaz. Jardin. $3,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Grand jardin. Garage double. Chauffage: gaz. $1,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Eugénie. Maison de rapport ou famille: 10 pièces. Revenu mensuel: $115. Lot clôturé: 50'. 2 salles de bain. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Langevin. Près CKSB. Maison moderne pour famille. 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Chauffage: eau chaude, gaz. Montant substantiel comptant. Balance avec intérêt à 6¼%.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
9-571-10C.

MARION REALTY LTD
No 4, 113, rue Marion
St-Boniface

A VENDRE

St-Vital — Sur 5 acres. Maison construite sur commande: 3 ans, 3 chambres à coucher. Armoires, murs et garnitures en acajou. Salon et espace pour dinette en forme de L. Evier double en acier inoxydable, avec "Lazy Suzan". Garage double. Beaucoup de commodités supplémentaires. Cours très bien paysagée. $2,500 ou plus comptant.

St-Vital — Près St-Eugène. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Très grandes pièces. $8,500. $500 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — 424, rue Langevin. Valeur exceptionnelle. Semi-duplex: 9 pièces. Près écoles catholiques. Grande salle de récréation. Fenêtres et portes en aluminium. Gaz. Rez-de-chaussée récemment décoré. $15,900. $2,000 comptant.

Téléphones:
Bureau 247-4879
L. Combot
R. LeBlanc 774-8179
L. Engel 256-6351
9-572-10C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of OMER CHOUINARD of St. Pierre, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by statutory declaration must be filed with the undersigned at 304 Avenue Building, 265 Portage Avenue, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 8th day of July, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of June, A.D. 1967.

L. A. REGNIER,
Solicitor for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of SIMONE MAGER, late of the City of St. Vital, in Manitoba, Cashier, Deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 10th day of July, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of June, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrix.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

10-577-10P.

Imprimerie Instantanée
Le Copi-tout
305 EDIFICE PARIS
TEL. 947-0326

Une suggestion de...
Reggie
THE HOST WITH THE MOST
Visitez le Salon de la Rivière Rouge
pour rafraîchissement inoubliable dans une atmosphère de détente en plein centre de Winnipeg.
Ecrivez ou téléphonez
St-Regis-Hotel
285, rue Smith
Code régional 204, WH 2-0171
Winnipeg 1, Man.

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. 284-5870

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
C.W. No 3	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 1	87.4	87.4	87.4	87.4	87.4
Fourrage No 2	84.4	84.4	84.4	84.4	84.4
Fourrage No 3	81.4	81.4	81.4	81.4	81.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134.6	134.6	135	135	135
C.W. No 3 6 rangs	132.6	132.6	133	133	133
Fourrage No 1	124.2	124.2	124.2	124.2	124.2
Fourrage No 2	122.6	122.6	122.2	122.2	122.2
Fourrage No 3	119.6	119.6	119.2	119.2	119.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	135⅞	134.4	136	135⅝	135⅝
C.W. No 3	130⅞	129.4	127.2	126⅞	127.2
C.W. 2 rej.	129⅞	128.4	130	129⅝	129⅝
C.W. No 4	115⅝	115.4	116	115⅝	115⅝
Ergot	108⅝	108.4	109	108⅝	108⅝
Sur voie net	134⅝	133.4	134	133⅝	133⅝
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Juillet	272	272⅝	274⅞	273	273.4
Novembre	267⅞	268⅝	270⅞	269.4	270.2
Janvier	267.4	268⅛	270.6	269⅛	270
AVOINE —					
Mai	91	91	91⅛	.....	.....
Juillet	91	91	90⅞	91	91
Octobre	91.6	91.6	91⅝	91.6	91.6
Décembre	90.2	90.2	90.2	90.2	90.2
ORGE —					
Mai	128.2	128.2	128.2		
Juillet	127.6	127.6	127.6	127.6	127.6
Octobre	128	127⅞	127⅞	128	128
Décembre	126⅞	126⅞	126.6	126.6	126.6
LIN —					
Mai	297⅜	297.2	300⅜	.....	.....
Juillet	300⅛	299.6	302⅞	302	304.4
Octobre	306⅝	306.2	309.4	308.6	311
Décembre	305⅛	304⅞	308.2	307.6	310.4
SEIGLE —					
Mai	135⅞	134.4	137	.....	.....
Juillet	133⅛	1334.	134	133⅝	133⅝
Octobre	135⅜	135⅝	135⅞	135.4	135⅝
Décembre	136	136	136⅞	136⅝	136

(Pour la semaine du 29 mai au 2 juin 1967)

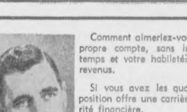
VOIR AUTRES DEMANDES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES EN PAGE 10

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: Omer Malo — 233-5710
Réservations: Gérard Bernier — 233-3125



TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

Station-Service disponible immédiatement à Saint-Boniface
Entreprise bien établie et prospère
Excellente clientèle
S'adresser à M. Garry Burke
SP 4-4593

Voyez — Nous d'abord
Pour votre nouvelle maison
Vous pouvez la faire construire sur place ou dans nos ateliers et nous la transporterons sur la fondation du local de votre choix.
Termes faciles.
Signalez 775-0525
M. J. Choiselat & Fils
Entrepreneurs généraux
702, Garfield Winnipeg 10, Man.

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

La Division Scolaire Unitaire de la Rivière-Seine No 14

Invite des demandes de professeurs qualifiés pour les postes suivants, aux endroits indiqués.

Au niveau élémentaire

La Maternelle, à Richer, Isle-de-Chênes et La Salle;
Grade 1, à Richer et La Broquerie
Grades 2 et 4, à Woodridge
Grades 6 et 7, à Ste-Anne et La Broquerie
Grade 8, à La Broquerie

Au niveau secondaire

Des professeurs d'anglais et de sciences à Ste-Anne et à La Broquerie.

Rétribution de salaires pour toutes les années de service. Allocations pour cours professionnels et académiques. Bénéfices supplémentaires. Pour plus d'information,

Signalez: Ste-Anne GA 2-5369
Winnipeg 474-1274